

Université du Québec à Chicoutimi

Mémoire

Stratégies d'adaptation et de soutien de parents d'enfants victimes d'agression sexuelle :

Une étude comparative entre les pères et les mères

Par

Laurence Tremblay

Juin 2016

Sommaire

Liste des tableaux	5
Remerciements	6
Résumé	7
Introduction	9
CHAPITRE 1	11
Problématique	11
1.1 Ampleur des agressions sexuelles au Québec	12
1.2 Modèles explicatifs et facteurs de risque	19
1.3 Conséquences des agressions sexuelles	22
CHAPITRE 2	24
Recension des écrits	24
2.1 Définition du concept d'agression sexuelle.....	25
2.2 Conséquences des agressions sexuelles	27
2.2.1 Conséquences des agressions sexuelles pour l'enfant victime.....	28
2.2.2 Conséquences du vécu d'agression sexuelle d'un enfant chez ses parents	30
2.3 Réactions des parents lors d'un dévoilement d'agression sexuelle de leur enfant	35
2.4 Soutien social	40
2.5 Limites des études existantes	45
2.6 Stratégies d'adaptation	46
CHAPITRE 3	48
Cadre de référence.....	48
3.1 Cadre d'analyse systémique	49
3.1.1 Pertinence du cadre d'analyse systémique pour la présente étude	51
3.2 Cadre d'analyse de l'approche transactionnelle du stress de Lazarus et Folkman.....	52
3.2.1 Pertinence du cadre d'analyse de l'approche transactionnelle du stress de Lazarus et Folkman.....	57
CHAPITRE 4	59
Méthodologie	59
4.1 Stratégie de recherche	60
4.2 Objectifs de recherche	61
4.3 Population à l'étude.....	62
4.4 Stratégie de recrutement des participants.....	62

4.5 Stratégies de collecte de données auprès des parents.....	64
4.6 Analyse des données	65
4.7 Considérations éthiques.....	68
CHAPITRE 5	69
Résultats	69
5.1 Présentation des participants	70
5.1.1 Caractéristiques sociodémographiques des participants	77
5.2 Récits du dévoilement de chaque participant.....	78
5.2.1 L’histoire de Lucie	78
5.2.2 L’histoire de Claire.....	80
5.2.3 L’histoire de Carl et de Josée	82
5.2.4 L’histoire de Catherine.....	84
5.2.5 L’histoire d’Éric	88
5.3 Synthèse des récits du dévoilement.....	89
5.4 Les réactions des répondants lors du dévoilement	91
5.4.1 Les réactions prosociales.....	91
5.4.2 Les réactions émotives	93
5.4.3 Les réactions agressives	94
5.5 Point de vue des répondants sur les réactions de l’autre parent de l’enfant agressé	96
5.5.1 Réactions prosociales	96
5.5.2 Réactions émotives.....	97
5.5.3 Réactions agressives.....	98
5.6 Conséquences du dévoilement sur la vie conjugale et familiale	99
5.6.1 Conséquences sur la vie conjugale.....	99
5.6.2 Conséquence sur la vie et l’organisation familiales	100
5.6.3 Éclatement familial	104
5.7 Stratégies d’adaptation utilisées pour surmonter les conséquences du dévoilement.....	105
5.7.1 Recherche de soutien social	105
5.7.2 Réévaluation positive ou négative des problèmes.....	107
5.7.3 Distanciation/évitement.....	107
5.8 Soutien reçu.....	108
5.8.1 Soutien social et émotif.....	108
5.8.2 Soutien au plan des démarches.....	109
5.8.3 Soutien au plan de la documentation.....	110

5.9 Soutien manquant.....	111
5.10 Soutien déployé par le parent vis-à-vis son enfant.....	113
5.10.1 Croire.....	113
5.10.2 Protéger l'enfant de l'agresseur.....	114
5.10.3 Permettre l'expression des émotions.....	114
5.10.4 Aller consulter les ressources.....	115
CHAPITRE 6	117
Discussion	117
6.1 Sentiments, conséquences et réactions des parents	118
6.1.1 Différences entre les pères et les mères en ce qui a trait aux conséquences et réactions face au dévoilement de leur enfant.....	121
6.2 Stratégies d'adaptation utilisées	123
6.3 Stratégies de soutien utilisées auprès des enfants	126
6.3.1 Différences entre les pères et les mères quant au soutien offert à leur enfant.....	128
6.4 Limites de la présente étude	128
6.5 Forces de la présente étude.....	130
6.6 Avenues, perspectives de recherche et retombées pour la pratique du travail social.....	132
Conclusion.....	134
Références	137
ANNEXE 1	147
Lettre de sollicitation aux organismes.....	147
ANNEXE 2	149
Affiche.....	149
ANNEXE 3	150
Formulaire d'autorisation de transmission des coordonnées	150
ANNEXE 4	151
Formulaire d'information et de consentement concernant la participation à la recherche.....	151
ANNEXE 5	156
Fiche signalétique.....	156
ANNEXE 6	159
Guide d'entrevue pour la recherche	159
ANNEXE 7	164
Certificat éthique.....	164

Liste des tableaux

Tableau

- 1 Conséquences associées aux stratégies d'adaptation déployées.....p. 57
- 2 Thèmes et sous-thèmes du guide d'entrevue..... p. 66
- 3 Données sociodémographiques des participants.....p. 77

Remerciements

Je tiens à remercier ma directrice de mémoire Danielle Maltais pour ses conseils, ses commentaires et sa patience dans la mise sur pied de mon projet de recherche et dans la rédaction de mon mémoire.

Je souhaite également remercier sincèrement ma codirectrice de mémoire Jacinthe Dion, qui m'offre du soutien dans la rédaction et me suggère des ouvrages à consulter pour approfondir mon contenu.

Ce mémoire n'aurait également pas pu voir le jour sans la collaboration de Marie-Noëlle Tanguay du CALACS Chaudière-Appalaches et sans les participants référés par Mme Tanguay.

Je souhaite de plus remercier le Conseil de Recherche en Sciences Humaines (CRSH) pour la contribution financière par l'intermédiaire de la bourse d'excellence Joseph-Armand Bombardier, sans laquelle je n'aurais pu me consacrer pleinement à cette recherche.

Enfin, merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à ce mémoire de maîtrise.

Résumé

Les besoins de l'enfant victime d'agression sexuelle sont grandement documentés dans la littérature, mais cet événement fait aussi de nombreuses victimes collatérales. Ce présent mémoire vise à documenter l'expérience post-dévoilement des parents d'enfant victime d'agression sexuelle, en mettant l'accent sur quatre objectifs spécifiques : 1) identifier les réactions des parents à la suite du dévoilement d'une agression sexuelle vécue par l'un de leurs enfants, 2) documenter les conséquences d'une agression sexuelle d'un enfant chez ses parents, 3) décrire les stratégies d'adaptation utilisées par ces parents pour surmonter les difficultés vécues à la suite d'une agression sexuelle de l'un des enfants et 4) documenter les différences entre les pères et les mères en ce qui a trait aux sentiments vécus, aux réactions, aux conséquences et aux stratégies d'adaptation utilisées pour soutenir l'enfant dans son processus de rétablissement. Une collecte de données constituée d'une entrevue individuelle semi-structurée a été effectuée auprès de six participants référés par le Centre d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel (CALACS) Chaudière-Appalaches. Les entrevues ayant été ensuite codifiées en fonction de thèmes et sous-thèmes préalablement établis ou ressortant du discours des participants ont permis de révéler diverses tendances dans les réactions des parents et dans leur façon de prodiguer du soutien à leur enfant victime d'agression sexuelle. Il a été observé que les mères adoptaient davantage une attitude prosociale alors que les pères démontraient plus de colère et d'agressivité (orientées vers l'agresseur) au moment du dévoilement. Ces tendances sont à considérer avec prudence étant donné que la comparaison a été effectuée en fonction de la perception subjective du parent interrogé sur la réaction de l'autre parent. De plus, l'analyse a également permis de démontrer que tous les parents interrogés ont

offert du soutien à leur enfant après le dévoilement des agressions sexuelles. Ces éléments sont également à remettre en perspective puisque les participants à l'étude avaient été référés par un CALACS, ciblant ainsi des parents qui avaient déjà approché des ressources d'aide pour les victimes d'agression sexuelle. Les parents sollicités pour l'entrevue ont également démontré l'utilisation de différentes stratégies d'adaptation. L'étude a ainsi permis de constater que les participantes féminines ont sollicité du soutien de la part d'un membre de leur entourage afin d'évacuer leurs émotions, alors que les participants masculins rencontrés ont contacté leur proche dans une perspective de documentation sur la problématique des agressions sexuelles ou afin de sensibiliser ceux-ci à la réalité de cette problématique. Cette différence entre les sexes au plan de la sollicitation de l'entourage concorde avec les résultats de Simard (2000). La réévaluation positive est une stratégie d'adaptation aussi utilisée par quelques participantes mais après un certain délai, ces dernières ont alors pu trouver des éléments positifs associés à cette crise familiale. Peu de participant(es) ont utilisé l'évitement après le dévoilement de l'agression sexuelle de l'enfant. Il est important de considérer cette observation avec prudence étant donné que l'échantillon a été sélectionné parmi la clientèle d'un CALACS, les participants effectuaient déjà un travail thérapeutique par rapport aux agressions sexuelles vécues par leur enfant.

Introduction

L'agression sexuelle chez les enfants est une problématique sociale qui connaît encore beaucoup de tabous dans la société contemporaine. Le retrait des cours d'éducation à la sexualité dans le cursus scolaire, le manque de prévention sur les agressions sexuelles dans les divers systèmes sociaux et la sous-représentation de la problématique dans les médias contribuent à taire ce phénomène malheureusement trop répandu. La plupart des gens préfèrent nier l'existence d'un tel fléau plutôt que d'adresser le problème directement. De ce fait, les familles qui se retrouvent aux prises avec un dévoilement de leur enfant sont confrontées à un réel choc et ignorent souvent de quelle façon retrouver leur équilibre familial.

Le présent mémoire s'intéresse aux moyens mis en place par les parents pour traverser la crise familiale provoquée par le dévoilement de l'agression sexuelle par un des enfants. Par l'analyse des réactions, des sentiments et des stratégies d'adaptation et de soutien déployées par les mères et les pères, ce mémoire entreprend le défi de relever des similitudes ou des différences entre le parcours de chacun des parents de l'enfant victime.

Ce mémoire vise donc à répondre à quatre objectifs de recherche qui ont fait partie intégrante de tout le processus d'analyse soit : 1) identifier les réactions des parents à la suite du dévoilement d'une agression sexuelle vécue par l'un de leurs enfants, 2) documenter les conséquences d'une agression sexuelle d'un enfant chez ses parents, 3) décrire les stratégies d'adaptation utilisées par ces parents pour surmonter les difficultés vécues à la suite d'une agression sexuelle de l'un des enfants et 4) documenter les

différences perçues entre les pères et les mères en ce qui a trait aux sentiments vécus, aux réactions, aux conséquences et aux stratégies d'adaptation utilisées pour soutenir l'enfant dans son processus de rétablissement.

Le mémoire se divise en six grands chapitres. Le premier s'attarde à une description approfondie de la problématique des agressions sexuelles chez les enfants. Le deuxième met en lumière les concepts clés de la présente étude à travers une recension des écrits. Ces concepts clés recourent les notions d'agression sexuelle et les conséquences qui découlent d'un dévoilement pour l'enfant et pour les parents, de stratégies d'adaptation, de soutien et de pratiques parentales. Le troisième chapitre de ce mémoire présente les cadres conceptuels ayant guidé la présentation et l'analyse des résultats, soit le cadre d'analyse systémique et le cadre d'analyse de l'approche transactionnelle du stress de Lazarus et Folkman (1984). Le quatrième permet d'apporter des informations sur les divers aspects méthodologiques à la base de la présente étude. Pour sa part, le cinquième chapitre s'attarde à la présentation des résultats obtenus à la suite de la collecte de données. Finalement le dernier chapitre discute des résultats en fonction des recherches existantes et présente les limites et les forces de l'étude de même que les avenues pour la pratique du travail social ainsi que pour les recherches futures dans ce même domaine. Ces six chapitres permettent au lecteur de faire un tour d'horizon de la problématique des agressions sexuelles dans un angle d'analyse mettant de l'avant les parents d'enfants victimes.

CHAPITRE 1

Problématique

L'agression sexuelle envers les enfants est un problème social qui a des répercussions importantes chez les victimes, mais également chez les personnes qui vivent avec ces dernières (Saint-Pierre & Viau, 2010). En 1995, le gouvernement québécois s'est doté d'une politique pour diminuer l'ampleur de cette problématique. Les orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle ont permis à certains chercheurs de développer les connaissances sur ce phénomène (Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle, 2001). Les données statistiques, comme celles du Ministère de la Sécurité publique du Québec, permettent de dresser un portrait sommaire des victimes d'agression sexuelle, des formes d'abus commis ainsi que des agresseurs. Plusieurs de ces recherches font état des causes et des conséquences des agressions sexuelles, de l'ampleur de la victimisation dans la société, des formes que les agressions sexuelles peuvent prendre et des interventions pouvant être mises en place en réponse à la victimisation. Les prochaines sections de ce premier chapitre aborderont ces aspects afin d'effectuer un premier tour d'horizon de cette problématique. Dans les études portant sur la fréquence ou sur les conséquences des agressions sexuelles, les auteurs décrivent souvent les agressions sexuelles en détaillant les actes sexuels commis, l'âge de la victime et de l'agresseur, le lien entre ceux-ci ainsi que les conditions abusives (Alaggia, 2004; Finkelhor, 1994).

1.1 Ampleur des agressions sexuelles au Québec

Gilbert et al., (2008) ont eu le souci de répertorier trois types d'études qui mettent en évidence la fréquence de la maltraitance envers les enfants ainsi que les raisons de la sous-estimation du nombre d'agressions sexuelles. Le premier type implique la participation de gens assez vieux (adultes) pour participer à une enquête et rapporter leur

propre victimisation passée de maltraitance alors que le deuxième type d'études demande aux parents de décrire le climat familial en rapportant les cas de maltraitance, ou en détaillant les pratiques parentales prodiguées au sein de leur famille (Gilbert et al., 2008). Ces deux premiers types d'études impliquent une enquête dans la communauté basée sur des sondages auto-rapportés. Le troisième type d'étude se base sur les analyses statistiques des instances en protection de la jeunesse ou de celles des services policiers.

Depuis 2002, le gouvernement publie à chaque année un rapport statistique sur les agressions et infractions à caractère sexuel au Québec. Ces statistiques permettent de tracer l'évolution annuelle des infractions précédentes, de présenter le profil des victimes et des agresseurs et d'informer la population sur le classement de ces infractions (Ministère de la Sécurité publique, 2012). Ce rapport statistique correspond au troisième type d'étude répertorié par Gilbert et al., (2008). L'ensemble de ces rapports a permis de démontrer que le Québec a connu dans la dernière décennie une diminution globale des infractions sexuelles. Toutefois, en 2013, le taux d'infractions sexuelles a augmenté de 4,6 % en enregistrant 245 infractions de plus qu'en 2012 passant à 67,8 par 100 000 habitants. Le taux de 2011 enregistré étant le plus faible de la dernière décennie (4930 infractions sexuelles, toutes catégories confondues) et celui de 2013 ayant atteint le plus haut niveau depuis 2006, totalisant 5526 infractions sexuelles (Ministère de la Sécurité publique, 2015).

De ces infractions en 2013, 3855 sont des agressions sexuelles¹ et 1671 sont dans la catégorie des autres infractions sexuelles². Ce taux a augmenté de 18,2 % comparativement à l'année précédente. Il est à noter qu'une hausse constante de cette catégorie est observée depuis 2006 (Ministère de la Sécurité publique, 2015). Ces statistiques sont issues des données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité des services policiers. Elles répertorient l'ensemble des infractions déclarées à la police, mais ne permettent pas d'établir l'ampleur réelle des agressions sexuelles. Pour plusieurs raisons, l'ampleur du chiffre noir des agressions sexuelles est non-négligeable. Le chiffre noir correspond à un terrain de criminalité non-occupé par la justice pénale (Pires, 1994). C'est-à-dire que de nombreuses victimes ne dévoilent pas leur vécu d'agression sexuelle et parmi celles qui le divulguent, certaines ne se rendent pas jusqu'au processus judiciaire. C'est pourquoi, dans les relevés de statistiques faisant état de cette problématique, le phénomène n'est connu et mesuré qu'en partie. Un grand nombre d'agressions reste inconnu du système de justice et une majorité des victimes ne dénoncent pas leur agresseur (Aubuscon, Lalam, Padieu & Zamora, 2002) ou le dénoncent plusieurs années plus tard.

L'étude d'incidence québécoise (ÉIQ) sur les signalements évalués en protection de la jeunesse de 2008 a permis de ressortir de nombreuses statistiques pertinentes en lien avec les agressions sexuelles sur les enfants. Cette étude met de l'avant un comparatif

¹ Emploi de la force, directement ou indirectement, contre une personne sans son consentement, dans des circonstances de nature sexuelle, de manière à porter préjudice à son intégrité sexuelle (Ministère de la Sécurité publique, 2013).

² Regroupent notamment les cas de violence sexuelle envers les moins de 18 ans : contacts sexuels ou incitation à des contacts sexuels avec un enfant de moins de 16 ans, exploitation sexuelle d'un jeune de 16 ou 17 ans, inceste, relations sexuelles anales non consentantes ou entre personnes de moins de 18 ans, bestialité et, depuis 2008, corruption d'enfant, leurre d'un enfant de moins de 18 ans au moyen d'un ordinateur ainsi que voyeurisme (Ministère de la Sécurité publique, 2013).

entre les interventions effectuées par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) en 1998 et en 2008 (Hélie, Turcotte, Trocmé & Tourigny, 2008). L'ÉIQ a également permis de tracer un portrait des cas de maltraitance des enfants rapportés à la DPJ (Hélie et al., 2008). Le formulaire d'enquête de l'ÉIQ mesure trois dimensions; 1) la situation signalée à la DPJ et l'évaluation qui en est faite, 2) les pratiques de la DPJ et l'enfant et 3) son milieu de vie (Hélie et al., 2008). L'agression sexuelle et les différentes formes qu'elle peut prendre constituent l'une des catégories évaluées par l'ÉIQ qui correspond à la dimension de la situation signalée. Les pratiques effectuées par les intervenants des Centres jeunesse (placement, garde provisoire, judiciarisation du processus, etc.) correspondent à la deuxième dimension évaluée par l'ÉIQ (Hélie et al., 2008). Finalement les caractéristiques de l'enfant évalué, de son environnement et de sa famille constituent les composantes de la troisième dimension et seront particulièrement pertinentes pour ce mémoire.

Parmi toutes les situations de signalement qui ont fait l'objet d'une évaluation, le pourcentage d'agression sexuelle jugée fondée a diminué de 2 % en dix ans, passant de 8 % en 1998 à 6 % en 2008. L'incident est fondé lorsque des preuves confirment que la situation faisant l'objet d'un signalement s'est réellement produite et non fondé lorsque les preuves indiquent que la problématique n'a pas eu lieu (Hélie et al., 2008). Le premier temps de mesure a démontré une incidence de 0,93 /1000 enfants ayant vécu au moins un épisode d'agression sexuelle jugé fondé en 1998, comparativement à 78/1000 enfants en 2008 (Hélie et al., 2008). Ces données permettent de déterminer l'incidence de l'ensemble des agressions sexuelles sur les enfants pour cette décennie.

Tel que mentionné précédemment, ces données sont partielles puisque ces cas d'agressions sexuelles sont seulement ceux qui ont été reconnus par la Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ). De nombreux enfants qui ne dévoilent pas leur vécu d'agression sexuelle sont donc exclus de ces statistiques tout comme les cas qui sont réels mais qui, pour diverses raisons, n'ont pas été retenus par le DPJ. Pour leur part, les études de prévalence et d'incidence abordées dans Turner, Chamberlain, Hamelin et Tourigny (2001) démontrent une plus grande proportion de filles abusées que de garçons. En effet, parmi toutes les victimes d'agression sexuelle, environ 20 % sont des garçons. Les jeunes filles âgées de moins de 18 ans sont les plus touchées par les agressions sexuelles (50 % des victimes), les femmes adultes composent le tiers des victimes (33 %) alors que les garçons et les hommes sont les victimes dans 14 % et 3 % des cas respectivement.

Une étude québécoise correspondant au premier type d'études répertorié par Gilbert et al., (2008) a démontré une concordance dans les diverses statistiques (Hébert, Tourigny, Cyr, McDuff & Joly, 2009). Selon cette étude qui demandait à une population adulte de rapporter leur victimisation passée, 22,1 % des femmes ont déclaré avoir été victime d'une agression sexuelle (attouchements et viol confondus) durant leur enfance et 9,7 % des hommes ont déclaré la même chose (Hébert et al., 2009). Ces résultats concordent avec ceux de deux méta-analyses qui indiquent qu'environ 8 % des garçons et entre 18-20 % des femmes sont victimes d'agression sexuelle (Pereda, Guilera, Forns & Gómez-Benito, 2009; Stoltenborg, van IJzendoorn, Euser & Bakermans-Kranenburg, 2011). Ces études permettent également de prendre conscience des mythes qui circulent dans la société à l'égard des agressions sexuelles. Par exemple, il est faux de penser que la plupart des agressions sexuelles sont commises par des inconnus. En effet, selon les statistiques du Ministère de la Sécurité publique (2011), environ 70 % des agressions

sexuelles auprès des jeunes ont eu lieu dans une résidence privée. Seulement 11 % des cas sont commis par une personne étrangère à la victime (Turner, Chamberland, Hamelin & Tourigny, 2001). La majorité des agresseurs sont donc des connaissances qui font partie de la famille élargie (60 %) ou sont issus de la famille immédiate (29 %) des victimes (Turner et al., 2001; Institut national de la santé publique du Québec, 2013; Ministère de la Sécurité publique, 2011). Il est important de mentionner que les études rétrospectives peuvent comporter certaines limites. Par exemple, les données autorapportées ne permettent pas nécessairement d'établir avec véracité que l'agression sexuelle rapportée par le participant a eu lieu dans le passé. Par contre Stoltenborgh, et ses collaborateurs (2011) stipulent qu'il est plus fréquent que l'agression sexuelle soit sous-rapportée que faussement alléguée. De plus, les enquêtes rétrospectives peuvent également comprendre des biais de mémoire qui viennent altérer les données recueillies (Stoltenborgh et al., 2011).

Pour leur part, Turner et al. (2001) ont catégorisé les agressions sexuelles en deux grandes catégories : 1) intrafamiliales (causées par un membre de la famille proche ou élargie, ou une figure parentale) et 2) extrafamiliales (causées par une connaissance ou un étranger). Cette typologie a permis d'évaluer que les filles sont plus souvent victimes d'agressions sexuelles intrafamiliales (Institut national de santé publique du Québec, 2013), alors que les garçons sont plus souvent agressés par des inconnus (donc victimes d'une agression sexuelle extrafamiliale) (Institut national de santé publique du Québec, 2013). De plus, il semblerait que les enfants plus jeunes soient plus fréquemment victimes des membres de leur famille, alors que les plus vieux sont plus susceptibles de subir les assauts d'un agresseur étranger. Les agressions sexuelles intrafamiliales seraient davantage intrusives (pénétration dans 61,3 % des cas) et surviendraient généralement à

plusieurs reprises (71 % des cas), ce qui augmente la sévérité des conséquences de celles-ci (Institut national de santé publique du Québec, 2013).

Toutes les mesures de fréquence et de sévérité de la maltraitance comprennent des biais (Gilbert et al., 2008). En effet, un écart important dans le nombre rapporté d'agressions persiste entre les premiers types d'enquêtes (les sondages auto rapportés auprès de la communauté qui dévoilent un pourcentage élevé d'enfants victimes de maltraitance dans leur jeunesse) et le troisième (la compilation des données officielles) (Gilbert et al., 2008). Certains facteurs permettent d'expliquer ces inconsistances. À ce sujet, Tourigny, Trocmé, Hélie et Larrivée (2006) évaluent que la majorité des mauvais traitements envers les enfants ne seront jamais signalés à la protection de la jeunesse. Gilbert et al., (2008) stipulent quant à eux, qu'un faible pourcentage des enfants victimes de maltraitance reçoit l'attention des instances de protection officielles et que cet écart est encore plus important lorsqu'il est question d'agression sexuelle sur des enfants. En effet, des facteurs tels que l'oubli, le déni, l'embarras ou l'incompréhension des gestes d'agression sexuelle posés sur des enfants ont tendance à entraîner une sous-estimation de la prévalence de ce type de maltraitance (Gilbert et al., 2008). Les enquêtes rétrospectives sur la maltraitance permettraient donc de déterminer plus efficacement l'ampleur du phénomène (Tourigny et al., 2006).

Selon Hébert et al., (2009), seulement deux variables semblent reliées à un dévoilement rapide après l'agression sexuelle : le fait d'être de sexe féminin et que l'agression soit perpétrée par une personne extérieure à la famille. Lors des cas contraires, le dévoilement prend généralement plus de temps. En effet, le fait d'être une victime de sexe masculin entraînerait un sentiment de honte plus grand provoqué par les pratiques de

socialisation et la perception de la masculinité dans la société (Hébert et al., 2009). Puis, lorsque l'agression est intrafamiliale, la dimension de secret prend une place plus importante, de même que le désir de ne pas trahir un membre de sa propre famille et ainsi subir les conséquences d'une réorganisation familiale (Hébert et al., 2009).

1.2 Modèles explicatifs et facteurs de risque

Le passage à l'acte d'une agression sexuelle sur un enfant s'explique difficilement. Certains modèles explicatifs tentent toutefois de répertorier différents facteurs de risque chez l'agresseur ainsi que chez la victime. Finkelhor (1984) élabore un modèle qui prend en compte quatre conditions de passage à l'acte. Tout d'abord, l'agresseur doit avoir la motivation ou de l'intérêt pour l'agression sexuelle d'un enfant et ensuite celui-ci doit passer outre ses inhibitions internes à l'égard de cet acte. Pour sa part, la troisième condition consiste à l'accès à un enfant pour l'agresseur et finalement, il doit pouvoir vaincre, par différentes stratégies, les résistances de l'enfant face à l'agression sexuelle (Finkelhor, 1984). Ce modèle fait état de plusieurs facteurs de risque pouvant mener à l'agression tels que l'incapacité pour l'agresseur de satisfaire ses besoins émotionnels et sexuels lors de relations avec des adultes, l'abus de drogues et d'alcool, les distorsions cognitives qui peuvent diminuer les inhibitions en regard du passage à l'acte ainsi que le manque de supervision parentale qui facilite l'accès à l'enfant et la vulnérabilité de ce dernier (Finkelhor, 1984).

D'autres modèles théoriques font état des éléments qui peuvent expliquer la persistance des séquelles à la suite du passage à l'acte sexuel sur un enfant (Barker-Collo & Read, 2003; Freeman & Morris, 2001). Certains se sont avérés plus pertinents et ont été

relevés par Hébert, Cyr et Tourigny (2011). À ce sujet, le modèle transactionnel de Spaccarelli (1994) met de l'avant toute une série de stressseurs qui vont influencer l'adaptation de l'enfant à son traumatisme. Ces facteurs sont les caractéristiques de l'agression subie, les événements entourant l'agression sexuelle et les événements provoqués par le dévoilement. De plus, Spaccarelli (1994) aborde l'influence de certains facteurs individuels comme l'évaluation cognitive et les attributions de même que les stratégies d'adaptation de l'enfant. Ces facteurs vont influencer la perception que celui-ci aura de l'agression vécue (Hébert, et al., 2011). Ces auteurs ont également stipulé que les réactions de l'enfant à l'égard de sa victimisation d'agression sexuelle vont dépendre d'une interaction entre les caractéristiques personnelles et celles de l'environnement. Pour sa part, le modèle de Finkelhor (1984) est pertinent encore aujourd'hui puisqu'il est le seul modèle répertorié qui, en plus de prendre en considération les facteurs de risque liés à l'agresseur sexuel, considère les caractéristiques liées à l'environnement de l'enfant et celles liées à l'enfant lui-même (Hébert et al., 2011).

Même si l'enfant n'est jamais considéré comme responsable des agressions sexuelles qu'il peut vivre, dans une perspective de prévention primaire, certains chercheurs se sont penchés sur les caractéristiques communes des victimes et sur les circonstances des agressions sexuelles. Les données existantes permettent alors de constater que les enfants victimes d'agressions sexuelles sont surtout des filles (dans 75 à 85 % des cas) (Black et al., 2001; Finkelhor & Baron, 1986; Hébert et al., 2011; Knutson, 1995). Certaines périodes d'âge sont aussi plus risquées. En effet, les filles âgées de six et sept ans et celles âgées de 10 à 12 ans sont plus à risque d'être victimes d'agression sexuelle, alors que les enfants de moins de six ans sont les moins à risque (Finkelhor & Baron, 1986; Hébert et

al., 2011). De plus, les filles subissent plus souvent des agressions sexuelles intrusives, telles que la pénétration (12,5 %), que les garçons (4,2 %).

Certaines caractéristiques personnelles à l'enfant peuvent aussi le prédisposer à vivre des agressions sexuelles, notamment : les problèmes de comportements, des déficits intellectuels, des difficultés à l'école, l'isolement, la victimisation passée d'abus physique ou sexuelle dans la famille et un grand besoin d'attention ou un handicap physique (Black et al., 2001; Finkelhor & Baron, 1986; Hébert et al., 2011; Knutson, 1995).

Certaines caractéristiques familiales peuvent aussi augmenter le risque pour un enfant d'être victime d'agression sexuelle. Wolfe (2007) a identifié une série de facteurs de risque familiaux et parentaux concernant la victimisation d'agression sexuelle dans la famille (Hébert et al., 2011). Ainsi, cet auteur a démontré que la capacité parentale à surveiller son enfant peut ainsi influencer sa vulnérabilité aux situations d'agressions sexuelles possibles. Chez les parents, les facteurs de risque sont de l'ordre de la grossesse non désirée, un faible niveau d'éducation de la mère, la consommation de drogues ou d'alcool, les troubles de santé mentale, une difficulté dans la relation parent/enfant, un faible sentiment de compétence parentale et une perception faible de la qualité du soutien émotif offert par le parent (Black et al., 2001; Finkelhor & Baron, 1986; Fleming, Mullen & Bammer, 1997; Hébert et al., 2011; Tourigny & Dufour, 2000). Deux contextes familiaux peuvent également influencer le risque de victimisation d'agression sexuelle : lorsque l'enfant ne vit pas avec ses deux parents biologiques, ou lorsque ceux-ci sont en relation conjugale mais qu'ils connaissent de nombreuses difficultés (Black et al., 2001; Faller, 1991; Finkelhor, & Baron, 1986; Hébert et al., 2011).

Plusieurs éléments ont donc été mis de l'avant afin de décrire le processus pouvant mener à une agression sexuelle, ainsi que les facteurs de risque de victimisation. Toutefois, le présent mémoire s'intéresse davantage au processus qui suit le dévoilement d'une agression sexuelle sur un enfant. Les réactions et les conséquences vécues par les parents ainsi que les stratégies d'adaptation et de soutien déployées par ceux-ci pour traverser cette crise ainsi que pour accompagner leur enfant à travers cette épreuve sont les principaux éléments d'intérêts.

1.3 Conséquences des agressions sexuelles

Les agressions sexuelles entraînent des conséquences non seulement sur la personne qui en est victime et sur les différents membres de sa famille immédiate et élargie mais aussi sur la société. En effet, la maltraitance sexuelle d'enfants, qu'elle soit intrafamiliale ou extrafamiliale génère des impacts à court et à long termes qui influencent les choix de société. Gilbert et al., (2008) identifient des conséquences telles que les problèmes d'éducation et d'employabilité, les problèmes de santé mentale et physique et les taux d'agression, de criminalité et de violence. Gilbert et ses collaborateurs (2008) spécifient toutefois qu'il est complexe de trouver un lien direct entre la maltraitance et les problèmes de santé mentale bien que la cumulation et la sévérité de la maltraitance semblent avoir un impact important sur le développement du cerveau (Glasser, 2000).

Les conséquences à long terme sur la santé physique sont difficiles à démontrer (Gilbert et al., 2008). Certaines études démontrent toutefois que les enfants victimes de maltraitance sexuelle ont plus de risque de développer des troubles alimentaires (Brewerton, 2007) et des pratiques sexuelles à risque (Lissau & Sorensen, 1994) dont la

précocité des rapports sexuels, un plus grand nombre de partenaires, des avortements plus fréquents et un plus grand risque d'infections transmissibles sexuellement et par le sang. D'un point de vue plus sociétal, Gilbert et al., (2008) stipulent que les enfants ayant été maltraités ont plus de risque de devenir à leur tour violents et agressifs envers les autres. En effet, des études rétrospectives ont démontré que le vécu d'abus physiques ou sexuels entraînait une plus grande propension à être délinquant ou d'user de violence chez les filles et les garçons qui en ont été victimes (Hubbard & Pratt, 2002).

Bien que celles-ci puissent être nombreuses et lourdes à porter pour les enfants qui ont été victimes de maltraitance, certains facteurs peuvent contribuer au processus de résilience. Le soutien des parents et les stratégies mises en place pour venir en aide et protéger l'enfant sont démontrés comme déterminants dans le processus de résilience de l'enfant victime d'agression sexuelle (de Becker, 2009; Dufour et al., 2000). Le chapitre portant sur la recension des écrits détaillera plus en profondeur les conséquences énumérées ci-haut sur les enfants victimes ainsi que sur les différents membres de leur famille. Le soutien des parents ainsi que les stratégies d'adaptation utilisées pour faire face à une crise familiale induite par le dévoilement d'agression sexuelle d'un enfant seront aussi élaborés en ce qui a trait à leurs impacts sur le processus de résilience. L'agression sexuelle sur les enfants est donc un phénomène bien réel qui entraîne des conséquences importantes sur l'enfant lui-même ainsi que sur ses parents. Documenter ces conséquences s'inscrit dans les objectifs de ce mémoire, de même que cerner les stratégies mises en place par les parents pour aider leur enfant à traverser cette crise.

CHAPITRE 2

Recension des écrits

Ce chapitre permet entre autre de préciser l'angle d'analyse de la thématique de recherche soit: les stratégies d'adaptation et de soutien de parents d'enfants victimes d'agression sexuelle. Une définition sommaire du principal concept à l'étude sera donc présentée, suivie par un approfondissement de notions pertinentes aux analyses de ce mémoire. Ainsi, les conséquences de l'agression sexuelle pour l'enfant victime et sa famille, les réactions des parents à la suite d'un dévoilement d'agression sexuelle de l'un de leur enfant de même que la notion de soutien seront présentées plus en profondeur dans la section suivant qui présentera les principales conceptions des auteurs ainsi que les sous-thèmes qui ressortent de l'étude de ces différents concepts.

2.1 Définition du concept d'agression sexuelle

Le concept dominant dans ce mémoire est celui de l'agression sexuelle. Pour faciliter la compréhension de cet élément, il importe de le définir de façon rigoureuse. D'autres concepts se greffent à cette thématique dominante et feront l'objet d'une définition détaillée dans des parties subséquentes de ce mémoire. Ainsi, la notion de soutien social sera présentée dans le présent chapitre tandis que la notion de stratégie d'adaptation fera l'objet d'une élaboration dans le chapitre subséquent.

Le premier thème central de la présente étude est celui des agressions sexuelles. Bien qu'il n'existe pas de consensus sur la définition de cette notion, le gouvernement du Québec (2001) a choisi de mettre de l'avant certains éléments. En effet, l'agression sexuelle est définie par ce gouvernement comme :

...un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou, dans certains cas,

notamment dans celui des enfants, par une manipulation affective ou par du chantage. Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou sous la menace implicite ou explicite. Une agression sexuelle porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment à l'intégrité physique et psychologique et à la sécurité de la personne (Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle, 2001, p. 22).

Cette définition a fait l'objet d'une analyse approfondie par divers ministères œuvrant ensemble sur les orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle (Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle, 2001). Elle met l'accent sur l'acte de contrôle et de domination d'un individu sur sa victime, cela afin de positionner la définition au-delà des stéréotypes, mythes et préjugés que la société peut présenter à l'égard des victimes d'agressions sexuelles et des contextes de celles-ci. La définition émise par le gouvernement du Québec permet d'englober les facteurs sociodémographiques (âge, sexe, culture, religion, orientation sexuelle, classe sociale, etc.) de la victime et de son agresseur et toute forme d'agression perpétrée.

Cette définition prend en considération les aspects légaux d'une agression sexuelle, mais sans approfondir le contexte particulier d'une agression sexuelle sur un enfant. À ce sujet, la définition de l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) (2000) permet de préciser ce concept en incluant les particularités propres aux enfants et adolescents :

Tout geste posé par une personne donnant ou recherchant une stimulation sexuelle non appropriée quant à l'âge et au niveau de développement de l'enfant ou de l'adolescent, portant ainsi atteinte à son intégrité corporelle ou psychique, alors que l'abuseur a un lien de consanguinité avec la victime ou qu'il est en position de responsabilité, d'autorité ou de domination avec elle. (ACJQ, 2000, p.15.)

Le code criminel canadien a aussi élaboré sa définition de l'agression sexuelle. *De compétence fédérale, le code criminel sanctionne, entre autres, différentes infractions à caractère sexuel qui peuvent être commises sur des adultes ou des enfants*³. Dans la littérature, deux types d'agression sexuelle sont généralement distinguées : l'agression sexuelle intrafamiliale⁴, dans laquelle l'agresseur a un lien de parenté avec la victime (au sens large, c'est-à-dire que les agresseurs peuvent être le père, la mère, les enfants de la fratrie, le beau-père, le tuteur légal ou un adulte significatif dans la vie des enfants), et l'agression sexuelle extrafamiliale où l'agresseur n'a aucun lien de parenté avec la victime (professeur, ami de la famille, gardienne, inconnu, etc.) (Hébert, et al., 2011).

2.2 Conséquences des agressions sexuelles

Le vécu d'une agression sexuelle peut entraîner des nombreuses conséquences sur un enfant ainsi que sur l'ensemble des membres de sa famille. Ces conséquences dépendent de différents éléments d'influence, tels que la relation entre l'agresseur et l'enfant et entre les parents et l'agresseur, la fréquence des agressions, les moyens utilisés par l'agresseur, les formes de violence présentes lors de l'agression ainsi que les réactions et l'influence des proches (Boivin & Boucher-Dandurand, 2009). Le présent mémoire s'intéresse aux impacts des agressions sexuelles ainsi qu'aux stratégies utilisées par les parents pour les surmonter et pour apporter leur soutien à l'enfant victime. Avant de se pencher sur les

³Les différentes catégories d'agressions à caractère sexuel sanctionnées par le code criminel sont : agression sexuelle simple (niveau 1), agression sexuelle armée, menaces à une tierce personne ou infliction de lésions corporelles (niveau 2, agression sexuelle grave (niveau 3). <https://www.inspq.qc.ca/agression-sexuelle/loi/cadre-legal>

⁴ Historiquement, les termes d'agression sexuelle intrafamiliale et d'inceste étaient utilisés de façon interchangeable. La littérature récente met de l'avant le terme d'agression sexuelle intrafamiliale, c'est donc ce thème qui sera utilisé tout au long du présent mémoire.

impacts des agressions sexuelles sur les parents, il importe de dresser un portrait des conséquences vécues par les enfants qui subissent ces assauts à leur intimité.

2.2.1 Conséquences des agressions sexuelles pour l'enfant victime

Saint-Pierre et Viau (2010) ont dégagé deux types de troubles pouvant être observés chez les enfants victimes d'agression sexuelle : les troubles intériorisés qui désignent les symptômes d'anxiété, de dépression, les troubles somatiques et les comportements d'isolement social ainsi que les troubles extériorisés qui se manifestent par des sentiments de colère de l'enfant, de l'agressivité et des troubles des conduites. Les enfants victimes d'agression sexuelle peuvent aussi vivre des difficultés d'adaptation scolaire (Daignault & Hébert, 2004; 2009). Si l'enfant présentait déjà des traits anxieux avant l'agression sexuelle, il sera plus à risque de développer des symptômes de stress post-traumatique qu'un enfant agressé qui n'avait pas de symptômes anxieux auparavant (Berliner, 2011).

Les symptômes relatifs au trouble de stress post-traumatique (TSPT) sont bien souvent observés chez les enfants victimes d'agression sexuelle, mais sans nécessairement être diagnostiqués comme TSPT (van der Kolk, 2007). Ces symptômes sont de l'ordre du contrôle des impulsions, des problèmes dissociatifs et de l'attention, des problèmes relationnels, de l'abus de substance, des troubles de personnalité limite et antisociale ainsi que des troubles de l'alimentation, sexuels, somatiques, cardiovasculaires, métaboliques et immunologiques (van der Kolk, 2007). En reléguant ces symptômes de stress post traumatique à des conditions comorbides, les professionnels passent parfois à côté du réel diagnostic appliquant ainsi des approches et traitements non pertinents (van der Kolk, 2007).

Les chercheurs s'entendent pour dire qu'il y a une diversité des profils dans les cas d'agressions sexuelles. En effet, il est difficile, voire impossible d'établir une seule et unique trajectoire entre la victimisation d'agression sexuelle et les conséquences vécues. Certains facteurs peuvent influencer le fait de vivre ou pas des symptômes de l'agression sexuelle; la nature de l'abus vécu, les capacités de résilience des enfants, etc. (Hébert et al., 2011). Il est également important de préciser que certains enfants demeurent asymptomatiques après un vécu d'agression sexuelle. L'absence de symptômes perceptibles ne signifie toutefois pas nécessairement que l'enfant ne souffre pas intérieurement (St-Pierre & Viau, 2010). De plus, il est estimé que 30 % des enfants qui ne présentent pas de conséquences au moment du dévoilement ont développé des difficultés par la suite (St-Pierre & Viau, 2010). Cette absence de conséquences perceptibles peut être attribuable à différents facteurs de protection inhérents au contexte de vie de l'enfant, combinés à des réactions parentales de soutien et de réassurance (St-Pierre & Viau, 2010). Pour leur part, Kendall-Tackett, Williams et Finkelhor (1993) font référence à ces facteurs de protection qui augmentent la capacité de l'enfant à composer avec le trauma subi. Les facteurs de protection sont des caractéristiques individuelles ou environnementales qui modifient, améliorent ou altèrent la réponse d'un individu à une menace ou une agression (Rutter, 1985). Parmi ces facteurs de protection, l'on retrouve les facteurs liés à l'individu : l'intelligence des enfants, une bonne estime de soi, des bonnes capacités de communication, une maturité précoce, des stratégies d'adaptation efficaces, la recherche de soutien et la révélation, la restructuration cognitive, la perception des effets positifs, le sens donné à l'événement ainsi que l'expression des émotions (Dufour, Nadeau & Bertrand, 2000). Les facteurs de protection comprennent aussi une dimension environnementale qui fait presque toujours référence au rôle du soutien parental et celui

fourni par l'entourage de la victime. Des études démontrent que ces facteurs sont primordiaux dans le rétablissement des victimes (Dufour et al., 2000). Le soutien parental est souvent défini comme le niveau d'acceptation, de sollicitude et d'aide apporté à l'enfant par ceux qui s'occupent principalement de lui. Le présent mémoire vise à déterminer quelles sont les stratégies parentales et les formes de soutien qui favorisent la résilience chez l'enfant victime d'agression sexuelle. Un comparatif sera alors effectué entre les réactions et les stratégies des mères et celles des pères des enfants victimes d'agressions sexuelles. Toutefois, avant d'aborder ces deux éléments, il est nécessaire de documenter comment les agressions sexuelles d'un enfant affectent la vie de leurs parents.

2.2.2 Conséquences du vécu d'agression sexuelle d'un enfant chez ses parents

Les conséquences d'une agression sexuelle pour les parents d'un enfant agressé peuvent principalement s'observer sur les plans émotif et comportemental (Saint-Pierre & Viau, 2010). En ce qui a trait aux conséquences observées chez les parents non-agresseurs au plan émotif, elles varient considérablement (Hébert, et al., 2011). Certains parents vont vivre une blessure affective profonde après le dévoilement de leur enfant, d'autres vont ressentir un sentiment de doute ou de déni ainsi qu'un stress psychologique important (Saint-Pierre & Viau, 2010). Après une évaluation psychologique, les conséquences vécues par les parents peuvent être qualifiées de traumatisme vicariant (ou secondaire) puisqu'elles correspondent souvent aux symptômes du TSPT (Hébert et al., 2011). Le traumatisme vicariant se présente à travers des symptômes tels que la confusion, un sentiment d'insécurité ou de vulnérabilité, un sentiment d'impuissance ou d'injustice. Il peut aussi s'observer à travers des flashbacks, des cauchemars relatifs aux scènes de l'agression sexuelle rapportées par l'enfant, de l'anxiété ou de l'hypervigilance. De plus,

des conséquences physiques telles que la perte d'appétit, l'insomnie, des palpitations cardiaques ou l'augmentation de la consommation d'alcool peuvent être observées ainsi que des conséquences relationnelles comme une baisse de l'intérêt pour l'intimité ou la sexualité, des relations personnelles tendues, des changements dans les comportements parentaux ou de l'isolement (Nadeau, 2010). Des études ont aussi identifié la présence de symptômes d'évitement et d'intrusion associés au TSPT (Hébert et al., 2011).

D'autres conséquences psychologiques sont aussi observables chez les parents d'enfants victimes d'agression sexuelle. Ainsi, ces derniers peuvent ressentir un sentiment d'impuissance devant la souffrance de leur enfant, avoir l'impression d'être un mauvais parent, avoir l'impression de ne plus reconnaître leur enfant et de ne plus savoir comment le prendre (Saint-Pierre & Viau, 2010). De plus, les parents de l'enfant peuvent ressentir de la colère face à l'agresseur, de la culpabilité de ne pas avoir pu protéger l'enfant, devenir hypervigilants et restrictifs envers l'enfant victime et sa fratrie pour éviter que l'agression sexuelle se reproduise (Saint-Pierre & Viau, 2010). Ensuite, les parents peuvent avoir peur que leur enfant ne soit plus jamais comme avant et doivent apprendre à composer avec les impacts du dévoilement face à l'entourage et les mythes et préjugés qui en ressortent (Saint-Pierre & Viau, 2010). L'histoire personnelle du parent peut refaire surface avec toutes les émotions qui en découlent et celui-ci doit vivre et traverser toute la trajectoire de services d'une agression sexuelle sur un enfant (processus judiciaire, processus thérapeutique) (Boivin & Boucher-Dandurand, 2009).

Les parents qui apprennent que leur enfant est victime d'agression sexuelle peuvent également vivre des conséquences au plan de leur vie sociale, familiale et conjugale (Saint-Pierre & Viau, 2010). Étant donné que deux individus à part entière forment une

entité conjugale, il est fréquent que les réactions au dévoilement ne soient pas synchronisées. De ce fait, l'un des partenaires peut se sentir incompris de l'autre parent (Saint-Pierre & Viau, 2010). Des difficultés de communications, des conflits conjugaux peuvent alors prendre de l'importance au sein du couple, en plus de difficultés au plan de la sexualité (idem, 2010). Les conséquences de leur implication dans le processus judiciaire et thérapeutique pour leur enfant sont également non négligeables. Cette implication demande beaucoup de mobilisation et d'engagement de la part des parents qui doivent orchestrer leurs obligations familiales et professionnelles selon les demandes de ce processus. Ces dernières conséquences, observées au plan clinique, sont toutefois peu documentées dans la littérature, c'est pourquoi ce présent mémoire s'attardera à ces conséquences, qualifiées ici d'organisationnelles.

Lors de la survenue d'un événement traumatique, diverses fonctions parentales peuvent se trouver perturbées. Ces fonctions parentales font référence à des qualités d'interaction du parent avec son enfant. Romano (2013) élabore de quelle façon les trois fonctions parentales de protection, de compréhension et d'affection/valorisation peuvent être atteintes. Tel que mentionné plus haut, une agression sexuelle sur un enfant vient affecter la fonction protectrice du parent. Quand les parents sont adéquats pour l'enfant, celui-ci a la conviction que ses parents sauront le protéger des menaces du monde extérieur. Lorsque l'enfant est agressé et qu'en plus les parents réagissent avec détresse, l'enfant n'a plus la même confiance dans la capacité de ses parents à le protéger. De même, ceux-ci doutent de leurs compétences en tant que parents et peuvent se culpabiliser, se sentir impuissants et devenir non-aidants pour leur enfant (Romano, 2013). Le sentiment de culpabilité peut devenir tellement handicapant pour les compétences parentales qu'une attitude de déni peut en surgir (Romano, 2013). Le parent développe

alors une *peur de savoir, d'entendre, une culpabilité de n'avoir pas été là, de n'avoir pas pu empêcher l'horreur* (Romano, 2013, p.116).

Une autre fonction parentale qui est atteinte lors d'une victimisation d'agression sexuelle d'un enfant est celle de la compréhension. L'enfant qui vit un traumatisme peut vivre des émotions, présenter des symptômes et des conséquences qui échappent à la compréhension des parents. Ceux-ci peuvent interpréter à leur manière l'attitude de leur enfant, nier l'importance des conséquences et des émotions présentes ou alors faire écho à leur propre passé traumatique et ainsi répondre inadéquatement aux appels à l'aide de leur enfant (Romano, 2013).

L'importance, pour l'enfant, que ses parents réagissent avec calme et réassurance à son traumatisme prend alors tout son sens. Ainsi l'enfant se sent compris et écouté dans son vécu. Il arrive que les parents vivent tellement d'impuissance devant le traumatisme de leur enfant qu'ils ne savent plus comment l'approcher, comment lui manifester du soutien. Ces réactions font référence au concept de contamination traumatique (Romano, 2013). Dans cette optique, la fonction d'affection et de valorisation se trouve atteinte. Les parents peuvent alors faire de l'évitement envers leur enfant pour ne pas avoir à gérer la situation traumatique (Romano, 2013).

Le dysfonctionnement de ces trois fonctions parentales (protection, compréhension et valorisation) dépend des ressources préalablement existantes des parents. Ces ressources peuvent être nombreuses ou déficientes. Romano (2013) en fait état dans son ouvrage sur le traumatisme chez l'enfant. Ces ressources parentales sont l'état psychique de chacun des parents et du couple parental, les croyances familiales, la dynamique familiale, le soutien social et le mode de communication avant l'événement (Romano, 2013).

Cela vient confirmer l'importance de considérer l'approche systémique de la famille plutôt que de mettre de l'avant une approche comparative dans l'éducation de l'enfant. Les mères et les pères contribuent, par leurs caractéristiques interactives propres, à des aspects distinctifs du développement de l'enfant (Lacharité & Gagnier, 2009). Cependant, dans le cas du présent mémoire, la comparaison des stratégies utilisées par les pères et les mères vient enrichir les connaissances sur l'accompagnement d'un enfant à travers son processus de résilience.

Certaines différences au plan des conséquences sur les parents ont été rapportées dans une recension des écrits effectuée par Elliott et Carnes (2001). Par exemple, les mères rapportent plus souvent que les pères se sentir coupables et avoir l'impression d'avoir échoué dans leur rôle de mère (Hill, 2001) alors que les pères rapportent vivre des difficultés dans l'établissement d'une relation parent-enfant qui respecte les frontières émotionnelles et physiques établies par un vécu d'agression sexuelle par l'enfant (Trotter, 1998). L'intensité des symptômes de TSPT peut également différer selon le sexe du parent (Hébert et al., 2011). Selon Hébert et al., (2011), le pourcentage des pères qui présentent des symptômes de TSPT à la suite du dévoilement sexuel de leur enfant serait moins élevé que celui des mères. Selon les mêmes auteurs, d'autres études sous-tendent que les pères rapportent plus de symptômes de dépression que les mères et que la détresse des mères diminue considérablement entre 12 et 24 mois après le dévoilement (Hébert et al., 2011).

Saint-Pierre et Viau (2010) ont quant à eux documenté certaines conséquences susceptibles d'être vécues par les pères d'enfants victimes d'agression sexuelle. Par exemple, culturellement, le rôle du père est associé à des caractéristiques de force, de courage et de protection envers l'enfant. Il aussi est fréquent que lors du dévoilement la

mère et son enfant victime se rapprochent, de ce fait le père peut ressentir une forme de rejet affectif et se sentir exclu. Les mêmes auteurs (2010) stipulent également que le père peut se réfugier dans le travail, la trajectoire de services et les démarches afin d'apporter son soutien à l'enfant, délaissant de ce fait son vécu émotif.

2.3 Réactions des parents lors d'un dévoilement d'agression sexuelle de leur enfant

La section qui suit présente le processus par lequel peuvent passer les parents après le dévoilement d'une agression sexuelle sur un de leur enfant. Les réactions vécues par les parents seront énumérées ainsi que les stratégies d'adaptation mises en place par les parents pour vivre avec la détresse émotive et cognitive provoquée par le dévoilement. Le dévoilement mérite d'être analysé dans ses particularités. Effectivement, cette étape cruciale dans le parcours de vie d'un enfant victime d'agression sexuelle présente une incidence certaine sur l'équilibre familial. De nombreux enjeux entourent le dévoilement. Par exemple, en investigation policière, l'enfant peut refuser d'admettre avoir été victime d'agression sexuelle ou alors minimiser les événements. Ce déni des événements peut être expliqué notamment par une perte de souvenirs liée aux agressions sexuelles (Cederborg, Lamb & Laurell, 2007). La capacité mnésique de raconter les agressions sexuelles est influencée entre autres choses par le nombre de victimisations, l'âge de l'enfant au moment des agressions, le moment auquel elles ont été commises, la signification personnelle accordée à celles-ci et si l'enfant en a déjà parlé par le passé (Cederborg et al., 2007). Les enfants plus jeunes oublient plus le contexte de leur victimisation et par le fait même, rapportent moins de détails des agressions sexuelles que les plus vieux (Cederborg et al., 2007). Les enfants qui ont vécu plusieurs événements d'agression sexuelle semblent

rapporter plus d'informations que ceux qui ont vécu un seul événement (Cederborg et al., 2007). En cas de rétractation de l'enfant, les adultes peuvent parfois se sentir confus et doutent de la véracité des propos de l'enfant. Il est alors primordial d'évaluer la situation de l'enfant et de reconnaître que de nombreux éléments peuvent mener à cette rétractation (Saint-Pierre & Viau, 2010). En effet, l'enfant peut vivre de la honte, de la pression de la part de son agresseur, le désir de protéger des membres de sa famille, la volonté de mettre fin aux démarches commencées après le dévoilement ou encore un découragement devant le fait d'être questionné à répétition (Saint-Pierre & Viau, 2010).

Le dévoilement est bien plus un processus qu'un événement déterminé dans le temps et est influencé par les différentes attitudes du parent (Saint-Pierre & Viau, 2010). Le dévoilement est perçu comme un processus puisque la divulgation de l'agression sexuelle vécue se fait à une première personne et devra se poursuivre aux différents intervenants du système judiciaire ou du système de santé et des services sociaux. De plus, tout au long de sa vie, l'enfant qui a été victime d'agression sexuelle aura à décider de dévoiler ou non son vécu aux personnes qui feront partie de son environnement social (Saint-Pierre & Viau, 2010), ce qui vient appuyer la perception du dévoilement comme un processus. Les experts soulignent que certaines attitudes des parents qui reçoivent le dévoilement de leur enfant victime d'agression sexuelle sont à encourager, dont celles de le croire, l'écouter, faire preuve d'empathie à son égard, recevoir l'émotion de l'enfant et en reconnaître l'impact (Boivin & Boucher-Dandurand, 2009). Il est aussi primordial de garder son calme et être rassurant, faire sentir à l'enfant qu'il est ce qu'il y a de plus important, déculpabiliser l'enfant de ce qu'il a vécu, demander de l'aide de professionnels et prendre le temps de s'outiller pour mieux agir et finalement, protéger l'enfant (Boivin & Boucher-Dandurand, 2009).

De nombreux auteurs ont abordé l'importance des réactions parentales en contexte de crise. Romano (2013) soutient la théorie qui stipule que la présence des parents et la nature de leurs réactions sont des éléments d'importance dans le développement d'un trouble de stress post-traumatique d'un enfant. En effet, les enfants démontrent une meilleure capacité de résilience à un traumatisme lorsque les parents sont calmes, apaisants et rassurants (Romano, 2013). Ces compétences parentales à faire face au traumatisme de l'enfant dépendent des ressources que possédaient chacun des parents avant la crise, ainsi que celles du couple parental (Romano, 2013).

À l'inverse, certaines attitudes peuvent être nuisibles au dévoilement d'un enfant. Si le parent panique ou qu'il nie ce qui s'est passé et ne croit pas l'enfant, celui-ci peut décider de continuer de subir les agressions sexuelles sans en parler à nouveau (Saint-Pierre & Viau, 2010). Ensuite, le parent peut porter des jugements sur l'enfant ou sur ses réactions devant la situation. Il peut imputer à l'enfant la responsabilité des agressions sexuelles qu'il a subies et ainsi le culpabiliser ou le punir d'avoir été agressé. Le parent nuit au dévoilement lorsqu'il cherche à connaître tous les détails des événements ou qu'il accorde plus d'importance aux événements qu'à ce que l'enfant ressent (Boivin & Boucher-Dandurand, 2009). De ce fait, en minimisant l'impact de ce que l'enfant vit, l'enfant peut être porté à s'isoler et se sentir responsable de sa détresse. Finalement un parent qui demande à l'enfant de confronter son agresseur ou qui l'oblige à raconter son histoire sans l'avoir préparé nuit au bon déroulement du dévoilement de l'enfant (Boivin & Boucher-Dandurand, 2009).

Lorsque l'enfant vit une agression, peu importe la nature de celle-ci, les parents vivent souvent un sentiment de culpabilité. La mission principale des parents est d'assurer

la sécurité de leurs enfants face aux dangers extérieurs et lui garantir une protection. Une agression signifie donc un échec dans cette tâche (Bourcet & Gravillon, 2004; Romano, 2013), ce qui peut contribuer au sentiment de culpabilité pour les parents et instiguer un doute sur leur identité.

L'enfant va rarement se confier à quelqu'un qui ne lui apporte pas d'attention ou de soutien. Il va principalement se tourner vers les personnes en qui il a confiance pour divulguer son vécu d'agression sexuelle. « *La réaction de l'enfant dépend de la perception qu'il a de son milieu familial, ce qui s'avère subjectif et personnel* » (Saint-Pierre & Viau, 2010 : 125). Lorsque les pratiques parentales ne sont pas adéquates, l'enfant peut être porté à développer un traumatisme de plus grande importance (Romano, 2013). Dans les cas où l'enfant est agressé, les parents vont parfois tenter d'obtenir une réparation de la part du coupable, par le biais de procédures judiciaires ou de demande d'excuses à leur enfant (Bourcet & Gravillon, 2004). Cette démarche vise à « réparer » leur enfant de l'agression vécue et à se « réparer » eux-mêmes (Bourcet & Gravillon, 2004). Parfois les démarches de réparation peuvent se muter en acharnement. Les parents doivent accepter de lâcher prise lorsque les procédures s'éternisent ou que l'indemnisation n'est pas aussi importante que prévue. Il importe que la vie de la famille ne tourne pas constamment autour de l'agression parce que l'enfant peut vivre un traumatisme secondaire lié à cet acharnement (Bourcet & Gravillon, 2004).

Pendant longtemps, l'étude des réactions parentales à la suite d'un dévoilement d'agression sexuelle par un enfant s'est intéressée exclusivement aux mères et à leur rôle dans ladite agression sexuelle. Herman et Hirschman ont établi en 1981 une typologie des mères d'enfants victimes d'agression sexuelle qui les désigne comme responsables de

façon directe ou indirecte de l'agression subie par leur enfant. En effet, cette typologie présentait un premier profil où la mère est en collusion avec l'agresseur qui lui, pousse sa victime à jouer un rôle maternel et conjugal qui ne lui appartient pas. Le deuxième profil présentait une mère dépendante et sans pouvoir qui vit l'oppression, sous forme de violence ou de dépendance financière par rapport à son conjoint, tandis que le troisième profil présentait la mère comme étant elle-même une survivante d'agression sexuelle. Ces trois profils tendaient à responsabiliser la mère de l'agression sexuelle subie, en partie parce qu'elles sont incapables d'assumer leur rôle de soutien et de soins à l'enfant. Quant au premier profil, il blâme directement la mère pour la survenue de l'agression sexuelle (Cyr, McDuff & Wright, 1999). Cette typologie a longtemps présenté les mères comme étant négligentes et a contribué à perpétuer une perception négative des parents non-agresseurs d'enfants victimes.

Heureusement, certaines études empiriques ont permis de démontrer par leurs conclusions que ces perceptions négatives étaient des préjugés et que la majorité des mères croyaient leur enfant, le soutenaient et tentaient de les protéger de l'agresseur à la suite du dévoilement (Cyr et al., 1999; 2013; Deblinger, Stauffer & Landsberg, 1994; de Young, 1994; Elbow & Mayfield 1991; Heriot, 1996).

Ces dernières sections sur les réactions et les conséquences démontrent bien que l'un ou l'autre de ces concepts ne s'élabore pas sans l'autre; ces deux éléments étant étroitement reliés. Ainsi, les conséquences peuvent survenir suite à des réactions parentales et l'inverse est aussi vrai.

2.4 Soutien social

La notion de soutien prend tout son sens aussi lorsque l'on réfléchit aux stratégies d'adaptation mises en place par le parent pour surmonter le dévoilement de l'enfant. La recherche de soutien social est une stratégie d'adaptation axée sur la résolution de problème. Bruchon-Shweitzer (2002) distingue trois notions relatives au soutien, soit le soutien social perçu, le soutien social reçu et le réseau social. Chacune de ces notions implique une évaluation différente de la part de l'individu qui en bénéficie.

Le soutien social perçu fait référence à l'évaluation qualitative qu'un individu fait du niveau auquel ses attentes et besoins sont comblés par l'aide apportée par son réseau. L'individu procède à cette évaluation en fonction de la disponibilité de l'aide et de la satisfaction ressentie vis-à-vis du soutien reçu par leur entourage (Corneau, 2012). Cette satisfaction désigne la qualité des relations interpersonnelles et est analysée en regard de la disponibilité des ressources sociales (Lazarus & Folkman, 1984).

Le soutien social reçu se mesure dans un angle qualitatif puisqu'il correspond à l'aide effective dispensée par l'entourage d'un individu. Ce soutien prend quatre formes; émotionnelle qui est centrée sur l'expression des émotions, d'estime qui correspond à la valorisation des habiletés et compétences de la personne, informationnelle qui désigne les conseils et les suggestions et finalement la forme matérielle représentée par les dons d'argent, de biens ou les services rendus (Corneau, 2012).

Le réseau social, dernière notion de soutien élaborée par Bruchon-Schweitzer (2002), est plus quantitatif que qualitatif, comparativement aux deux premières notions. En effet,

le réseau social se mesure par le nombre de relations sociales ainsi que la fréquence des contacts sociaux avec celles-ci qu'un individu a par rapport à son entourage. L'intensité et la force de ces relations contribuent aussi à déterminer l'importance du réseau social (Corneau, 2012).

Selon la théorie du soutien social de Lakey et Cohen (2000), les formes de soutien mises en place par l'entourage de l'enfant victime d'un événement traumatique permettent de limiter les effets négatifs du traumatisme. Cutrona et Russel (1990) distinguent cinq différentes dimensions du soutien social; celui-ci peut être instrumental, émotionnel, de camaraderie, de validation ainsi que des interactions négatives. Les formes de soutien élaborées dans la littérature sont de croire la déclaration de l'enfant, le protéger des futures agressions et de le soutenir affectivement, soit par exemple en écoutant l'enfant ou en respectant ses besoins de silence, etc. (Hébert et al., 2011). Everson, Hunter et Runyan (1989) quant à eux précisent le concept du soutien auprès des enfants victimes d'agression sexuelle en mettant de l'avant une quatrième dimension, soit celle de consulter les ressources d'aide appropriées. Le soutien est multidimensionnel dans le sens qu'il implique des actions pouvant atteindre différentes sphères de l'adaptation d'une personne. Elliot et Carnes (2001) relativisent la notion de soutien en précisant que celui-ci est un processus dynamique qui n'est pas figé dans le temps. La capacité d'un parent à soutenir son enfant à un moment donné, peut diminuer ou augmenter avec le temps et les événements qui s'inscrivent dans la trajectoire familiale. De plus Elliot et Carnes (2001) affirment qu'un même parent peut soutenir son enfant de certaines façons (s'assurer de la sécurité de l'enfant) et ne pas être soutenant à d'autres niveaux (négliger le soutien émotif en lien avec les allégations).

Si l'on transpose les connaissances que nous avons par rapport aux différences entre les sexes quant aux stratégies d'adaptation utilisées par les parents dans le soutien offert à leur enfant victime d'agression sexuelle, il peut être pertinent de s'imaginer que la mère s'attardera à l'aspect plus émotif de la détresse de l'enfant et que le père sera plus actif dans la recherche de solutions. Le présent mémoire vise à déterminer si ces rôles sont aussi tranchés que ce qui est supposé. La recension des écrits scientifiques démontre bien que le soutien maternel est ce qui est le plus étudié lorsque l'on s'attarde au soutien offert aux enfants victimes d'agression sexuelle (Cyr et al., 2014). La mère qui croit son enfant lorsque celui-ci rapporte une agression sexuelle vécue est une variable qui a été à maintes reprises évaluée par les chercheurs. À ce sujet, Cyr et al. (2002) stipulent qu'entre 65 % et 78 % des mères croient leur enfant lorsque le dévoilement est effectué.

Cyr, McDuff et Hébert (2013) ont établi différents profils de mère soutenant ou pas leur enfant après une divulgation d'agression sexuelle de la part de celui-ci. Se basant sur un modèle de stress et de l'adaptation et les déterminants de la parentalité, ces chercheurs ont aussi centré leurs intérêts sur l'analyse de l'historique de maltraitance chez les mères, les symptômes de stress post-traumatique, les réactions de colère, les événements de vie stressants, les stratégies d'adaptation d'évitement et la relation avec l'enfant. Quatre profils ont été distingués dans l'analyse de ces éléments auprès de 226 mères non-agresseuses : le profil des mères résilientes, le profil des mères utilisant des stratégies d'adaptation d'évitement, le groupe des mères traumatisées du dévoilement d'agression sexuelle, et celui des mères non soutenantes.

Le premier profil, celui des mères résilientes, constitue le tiers de l'échantillon. Celles-ci ont une relation adéquate avec leur enfant, elles le protègent, le croient, sont émotionnellement soutenantes et prodiguent une supervision adéquate ainsi qu'une discipline appropriée (Cyr et al., 2013). Il est intéressant de souligner que la plupart des mères faisant partie de ce profil se retrouvaient dans une situation maritale positive et étaient plus âgées que les mères formant les autres profils. Le deuxième profil est caractérisé par les mères utilisant des stratégies d'adaptation d'évitement, formant aussi près du tiers de l'échantillon. Ces mères présentaient un niveau modéré de TSPT caractérisé principalement par les stratégies d'évitement utilisées, de ce fait environ le tiers de ce groupe n'offrait pas de soutien spécifique à l'enfant et ne recherchaient pas d'aide psychologique. Cyr et al., (2013) postulent que ces problèmes pourraient découler du fait que la mère, de par ses stratégies d'évitement, sous-estime les besoins de son enfant de même que ses propres besoins. Le groupe des mères traumatisées, qui constitue le troisième profil, représente le cinquième des mères de l'échantillon. Ces dernières sont celles ayant le plus haut niveau d'historique de maltraitance dans leur enfance. Ces mères présentaient également le plus haut niveau de stress dans leur vie (Cyr et al., 2013). La relation avec leur enfant ne semblait toutefois pas influencée par l'historique de trouble de stress post-traumatique. Ces mères, au moment de l'intervention, devaient à la fois surmonter le dévoilement d'agression de l'enfant, travailler sur leurs traumatismes passés de même que sur les événements stressants liés à leur vie actuelle (Cyr et al., 2013). Finalement le dernier profil représente les mères non soutenantes, celles-ci composant 15,5 % de l'échantillon. Ces mères croyaient le dévoilement de leur enfant et le protégeaient de l'agresseur mais témoignaient de la colère à l'égard de leur enfant et rapportaient une relation difficile avec ce dernier (Cyr et al., 2013).

Les résultats de cette dernière étude concordent avec les postulats d'Elliott et Carnes (2001) qui affirment que la majorité des mères croient et protègent leur enfant après un dévoilement d'agression sexuelle. Toutefois, ces résultats démontrent que les profils de mères évitantes et non-soutenantes sont peu portés à rechercher de l'aide psychologique pour l'enfant victime d'agression sexuelle (Cyr et al., 2013).

Sedlak Mettendurg et al. (2010) ont statué qu'environ 71 % des pères biologiques n'étaient pas les agresseurs sexuels des enfants victimes. Qu'en est-il de cette proportion des pères qui vivent la crise familiale au même titre que les mères? Ce volet de l'étude des agressions sexuelles est peu documenté. Il est pourtant démontré par Lamb et Lewis (2010) que les pères ont un impact bien particulier sur l'enfant dans sa préparation à affronter le monde extérieur.

Les résultats d'une étude sur le soutien indiquent que de petites, mais significatives, différences ont été observées dans le soutien présenté à l'enfant victime d'agression sexuelle par leur mère et par leur père. Ces différences observées stipulent que les mères semblent croire leur enfant avec plus d'intensité que les pères (Cyr et al., 2014). De plus, elles accusent l'agresseur avec plus de conviction et démontrent plus de sentiments positifs vis-à-vis leur enfant que les pères (Cyr et al., 2014). Il est donc pertinent qu'un tel mémoire s'attarde sur les différences entre les réactions, les conséquences et les stratégies d'adaptation des pères et des mères.

2.5 Limites des études existantes

Les études menées sur la symptomatologie des parents à la suite du dévoilement d'agression sexuelle sur leur enfant présentent quelques limites, il faut donc être vigilant quant à la généralisation des résultats. En effet, dans les différents textes consultés, il est difficile d'attribuer les symptômes des parents uniquement au dévoilement d'agression sexuelle puisque l'évaluation de la symptomatologie n'a pas été effectuée avant le dévoilement. De plus, la détresse peut être augmentée par d'autres facteurs que le dévoilement de l'enfant tel qu'une victimisation antérieure d'agression sexuelle ou de mauvais traitements du parent, être sans-emploi ou vivre dans un milieu socioéconomique défavorisé (Hébert et al., 2011). Il est important d'être aux aguets des difficultés psychologiques vécues par les parents d'un enfant victime d'agression sexuelle puisqu'elles peuvent interférer avec leurs capacités à soutenir adéquatement l'enfant dans son processus de résilience. Une autre difficulté dans l'analyse de la relation entre le soutien du parent et le processus de résilience de l'enfant vient du fait que les stratégies de soutien ne suivent pas une trajectoire linéaire et discontinue. Le parent peut parfois vivre de l'ambivalence et accompagner son enfant différemment selon le contexte, les symptômes vécus par l'enfant, le temps qui passe, les ressources du parent, etc. (Hébert et al., 2011). Toutefois, le soutien et l'ambivalence peuvent coexister sans que le soutien de la part des parents soit inadéquat (Bolen & Lamb, 2007 dans Hébert et al., 2011).

Elliot et Carnes (2001) ont effectué une recension des écrits et sont arrivés au constat que le soutien et la croyance en l'enfant et en les événements qu'il rapporte ne sont pas des concepts statiques dans le temps mais plutôt un processus dynamique qui dépend de plusieurs éléments. De ce fait, l'évaluation du soutien des parents doit être effectuée à

différents moments dans le temps pour démontrer un portrait réel de la situation (Elliot & Carnes, 2001).

La présente recension des écrits démontre que les recherches existantes présentent d'autres limites. Effectivement, il existe davantage d'écrits scientifiques sur les parcours des mères que sur ceux des pères à la suite d'un dévoilement d'agression sexuelle de l'un de leur enfant et davantage dans les cas où l'agression sexuelle est intrafamiliale. De plus, peu d'études ont été effectuées distinguant le parcours résilient des pères et des mères à la suite d'un dévoilement.

2.6 Stratégies d'adaptation

Les stratégies d'adaptation sont définies par Lazarus et Folkman (1984 : 141) comme étant *l'ensemble des efforts cognitifs et comportementaux, constamment changeants, déployés pour gérer des exigences spécifiques internes et/ou externes qui sont évaluées comme consommant ou excédant ses ressources*. Ces stratégies désignent les réactions qu'un individu élaborera pour maîtriser, réduire ou tolérer une situation stressante (Bruchon-Shweitzer, 2001). Il existe plusieurs types de stratégies d'adaptation qui doivent aussi être définis puisqu'ils feront partie intégrante des thèmes qui seront abordés auprès des participants.

Les stratégies d'adaptation sont à comprendre comme des attitudes modulatrices des conséquences suite à un traumatisme (ou aux événements de vie stressants), par les différents comportements et cognitions pour y faire face. En d'autres termes, il s'agit des attitudes d'ajustement qui se centrent soit sur la source du problème (en vue de réduire la menace extérieure), soit sur les émotions corollaires (pour apaiser la tension interne), soit sur les comportements inhérents à l'état de stress (traduction libre; de Becker, 2009, p.599-600).

Dans le cadre de ce mémoire, les stratégies d'adaptation font référence aux moyens utilisés par les parents pour faire face à la détresse associée au dévoilement d'agression sexuelle sur leur enfant. Plus spécifiquement, le présent mémoire s'intéresse à la manière dont les parents ont réussi à transcender leurs difficultés, aux stratégies mises en place pour surpasser le stress lié au dévoilement d'agressions sexuelles sur leur enfant et aux conséquences familiales qui en découlent. Les stratégies d'adaptation⁵ sont déterminées par l'analyse qui est effectuée par rapport à l'événement et par l'interprétation que la personne se fait de cette analyse. Le présent mémoire, de par son mode d'analyse, sera donc principalement orienté vers les stratégies d'adaptation mises en place par les parents pour surmonter le dévoilement de leur enfant victime d'agression sexuelle.

⁵ Dans le cadre de ce mémoire, le terme stratégie d'adaptation sera utilisé partout afin de faciliter la lecture.

CHAPITRE 3

Cadre de référence

Ce chapitre traitant du cadre conceptuel permettra au lecteur de comprendre les deux angles d'analyse utilisés pour comprendre les informations obtenues par la collecte de données. Deux cadres d'analyse seront mis de l'avant dans cette optique. L'angle systémique et l'approche transactionnelle du stress de Lazarus et Folkman (1984).

3.1 Cadre d'analyse systémique

Le premier cadre conceptuel qui guide la présente étude est celui de l'approche systémique. En effet, le phénomène d'agression sexuelle est perçu comme une crise que la famille a à traverser. L'équilibre familial est menacé par le vécu de l'enfant et le système familial doit travailler à retrouver son homéostasie. Salem (2009), dans son ouvrage intitulé *L'approche thérapeutique de la famille*, cite Miller (1978) qui définit la notion de système comme un ensemble d'éléments en interaction dynamique. Miller (1978) poursuit sa définition en soulignant que l'état de chacun des éléments s'influencent.

La notion de système peut alors désigner une multitude d'éléments. Ceux-ci peuvent être abstraits (une théorie, une langue, la famille) ou concrets (une cellule, une machine, etc.) (Salem, 2009). Ce qui permet de distinguer un système d'un autre sont les propriétés sous-jacentes au système d'intérêt. La conception de la famille comme système relationnel a été abordée par Minuchin en 1974 (Dans Pinel-Jacquemin, 2012). La famille constitue le premier milieu de vie de l'enfant. Ce système est composé d'éléments en interaction les uns avec les autres. Dans le présent projet de recherche, les sous-systèmes d'intérêts sont le conjugal (constitué des relations entre le père et la mère) et le sous-système coparental (composé de relations en triangle impliquant les parents et un enfant) (Pinel-Jacquemin, 2012). Un concept important découlant du cadre d'analyse systémique

est celui de l'alliance coparentale, soit le degré de coopération des parents l'un envers l'autre dans leur rôle parentaux.

Salem (2009) élabore sur les multiples propriétés des systèmes. Il dégage entre autres le degré d'ouverture du système témoignant de ses échanges avec l'environnement. En effet, un système ouvert saura plus facilement intégrer des éléments nouveaux de son environnement à sa structure, alors qu'un système fermé sera plus réticent à adopter de nouvelles composantes venant de l'extérieur. Dans un système familial ouvert, l'aide extérieure en cas de crise est plus facilement acceptée que dans un système familial fermé.

Salem (2009) évoque aussi le centre de décision qui permettra au système de transformer une information en action. Ensuite, les feedbacks positifs ou négatifs sont dégagés comme étant une propriété très influente dans l'ajustement des décisions du système. En effet, en ayant pris connaissance des éléments positifs et négatifs d'une telle décision, le système sera plus en mesure d'agir de façon adaptée à son environnement. Les délais sont aussi une propriété importante du système puisqu'ils permettent les ajustements temporels nécessaires au bon fonctionnement de celui-ci (Salem, 2009). Le délai entre la crise du système et le retour à l'homéostasie sera considéré dans la présente étude comme un critère d'inclusion pour la participation des parents. Salem (2009) dégage aussi la tendance à l'homéostasie, qui caractérise la recherche d'équilibre et de stabilité qui est sous-jacente à tous les systèmes. Finalement, Salem (2009) fait référence à la complexité d'un système lorsqu'il aborde la quantité des éléments du système, le nombre de ses relations ainsi que la quantité d'informations contenues au sein du système.

En référence à ces différentes prémisses, Salem (2009) distingue trois concepts centraux de l'approche systémique. En premier lieu, le concept de totalité sous-entend que

le système d'intérêt correspond à plus que l'ensemble de ses parties. Cette conception rejoint la notion de « non-sommativité » qui met de l'avant l'apparition de qualités nouvelles que ne possédaient pas initialement chacune des parties du système. En deuxième lieu, la notion de circularité, abordée par Salem (2009), souligne l'importance de la réciprocité des actions et des influences. De plus, cet auteur stipule que les relations entre les éléments du système ne sont jamais unilatérales. Il est donc possible d'affirmer qu'il y a beaucoup de mouvance dans les interactions entre les éléments d'un système et que ceux-ci peuvent tous être interinfluencés. En dernier lieu, le concept d'équifinalité, mis de l'avant par Salem (2009), souligne le fait qu'un même résultat peut avoir des origines différentes. Ce concept permet d'assumer que la rigidité dans les démarches n'a pas sa place au sein d'un processus de changement, puisque plusieurs façons de faire peuvent permettre aux éléments du système d'aboutir à un même résultat.

La description de la notion de système permet sans aucun doute d'appliquer chacun des éléments à une famille en crise. Le système familial est régi par des règles et une dynamique qui lui est propre, et la crise est souvent induite par un déséquilibre de la stabilité familiale.

3.1.1 Pertinence du cadre d'analyse systémique pour la présente étude

Le cadre conceptuel systémique est pertinent dans la présente étude puisque l'agression sexuelle sur un enfant est perçue comme un déséquilibre de la dynamique familiale. La circularité des interactions dans les éléments du système familial vient justifier l'importance de considérer les parents comme des acteurs importants du processus de résilience de l'enfant. Tel qu'observé par Pinel-Jacquemin (2012) dans son étude sur l'approche systémique et les relations d'attachement parent-enfant, chacun des membres

de la famille accorde une importance considérable à la relation coparentale en lien avec le sentiment de sécurité familiale. La présente étude propose l'analyse de la relation coparentale, lorsque les deux parents ne sont pas les agresseurs, dans le soutien offert à l'enfant victime d'agression sexuelle ainsi que dans les stratégies d'adaptation utilisées pour surmonter cette épreuve.

3.2 Cadre d'analyse de l'approche transactionnelle du stress de Lazarus et Folkman

De nombreux modèles de catégorisation des stratégies d'adaptation existent et pourraient trouver leur pertinence dans la présente étude mais celui de Lazarus et Folkman (1984) s'avère le plus pertinent. Les auteurs distinguent deux grands types d'adaptation. L'adaptation centrée sur le problème fait référence aux efforts cognitifs effectués pour gérer les stressors en modifiant ses propres comportements ou en changeant la structure de l'environnement (confrontation, résolution de problème) (Simard, 2000). Corneau (2012) décrit l'adaptation centrée sur le problème comme une stratégie ayant comme objectif de réduire les exigences liées à la situation stressante ou à augmenter ses propres ressources pour faire face à celle-ci. *Cette forme de coping vise à contrôler la source de stress et à remédier à une situation menaçante par des efforts de résolution et de reconceptualisation* (Dumont & Plancherel, 2001, p 60). Ces mêmes auteurs précisent cette notion en donnant des exemples de stratégies d'adaptation centrées sur le problème, tels que faire des plans, chercher des informations, développer de nouvelles habiletés et générer des solutions de rechange (Dumont & Plancherel, 2001).

L'adaptation centrée sur les émotions désigne les efforts effectués pour diminuer la détresse au plan des émotions par une réponse adaptative ou non adaptative (Dumont & Plancherel, 2001; Lazarus & Folkman, 1984; Simard, 2000). Dans cette catégorie sont

inclues les stratégies suivantes : évitement, distanciation, contrôle de soi, recherche du soutien émotionnel, acceptation de la responsabilité, réévaluation positive, fantaisies et stratégies d'auto-préoccupation (Corneau, 2012; Dumont & Plancherel, 2001; Simard, 2000).

L'approche transactionnelle du stress et des stratégies d'adaptation élaborée par Lazarus et Folkman (1984) a permis de dresser un cadre d'analyse sur le stress parental et les stratégies d'adaptation utilisées par les mères et les pères. Ce cadre d'analyse sera utilisé dans la présente étude comme cadre conceptuel. Les stratégies d'adaptation réfèrent aux méthodes employées par les parents pour faire face à un stresser en particulier (Simard, 2000). Dans le cas présent, le stresser est représenté par l'agression sexuelle d'un enfant et les conséquences vécues par celui-ci ainsi que par les parents.

Lazarus et Folkman (1984) abordent la notion de stress comme étant un concept flou qui ne fait pas l'unanimité dans la communauté scientifique. Le terme est parfois utilisé comme un agent provoquant une réaction et parfois comme une réponse à un événement (Lazarus & Folkman, 1984). Certaines études ont démontré que la réponse à un même stresser pouvait varier considérablement d'un individu à l'autre (Lazarus & Ericksen, 1952; Lazarus & Folkman, 1984). Certaines personnes performant mieux sous l'effet du stress alors que d'autres vivent des difficultés considérables avec la tâche à effectuer. De nombreuses études ont tenté d'identifier les variables ayant une influence sur les réactions de stress, ce qui a permis de mettre la table au concept des stratégies d'adaptation (Lazarus & Folkman, 1984). Ces auteurs ont également reconnu l'importance d'utiliser une approche théorique systématique pour s'attarder au concept sur différents niveaux

d'analyses. Il importe de s'intéresser à ce qui provoque la réaction, autant qu'à ce qui est fait pour s'adapter à l'événement générateur de stress.

Lazarus et Folkman (1984) ont élaboré deux concepts inhérents aux différents niveaux d'analyses d'un événement stressant. D'abord, le processus d'évaluation primaire fait référence aux caractéristiques de l'événement générateur de stress, sa gravité, son ampleur, sa fréquence, etc. et à l'interprétation que la personne se fait de ces caractéristiques (Lazarus & Folkman, 1984). Ensuite, l'adaptation, qui réfère à une évaluation secondaire qui désigne l'analyse effectuée par l'individu de ses propres ressources pour surmonter ce stresser et l'adaptation qui suit cette analyse. Les deux concepts de Lazarus et Folkman (1984), l'évaluation et l'adaptation, sont constamment en interaction, ce qui pousse la personne qui subit un stresser à modifier ses stratégies pour y faire face. Les stratégies d'adaptation sont vues comme un processus dynamique impliquant des facteurs endogènes (internes à la personne) et des facteurs exogènes (faisant partie de l'environnement) (Lazarus & Folkman, 1984; Dumont & Plancherel, 2001; Simard, 2000).

Les stratégies d'adaptation peuvent prendre plusieurs formes, soit des affects, des comportements ou des cognitions (Corneau, 2012) qui ont pour fonction de permettre à un individu de maîtriser, de réduire ou encore, de supporter les perturbations induites par une situation ou par un événement stressant (Bruchon-Schweitzer, 2001). Ces stratégies peuvent également s'orienter différemment selon le stresser à enrayer.

Des différences entre les sexes existent au plan des stratégies d'adaptation utilisées. Tels qu'abordés dans le mémoire de Simard (2000), les femmes sont plus disposées à utiliser des stratégies centrées sur l'émotion (évitement et recherche de soutien social)

alors que les hommes ont des stratégies plus proactives de résolution de problème (Ben-Zur & Eider, 1996; Cramer, 1991; Devoe & Bulka, 1989; Simard, 2000; Smitt & Dodge, 1994). Toujours au plan des différences entre les sexes, les femmes seraient plus portées à utiliser des stratégies prosociales alors que les hommes useraient davantage de stratégies antisociales et agressives (Hobfoll, Dunahoo, Ben-Porath & Monnier, 1994; Simard, 2000). Lazarus et Folkman (1989) ont cerné, à travers leurs recherches, des différences entre les sexes au plan des stratégies d'adaptation sans toutefois leur donner une importance significative (Simard, 2000). En effet, ces différences sont observables bien que minimales. Elles seront abordées et analysées dans la présente recherche en lien avec la parentalité.

Les travaux de Lazarus et Folkman (1984) ont été déterminants pour certaines études réalisées sur le soutien parental et les stratégies d'adaptation utilisées par les parents. Trois stratégies d'adaptation reconnues dans l'ajustement à des difficultés conjugales se sont révélées pertinentes pour la présente étude : la recherche de soutien social, la réévaluation positive et la distanciation/évitement (Bouchard, Sabourin, Lussier, Richer & Wright, 1995). Le premier concept est celui des stratégies de soutien social. Ces stratégies sont décrites par différents auteurs comme un moyen pour la personne de remédier à ses stressors par l'action, ce qui engendre un sentiment de compétence et d'efficacité (Simard, 2000; Gibbs, 1989). Le deuxième concept est celui de la réévaluation positive et des stratégies de résolution de problème. Ces stratégies sont considérées comme ayant des retombées positives sur la personne qui en fait l'usage (Charlton & Thompson, 1996; Folkman et al., 1989; Simard, 2000). Les stratégies d'évitement, troisième concept, consistent en l'effort effectué par la personne pour se distancier du problème (Lazarus & Folkman, 1984; Simard, 2000). Ces stratégies sont associées à un

répit à court terme de la détresse émotionnelle, mais engendre à long terme des difficultés psychologiques plus importantes (p. ex., symptômes du TSPT, dépression, anxiété) (Lazarus & Folkman, 1984; Nakano, 1991; Simard, 2000; Spurrell & McFarlane, 1993; Carver et al., 1989).

Simard (2000) a élaboré un tableau très pertinent pour la présente étude. Ce tableau permet de dresser un portrait visuel des différentes stratégies d'adaptation et des conséquences qui découlent. Ce tableau a été utilisé comme indicateurs thématiques dans l'analyse des entrevues semi-structurées.

Tableau 1

Conséquences associées aux stratégies d'adaptation déployées (Simard, 2000)

Stratégies d'adaptation	Conséquences psychologiques
-Recherche de soutien social	-Présence de sentiment de compétence et d'efficacité -Diminution de la détresse psychologique et augmentation des affects positifs
-Réévaluation positive	- Diminution des réactions de stress, des conséquences psychologiques négatives et des symptômes somatiques -Présence de meilleurs états psychiques -Niveaux de bien-être psychologique élevé -Présence d'un TSPT aigu au lieu de chronique -Diminution des pensées intrusives reliées à l'événement -Diminution de la symptomatologie dépressive
-Distanciation/Évitement	-Présence de symptômes de TSPT, de dépression et d'anxiété -Accentuation des symptômes dépressifs -Augmentation de la détresse psychologique, des affects négatifs, et des symptômes physiques -Diminution du réapprovisionnement des ressources -Intensification des symptômes de stress

3.2.1 Pertinence du cadre d'analyse de l'approche transactionnelle du stress de Lazarus et Folkman

Ce cadre d'analyse trouve sa pertinence dans la comparaison entre les stratégies utilisées par les mères et celles utilisées par les pères. En effet, tel que mentionné dans un des chapitres précédents, les mères utilisent plus fréquemment des stratégies parentales centrées sur l'émotion et les pères ciblent plus naturellement des stratégies actives de

résolution de problème (Lacharité & Gagnier, 2009). Ce cadre d'analyse permettra de documenter ces différences entre les sexes et d'observer si, dans les perceptions de l'implication parentale des répondants à l'étude, ces stratégies d'adaptation sont aussi tranchées que ce qui est postulé.

CHAPITRE 4

Méthodologie

Le présent chapitre vise à détailler le déroulement de la recherche. Tout d'abord, la stratégie de recherche sera présentée en fonction des éléments abordés dans la recension des écrits. Les objectifs de l'étude seront ensuite approfondis de même que la population à l'étude et la méthode d'échantillonnage. La méthode de collecte de données telle qu'elle a été effectuée sur le terrain, le processus d'analyse ainsi que les considérations éthiques seront présentés.

4.1 Stratégie de recherche

La présente recherche adopte un angle d'analyse de type qualitatif descriptif. Cette approche de recherche permet de considérer l'expérience subjective des participants à l'étude, de dégager des concepts pertinents qui sont non-quantifiables et d'en évaluer leur portée (Da Silva, 2001; Deslauriers, 1991). C'est l'expérience subjective des individus, les préoccupations vécues dans leur quotidien, son interprétation des événements ainsi que sa façon de comprendre la société qui forment l'essence de ce type de recherche (Deslauriers, 1991). La recherche qualitative désigne la recherche qui produit, analyse des données descriptives telles que les paroles écrites ou dites et les comportements observables des individus. Ces derniers sont considérés, dans la recherche qualitative, comme des personnes vivant dans un système complexe et dans un monde qui leur est propre (Deslauriers, 1991).

La recherche qualitative est qualifiée d'interprétative selon Frederick Erickson (1986) (dans Lessard-Hébert, Boutin & Goyette, 1997), puisque l'intérêt central de ce type de recherche s'articule autour de la signification donnée par les acteurs, aux actions dans lesquelles ils sont engagés. Cette signification constitue le résultat d'un processus d'interprétation qui est le fondement de la vie sociale (Lessard-Hébert et al., 1997).

L'expérience subjective vécue par les parents ayant reçu un dévoilement d'agression sexuelle de la part d'un enfant, leurs réactions et les stratégies d'adaptation utilisées pour transcender la crise sont des éléments difficilement quantifiables. C'est pourquoi l'angle qualitatif est le plus pertinent.

Le caractère rétrospectif de cette étude permet aussi de faire ressortir les éléments d'intérêt dans les entrevues auprès des participants. En se remémorant les événements tels qu'ils les ont vécus, les répondants ont pu prendre du recul et ainsi mieux réfléchir à leur vécu. La volonté descriptive de la recherche s'inscrit dans la pertinence de ressortir les stratégies d'adaptation des parents d'enfants victimes d'agressions sexuelles et d'en faire une analyse comparative selon le sexe du parent. Décrire les grandes tendances dans les réactions propres aux femmes, celles propres aux hommes et leurs stratégies pour surmonter la crise familiale, fait partie des objectifs de cette étude.

4.2 Objectifs de recherche

Les quatre objectifs de recherche qui ont été élaborés visent à décrire quelles stratégies d'adaptation et de soutien sont les plus couramment utilisées par les parents pour venir en aide à un enfant victime d'agression sexuelle. Ils se présentent ainsi:

- 1) Identifier les réactions des parents à la suite du dévoilement d'une agression sexuelle vécue par l'un de leurs enfants;
- 2) Documenter les conséquences d'une agression sexuelle d'un enfant chez ses parents;
- 3) Décrire les stratégies d'adaptation utilisées par ces parents pour surmonter les difficultés vécues à la suite d'une agression sexuelle de l'un des enfants;

4) Documenter les différences entre les pères et les mères en ce qui a trait aux sentiments vécus, aux réactions, aux conséquences et aux stratégies d'adaptation utilisées pour soutenir l'enfant dans son processus de rétablissement.

L'analyse de ces éléments a permis de dresser un éventail de conduites qui peuvent, tout dépendant du contexte, permettre à la famille d'être résiliente malgré le vécu de la crise.

4.3 Population à l'étude

La population à l'étude a ciblé les parents biologiques d'enfants victimes d'agression sexuelle de la région Chaudière-Appalaches. Le seul critère d'inclusion exigé était que l'agression sexuelle vécue par l'enfant ne devait pas avoir été perpétrée par un parent biologique puisque nous voulions recueillir des informations auprès de ceux-ci directement.

4.4 Stratégie de recrutement des participants

Les parents ont été choisis parmi ceux qui ont reçu ou dont l'enfant a reçu des services du Centre d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel (CALACS) de la région Chaudière-Appalaches, situé à Beauceville. Cet organisme a comme principale clientèle les victimes d'agressions sexuelles de la région de la Beauce. Les intervenants du centre font de l'intervention individuelle et de groupe, Le CALACS Chaudière-Appalaches offre aussi des services de soutien pour les parents qui apprennent que leur enfant a été victime d'agression sexuelle (Site internet du CALACS Chaudière-

Appalaches, 2013). Ce centre a permis d'accéder à un grand bassin de candidats qui répondent aux critères d'inclusion de la présente recherche.

Une collaboration entre les intervenantes du CALACS Chaudière-Appalaches a été mise à contribution puisque celles-ci étaient responsables de présenter le projet de recherche aux parents qui répondaient aux critères d'inclusion. Une lettre (annexe 1) et une affiche (annexe 2) expliquant les objectifs de la présente recherche ont été envoyées aux intervenantes du CALACS Chaudière-Appalaches et des consultations téléphoniques ont eu lieu afin de rester à l'affût des candidats potentiels à la présente étude. De plus, des affiches étaient disposées dans les locaux du CALACS Chaudière-Appalaches pour rejoindre les parents qui reçoivent des services du centre. Ceux-ci devaient signer un document attestant qu'ils autorisaient que les intervenantes du CALACS Chaudière-Appalaches transmettent leurs coordonnées à l'étudiante-chercheuse afin que celle-ci les contacte pour présenter le projet de recherche et ses modalités (annexe 3). Les rendez-vous étaient fixés dans les semaines suivant le contact téléphonique, au CLSC le plus près de leur lieu de résidence, permettant ainsi l'utilisation d'un local banalisé.

Une rencontre a ensuite été réalisée dans ce local, avec chacun des parents intéressés par la présente étude afin de transmettre des renseignements concernant la confidentialité, les modalités entourant leur participation ainsi que sur le déroulement de la recherche. Si le parent était toujours intéressé à participer, la collecte de donnée avait alors lieu lors de cette même rencontre (annexe 4). Six participants ont ainsi été recrutés au total et aucun d'eux ne s'est désisté à la suite de la présentation du projet de recherche.

D'autres organismes ont été sollicités par une lettre qui faisait état des objectifs de recherche et des stratégies de collecte de données utilisées, l'organisme La traversée sur la

rive-sud de Montréal, le CALACS de Chicoutimi (la maison Isa), celui d'Alma et celui de Roberval. Ces sollicitations n'ont donné lieu à aucune référence supplémentaire.

4.5 Stratégies de collecte de données auprès des parents

La recherche sociale demande généralement plus d'un mode de collecte de données. En effet, ces différentes méthodes se regroupent en trois dimensions principales : les enquêtes par entrevue orale ou par questionnaire, les observations directes ou participantes et les analyses documentaires (Lessard-Hébert et al., 1997). Deux outils de collecte des données ont été utilisés dans le cadre de la présente étude. D'abord, une fiche signalétique a permis de recueillir des informations sur les caractéristiques sociodémographiques des répondants (sexe, âge, principale occupation, dernier diplôme obtenu, principale source de revenu, revenu familial au cours de la dernière année) et sur leurs caractéristiques conjugales et familiales (statut matrimonial, nombre d'années en couple avec le conjoint actuel, nombre d'enfants et âge des enfants) (Annexe 5).

Pour l'obtention d'informations sur les sentiments, les réactions, les pratiques parentales déployées pour soutenir leur enfants ainsi que les moyens employés (stratégies d'adaptation) par les répondants pour faire face aux impacts négatifs de l'agression sexuelle sur eux-mêmes, sur leur enfant agressé et sur les autres membres de la famille, une entrevue semi-dirigée a été effectuée avec les participants⁶. Le fondement de ce type d'entrevue est de fournir un cadre permettant aux répondants de s'exprimer sur leur réalité et la compréhension qu'ils ont de celle-ci dans leurs propres mots (Deslauriers, 1991).

⁶ Il est à noter que même les participants en couple ont été rencontrés individuellement.

L'entrevue consiste en une interaction sous forme verbale entre le chercheur et l'interviewé (Gauthier, 2003). Le dévoilement de l'agression sexuelle d'un enfant au sein d'une famille entraîne souvent un bouleversement dans plusieurs sphères familiales, au plan des relations, des différents systèmes. Les parents sont donc considérés comme les experts de leur situation et le chercheur tente de soustraire les informations subjectives relatives à cette situation. Un guide d'entrevue semi-dirigé a été utilisé (annexe 6). Les thèmes et les sous-thèmes de ce guide d'entrevue sont présentés au Tableau 2.

4.6 Analyse des données

Dans un premier temps, les réponses aux questions posées dans la fiche signalétique contenant les données sociodémographiques ont été compilées dans un tableau. Les forces et les qualités ainsi que les difficultés de chacun des participants ont également été intégrées au tableau pour ensuite créer un portrait global de chaque participant sous forme de vignette. Pour leur part, l'intégralité des entrevues semi-dirigées ont été retranscrites sous forme de verbatim à l'aide du logiciel de traitement texte *Microsoft Word*. Plusieurs lectures attentives et approfondies de chacun des verbatims ont été effectuées de façon à familiariser l'étudiante avec les contenus des entrevues et à donner une idée générale des thèmes dominants. Une codification du discours des répondants a ensuite été effectuée en fonction de thèmes et sous-thèmes préalablement établis et en fonction de leur apparition dans le discours des répondants. Un document a donc été créé mettant de l'avant les thèmes et sous-thèmes définis dans la recension des écrits et présents dans le discours des participants. Les thématiques revenant les plus fréquemment dans le discours des répondants ont été ciblées comme éléments d'analyse

dans le volet de présentation des résultats. Les thèmes convergeants et divergeants ont été soumis à une analyse rigoureuse de la part de l'étudiante. Des extraits de verbatim pour chacun de ces thèmes ont été dégagés des entrevues pour appuyer l'analyse. L'histoire du dévoilement de chacun des participants a été retranscrite dans les grandes lignes incluant le contexte du dévoilement, les réactions de l'enfant victime et des parents et les moyens pris à court terme par le parent pour traverser cette période.

Tableau 2**Thèmes et sous-thèmes du guide d'entrevue**

Thèmes	Sous-thèmes
Description de la personne	-Âge -Occupation -Traits de personnalité -Qualités/défauts
Description comme parent	-Style de parentalité -Recours à la punition/recours au renforcement
Description de la famille	-Fonctionnement, habitudes de vie, routines -Éléments appréciés -Éléments non appréciés
Dévoilement de l'agression	-Contexte du dévoilement - Démarches -Réactions
Conséquences de l'agression	-Conséquences physiques, psychologiques et comportementales de l'enfant agressé et des autres membres de la famille -Conséquences sur la dynamique conjugale et familiale
Réactions et sentiments vécus par le répondant et celles perçues chez l'autre parent	-Réactions prosociales -Réactions émotives -Réactions agressives
Stratégies d'adaptation utilisées par le répondant	-Centrée sur la résolution du problème -Centrée sur l'émotion -Recherche de soutien social -Réévaluation positive/négative -Distanciation/évitement
Formes de soutien déployées pour accompagner son enfant après le dévoilement	-Croire -Protéger -Aller vers les ressources -Permettre l'expression des émotions

4.7 Considérations éthiques

Un effort considérable a été porté au respect des considérations éthiques pour l'ensemble du projet. Avant d'entamer la collecte des données sur le terrain, un certificat d'éthique du comité d'éthique de l'Université du Québec à Chicoutimi a été émis (annexe 7). Étant donné la thématique engageante du présent projet de recherche, les participants devaient accepter de participer librement à la présente étude en ayant compris et entendu toutes les implications du projet. Toutes les modalités de leur participation ont été présentées avant de débiter les entrevues et les participants pouvaient choisir de poursuivre ou de se désister de l'étude à n'importe quel moment du processus. Les avantages présentés aux répondants faisaient état de leur contribution à l'avancement des connaissances, alors que les risques liés à l'étude mettaient en relief le rappel de souvenirs potentiellement bouleversants. À cet effet, une liste de ressources de la région Chaudière-Appalaches a été remise à chacun des répondants au cas où ils auraient besoin de soutien après l'entrevue. L'excellente collaboration avec une intervenante jeunesse du CALACS Chaudière-Appalaches a permis de faciliter la référence au besoin. Dans une optique de protéger l'anonymat des participants, l'ensemble des documents de l'étude a été anonymisé, en identifiant les participants à l'aide d'un numéro et en conservant les documents et les informations dans un endroit sécurisé. Ces documents seront détruits sept ans après la présente étude. Les noms des participants et de leurs proches ont été modifiés dans les extraits des verbatim présentés dans ce mémoire.

CHAPITRE 5

Résultats

Ce chapitre vise à faire état des informations obtenues dans le cadre de la collecte de données. En premier lieu, les six participants à l'étude seront présentés, leurs noms ainsi que certaines de leurs caractéristiques ont été modifiées afin de préserver leur confidentialité. Cette section sera suivie par un récit du dévoilement pour chacun des participants ainsi qu'une synthèse de ces histoires. Les éléments faisant l'objet des différents objectifs de ce mémoire tels que les réactions des participants de même que le point de vue des répondants sur les réactions de l'autre parent de l'enfant agressé, les conséquences du dévoilement sur la vie conjugale et familiale et les stratégies d'adaptation utilisées pour surmonter les conséquences du dévoilement seront ensuite présentés. Les résultats relatifs au soutien, soit le soutien reçu, le soutien manquant et le soutien déployé par le parent vis-à-vis de son enfant feront également l'objet d'une section de ce présent chapitre.

5.1 Présentation des participants

Cette première section vise à faire un court portrait de chacun des répondants interrogés dans le cadre du présent mémoire. L'âge du participant, une brève description de sa famille, ses qualités et défauts, ses occupations ainsi qu'un court résumé des événements dont a été victime son enfant sont présentés.

Lucie :

Lucie, âgée de 39 ans, est mère de trois enfants provenant de deux unions différentes soit deux garçons, l'un âgé de 17 ans (Guillaume) et l'autre de 12 ans (Jean-Benoît) et une jeune fille ayant 10 ans (Isabelle), le garçon le plus âgé étant le demi-frère

des deux enfants plus jeunes. Au moment de la collecte des données, Lucie travaillait à temps plein et elle était séparée du père de ses deux plus jeunes enfants depuis quelques années. Lucie se décrit comme une personne engagée qui a de bonnes valeurs familiales. Elle tente de faire preuve d'ouverture et d'acceptation face à la différence. Lucie se considère passionnée, honnête et franche. Elle stipule que son honnêteté et sa franchise peuvent parfois l'amener à témoigner d'une droiture extrême qui peut être considérée comme un défaut. Lucie se décrit aussi comme étant une personne très exigeante.

Au sein de cette famille, c'est Isabelle qui a été victime d'agression sexuelle à l'âge de cinq ans. C'est son demi-frère, Guillaume, qui est l'auteur des gestes allégués. Isabelle a dévoilé les agressions sexuelles sans vraiment les expliciter, mais en demandant à sa mère de ne pas en parler à son demi-frère pour ne pas que celui-ci fasse preuve de rancune.

Lucie a paniqué au moment du dévoilement puisque, ayant été elle-même victime d'agression sexuelle dans sa jeunesse, elle était à même d'identifier les conséquences potentielles qui peuvent résulter d'une agression sexuelle. Au moment du dévoilement, Lucie a priorisé l'examen médical de sa fille et a obligé son fils à faire des aveux aux policiers. Comme Isabelle ne semblait pas présenter de conséquences néfastes des agressions sexuelles au moment du dévoilement, Lucie a d'abord centré ses énergies à soutenir son fils, pour ensuite entamer une démarche psychologique pour ses propres besoins. Peu de temps après le dévoilement des actes d'agressions sexuelles, Guillaume a été admis dans un centre de réadaptation. Cinq ans après les événements, Isabelle a commencé à ressentir de la colère à l'égard de son demi-frère et à manifester des craintes d'être de nouveau victime d'agression sexuelle. Ses craintes étaient liées principalement à

l'utilisation d'internet et la possible présence de « cyberprédateurs ». C'est à ce moment que Lucie a encouragé sa jeune fille à effectuer une démarche de soutien au sein d'un CALACS. Lucie a accompagné sa fille dans ce processus. Le dévoilement des agressions sexuelles est à l'origine de la séparation de Lucie avec son second conjoint qui est le père d'Isabelle et de Jean-Benoît.

Claire :

Claire est âgée de 38 ans et a trois enfants âgés de 13, huit et six ans. Claire travaille à temps plein dans une usine et envisage d'habiter bientôt avec le père de ses enfants. Ces parents n'ont jamais habité ensemble puisque les nombreux engagements liés au travail du père n'ont pu permettre la cohabitation. Claire se décrit comme étant une bonne personne, patiente et très impliquée au sein de sa famille. Claire tente de demeurer forte face aux épreuves afin de préserver ses enfants. Elle estime toutefois avoir peu d'écoute et un mauvais caractère. Claire considère aussi que sa gêne et son attitude renfermée peuvent être considérées comme des défauts.

C'est le fils de Claire, âgé de huit ans (Antoine), qui a été victime d'agression sexuelle extrafamiliale; l'agresseur étant un adolescent présentant une déficience intellectuelle qui demeurait alors dans son quartier. Les agressions sexuelles se sont déroulées dans les toilettes pour hommes situées dans un parc à proximité de la demeure de Claire. Antoine n'a pas dévoilé lui-même les agressions sexuelles. C'est une autre victime du même jeune homme qui a mentionné aux policiers qu'Antoine était présent lors des agressions sexuelles. Les policiers ont donc contacté Claire pour l'aviser des événements impliquant son fils.

Lors du dévoilement des agressions sexuelles, Claire a ressenti beaucoup de détresse émotionnelle et a été envahie par un fort sentiment de culpabilité. Claire s'en voulait de ne pas avoir décelé que son fils avait été victime d'agression sexuelle alors qu'elle-même avait vécu des agressions de cette nature dans le passé. Claire a entamé une démarche au sein d'un CALACS avec son garçon pour prévenir le développement de comportements sexuels problématiques chez celui-ci et travailler sur les conséquences néfastes pouvant découler des agressions sexuelles.

Claire estime que sa relation avec le père de ses enfants a été fortement ébranlée à la suite du dévoilement des agressions sexuelles puisque son conjoint ne semblait pas mesurer l'ampleur de la gravité de la situation. Avec le temps, ces deux parents ont communiqué leurs impressions l'un à l'autre et cela a permis de renforcer leur relation.

Carl et Josée:

Carl est un homme de 36 ans ayant six enfants âgés entre deux et neuf ans. Il travaille dans le domaine de la santé et des services sociaux. Carl se décrit comme quelqu'un de combatif et empathique, qui s'adapte bien à toutes les situations. Carl estime toutefois qu'il manque parfois de patience, surtout quand une situation ne répond pas à ses exigences. Passant peu de temps à la maison en raison de l'ampleur de ses obligations professionnelles, Carl profite tout de même de chaque instant passé avec sa famille.

Sa conjointe, Josée, est une maman âgée de 29 ans qui n'occupe pas d'emploi rémunéré ayant décidé de demeurer à la maison pour prendre soin de leurs six enfants. Elle se décrit comme étant très organisée, patiente et généreuse de son temps. Josée est une femme compatissante qui aime apporter son aide aux gens qui l'entourent. Elle est toutefois une femme exigeante et contrôlante, qui apprécie que les choses soient faites à sa

manière. Tout comme son conjoint, Josée présente de bonnes capacités d'adaptation, ainsi qu'une bonne capacité de régulation de ses émotions. Josée considère toutefois que cela peut à l'occasion lui donner une apparence froide et distante.

Le dévoilement de l'agression sexuelle de Samuel (huit ans) a été provoqué par un pressentiment de Josée. Lors d'une partie de soccer de sa fille, Josée discutait avec une autre maman des agressions sexuelles vécues par le fils de celle-ci. Josée a eu un pressentiment qui l'a amenée à contacter son conjoint, resté à la maison. Elle lui a demandé de questionner Samuel sur sa relation avec cet adolescent présentant une déficience intellectuelle qui était parfois venu à la maison jouer avec lui. Samuel en pleurs, a alors révélé avoir subi des attouchements de la part de l'adolescent.

Au moment du dévoilement, les parents ont ressenti un mélange d'émotions. Carl a vécu beaucoup de colère contre l'agresseur et a centré ses énergies sur le dévoilement des actes aux policiers. Pour sa part, Josée s'est centrée sur le soutien de Samuel. Elle a rassuré son fils et lui a expliqué la suite des démarches en écoutant et en calmant ses peurs. Josée a ressenti de la tristesse, de la colère et de la culpabilité.

Carl et Josée estiment que le dévoilement des agressions sexuelles a perturbé négativement leur relation conjugale en les éloignant émotivement l'un envers l'autre. Carl explique cet éloignement par leur perception différente de l'agresseur. Josée considérant l'agresseur comme un jeune ayant besoin d'aide alors que Carl percevant l'adolescent comme une nuisance dans le quartier.

Catherine :

Catherine est une professionnelle, mère monoparentale de trois enfants. Sarah (17 ans) et Alexis (12 ans) sont issus de la même relation tandis que Jeanne (quatre ans) n'a jamais eu de contacts avec son père biologique. Catherine est une personne volubile et verbomotrice ayant énormément d'énergie. Elle est aussi dynamique, positive et à l'écoute des autres et elle fait preuve de beaucoup de détermination. Catherine se décrit toutefois comme une personne ayant des exigences élevées envers elle-même et envers ses enfants, faisant preuve de perfectionnisme dans plusieurs sphères de sa vie. Catherine estime que ses traits de caractère peuvent faire d'elle une personne essoufflante à côtoyer.

Sarah et Jeanne ont vécu des agressions sexuelles de la part de leur grand-père maternel. Les agressions se sont déroulées sur plusieurs années pour Sarah et jusqu'au dévoilement pour Jeanne. Sarah a dévoilé les agressions sexuelles lors d'une dispute avec sa mère. Catherine a immédiatement voulu savoir si Alexis ou Jeanne avaient également été agressés par son père. Sarah a questionné sa petite sœur Jeanne le lendemain soir au moment du rituel du coucher. Jeanne a alors dévoilé les attouchements de son grand-père.

Catherine est par la suite entrée en contact avec le père de Sarah pour qu'il l'aide à gérer la situation. Ils ont contacté la DPJ pour connaître les procédures à suivre sans toutefois avoir décidé s'ils souhaitaient porter plainte ou pas. La DPJ, ayant reçu la confirmation qu'une jeune fille de quatre ans avait été victime d'agression sexuelle a dû procéder à l'entente multisectorielle et impliquer les services policiers. Catherine a une attitude constructive et rationnelle en regard des agressions sexuelles de ses filles. Elle refuse de se laisser abattre par la situation et regarde plutôt en quoi cela peut contribuer à

changer sa vie positivement. En contrepartie, Catherine se sent triste et émotive lorsqu'elle constate les conséquences des agressions sur ses filles.

Éric :

Éric est âgé de 40 ans et a trois enfants de deux relations différentes. Mathieu (13 ans) est le demi-frère de Thomas (six ans) et Liam (quatre ans). Éric travaille à temps plein dans un garage, il se décrit comme étant généreux, honnête et serviable. Éric est aussi une personne empathique aux difficultés des autres, il est conciliant et très impliqué dans sa famille. Il se considère toutefois impulsif et prompt, ce qu'il estime le mener parfois à prendre de mauvaises décisions.

Thomas a dévoilé les agressions sexuelles à sa mère biologique sans contexte précis. Il a raconté que son demi-frère Mathieu lui avait prodigué des fellations. La mère de Thomas a téléphoné à Éric pour le mettre au courant. Celui-ci a confronté son fils Mathieu pour lui faire avouer les agressions sexuelles. Éric et la mère de Thomas ont décidé de suspendre les contacts entre les deux enfants jusqu'à ce qu'ils aient reçu des services thérapeutiques chacun de leur côté, concernant la situation d'agression sexuelle.

Éric raconte avoir réagit de façon plutôt rationnelle et productive à l'issue du dévoilement. Il était en colère contre son fils ayant commis les actes d'agressions sexuelles, mais déterminé à chercher de l'aide pour celui-ci ainsi que pour Thomas, victime des gestes posés par Mathieu.

Éric et la mère de Thomas étaient déjà séparés au moment du dévoilement. Celui-ci n'a pas influencé leur relation négativement, mais Éric mentionne qu'il aurait apprécié

plus d'implication de la part de la mère de Thomas dans les démarches thérapeutiques de celui-ci.

5.1.1 Caractéristiques sociodémographiques des participants

Le tableau qui suit présente sommairement les principales caractéristiques de chacun des participants. Il est alors possible de constater que quatre femmes et deux hommes ont pris part à la recherche et que cinq d'entre eux sont âgés de 35 ans ou plus. La moitié des répondants est marié ou conjoint de fait tandis que les trois autres sont soit séparés ou divorcés. Tous les répondants ont trois enfants ou plus et la majorité occupe un emploi à temps plein. Enfin, tous les participants ont obtenu leur diplôme de secondaire V et quatre ont poursuivi des études collégiales ou universitaires.

Tableau 3

Données sociodémographiques des participants

Participant	Âge	Sexe	Situation conjugale	Nombre d'enfants	Occupation	Scolarité
Lucie	39	Femme	Séparée	3 enfants	Travail à temps plein	Diplôme d'études professionnelles
Claire	38	Femme	Conjointe de fait	3 enfants	Travail à temps plein	Secondaire 5
Carl	36	Homme	Marié	6 enfants	Travail à temps plein	Attestation d'études collégiales
Josée	29	Femme	Mariée	6 enfants	Maman à la maison	Diplôme d'études collégiales
Catherine	45	Femme	Séparée, maman monoparentale	3 enfants	Travail à temps plein	Baccalauréat
Éric	40	Homme	Séparé	3 enfants	Travail à temps plein	DEC

5.2 Récits du dévoilement de chaque participant

Une section du guide d'entrevue permettait de recueillir l'histoire du dévoilement de chacune des situations d'agression sexuelle vécues par les enfants des participants. Les différents récits présentés ici mettent l'accent sur ce qui a provoqué le dévoilement de l'enfant de même que sur les démarches entreprises par le répondant pour soutenir son enfant et pour traverser le stress provoqué par le dévoilement. Ces histoires permettent de dégager les similarités et les différences dans les parcours de chaque famille.

5.2.1 L'histoire de Lucie

Isabelle, la fille de Lucie, a dévoilé les agressions sexuelles commises par son demi-frère à l'âge de cinq ans. Lucie estime que sa fille n'était pas consciente des conséquences que ce dévoilement allait engendrer. Lors du dévoilement, Isabelle a supplié sa mère de garder le secret pour ne pas que Guillaume soit fâché contre elle. Isabelle a dévoilé trois ou quatre épisodes d'agressions sexuelles sur une période de six mois. Les gestes allégués ne ressortent pas clairement en entrevue, mais il y aurait eu attouchements de la vulve par le demi-frère. Madame décrit sa réaction comme en étant une de panique.

Ayant été elle-même victime d'agression sexuelle dans sa jeunesse, elle savait ce que ces gestes pouvaient engendrer comme conséquences néfastes. Le soir même du dévoilement, Lucie a sollicité le soutien de sa sœur. Elle a reconduit ses deux garçons chez elle et est allée avec sa fille effectuer un examen médical pour vérifier l'état de santé physique de celle-ci relativement aux agressions sexuelles. Le médecin n'a pas confirmé de déchirure à l'hymen et a rassuré Lucie sur la bonne santé physique d'Isabelle. Dès le lendemain, Mme a consulté une travailleuse sociale pour dénoncer son fils.

Je lui (sa sœur) ai tout expliqué ce que je venais d'apprendre, et je suis partie immédiatement au CSLC ici pour venir voir le médecin. J'ai dit au médecin ce que je savais et je voulais un examen complet de ma fille. Je voulais savoir jusqu'où...donc elle m'a dit que tout était beau, il n'y avait rien de...donc à partir de ce moment là, moi et ma fille on est allé dormir chez moi et le lendemain matin je suis allée la porter à la garderie et je me suis « envenue » ici pour rencontrer une travailleuse sociale pour dénoncer mon fils. C'est comme ça que ça s'est passé. (Lucie)

Les procédures se sont enclenchées rapidement. Le fils de Mme a avoué les gestes d'agressions sexuelles aux policiers et il a été retiré de son milieu familial. Lucie rapporte avoir vécu énormément de peine dans les premiers jours suivant le dévoilement, elle aurait énormément pleuré au point de ne plus être capable de respirer.

J'ai eu beaucoup de peine, vraiment là...après ce moment là, je me souviens que j'ai été un, deux jours à pleurer. Inconsolable. Je pleurais, pleurais, pleurais...j'avais de la misère à reprendre mon souffle. Tu sais ça a été, parce que je ne voulais pas que ça arrive mais en même temps je savais ce que c'était ça. (Lucie)

Étant donné que sa fille ne manifestait pas de conséquences dans l'immédiat, Mme a d'abord consacré ses énergies au rétablissement de son fils. Par la suite, elle a dû gérer une période dépressive provoquée par la séparation d'avec le père de sa fille. Lucie a rencontré une psychologue sur une base régulière pour parler de ce qu'elle traversait, mais également pour aborder sa propre victimisation d'agression sexuelle. Finalement, lorsque sa fille a commencé à démontrer des sentiments et conséquences néfastes de son exposition à des gestes d'agression sexuelle tels que de la colère, de l'agressivité, des peurs, Lucie l'a amenée consulter une intervenante sociale et l'a accompagnée à ses diverses rencontres au CALACS.

Après ça je suis allée voir une psychologue, parce que on dirait que durant le temps que je m'occupais de mon fils j'avais mis mon...le travail

se faisait mais tu es comme sur l'adrénaline. C'était lui qui était ma priorité. Tu mets ton toi de côté mais là quand la poussière est retombée je suis allée consulter une psychologue parce que j'ai fait une dépression. Quand on s'est séparé la deuxième fois, avec mon fils, ma mère, pis tout ça...toute cette affaire là tu voudrais donc que rien de tout ça ne soit arrivé, qu'on vive une vie de famille normale. Mais quand on s'est séparé une deuxième fois j'ai fait une dépression, j'ai arrêté de travailler pendant 4 mois, j'étais complètement vidée, à terre. Fait que là, à partir de là, ça a été la reconstruction de moi et ma fille est arrivée par la suite. (Lucie)

Lucie considère que la fin de son union conjugale avec le père d'Isabelle est une conséquence directe des agressions sexuelles perpétrées par son fils. Son conjoint était énormément en colère et manifestait des paroles et des gestes d'agressivité à l'égard de Guillaume. Lucie a mis fin à sa relation lors d'un soir mouvementé où son conjoint a fait preuve d'agression physique envers Guillaume. Son conjoint a également dénoncé sur la place publique les gestes posés par Guillaume. Lucie lui a demandé d'arrêter de propager ces informations afin de protéger l'intégrité d'Isabelle.

5.2.2 L'histoire de Claire

Le dévoilement des actes posés sur le fils de Claire a été provoqué à la suite de déclarations de policiers. Ce sont ces derniers qui ont contacté Claire pour l'aviser des agressions sexuelles vécues par son fils Antoine. Elle avait toutefois antérieurement eu des doutes sur les intentions de l'adolescent qui fréquentait son fils en questionnant Antoine afin de savoir si cet adolescent avait eu des gestes répréhensibles envers lui. Antoine avait, à ce moment-là, nié les agressions sexuelles. Les gestes répréhensibles se sont déroulés à plusieurs occasions pendant environ un an. Après ses premiers échanges avec les policiers, Claire s'est rendue au poste de police avec Antoine qui a alors confirmé avoir été victime d'agressions sexuelles. Claire a ressenti un fort sentiment de culpabilité après le

dévoilement des gestes posés à l'égard de son fils car elle estimait, que comme propre victime d'agression sexuelle, elle aurait dû reconnaître des indices concernant les sentiments que son fils éprouvait en tant que victime, à son tour, d'agressions sexuelles. Claire a aussi rapporté avoir vécu diverses autres émotions à la suite du dévoilement comme par exemple :

De la colère, de la peine, de la culpabilité à part ça...un petit moment de déprime, je ne dormais pas, je ne mangeais plus. (Claire)

Claire a aussi vécu de la culpabilité à l'égard d'un autre enfant, Samuel, le fils de Carl et Josée dont il sera question subséquemment, qui a aussi été victime d'agressions sexuelles de la part du même adolescent. Elle aurait permis à son fils et à l'agresseur de se rendre chez ce dernier afin de jouer ensemble.

Je ne savais pas comment j'avais fait de ne pas réussir à voir ça, à le protéger de ça. J'étais en colère après moi de l'avoir laissé jouer...ça je m'en suis voulu et je m'en veux encore. De l'avoir fait rencontrer d'autres amis aussi, que mon fils avait, pis que lui il leur a fait la même affaire à eux autres aussi. Ça je l'ai...ça fesse. Si mon gars ne l'avait pas amené là au moins le petit gars n'aurait pas vécu ça. (Claire)

Claire et son garçon, Antoine, se sont rendus ensemble à la DPJ et par la suite les procédures judiciaires se sont enclenchées. La DPJ et les services policiers ont fourni de la documentation à Claire concernant les agressions sexuelles. Au moment de la collecte des données, Claire a souligné qu'elle réagissait encore vivement (pleurs) lorsque son fils tente de parler de ce qu'il a vécu des agressions sexuelles qu'il a vécues au plan.

5.2.3 L'histoire de Carl et de Josée

Josée est la première des membres de son couple à avoir eu des doutes sur le vécu d'agression sexuelle de son fils. Ainsi, lors d'une pratique de soccer de leur fille, Claire lui a raconté comment elle avait découvert, la semaine précédente, que son fils avait vécu des agressions sexuelles de la part d'un adolescent âgé de 15 ans avec qui leurs enfants respectifs avaient antérieurement eu des contacts. Josée s'est alors demandé si son propre fils, Samuel, ne serait pas lui aussi une victime de ce même agresseur. Qui plus est, Josée et Carl estimaient que cet adolescent était bizarre et ils étaient inconfortables face aux intentions de ce dernier à l'égard de Samuel. Lors de cette partie de soccer, Josée a communiqué avec son conjoint et lui a demandé d'interroger leur fils concernant sa relation avec l'agresseur. C'est alors en pleurs que Samuel a dévoilé les agressions sexuelles dont il a été victime. Il a alors clairement manifesté sa peur d'être incarcéré en prison si les agressions sexuelles étaient rapportées aux policiers.

Carl relate qu'il a réagi à la situation comme il gère son propre travail. Il a pris une étape à la fois, rassurant son garçon tout en lui expliquant le rôle et les interventions que feront les policiers. Par la suite, il a contacté ceux-ci pour porter plainte et a parlé à l'un de ses collègues.

Je l'ai géré comme je gère mon ambulance. C'est drôle à dire, il fallait dévoiler, j'ai essayé de le supporter, de l'encadrer, de l'amener à se confier aux policiers. Je ne voulais pas le contaminer non plus parce que la déformation professionnelle, il ne fallait pas trop que je le fasse parler le soir. Pour qu'il raconte cela le plus fidèlement possible aux policiers son témoignage. (Carl)

Le rendez-vous pour l'entrevue d'investigation policière a été fixé au lendemain matin. L'enquêteur a conseillé à Carl et à Josée de ne plus questionner leur fils sur les

agressions sexuelles dont il a été victime afin d'éviter la suggestibilité dans son témoignage. Josée a éprouvé des difficultés à ne pas en parler avec Samuel qui démontrait des manifestations de désorganisation émotionnelle. Après que Samuel eut été au lit, Josée a pris un temps pour vivre ses émotions. Elle a alors contacté son père pour lui raconter ce qu'ils traversaient et pour chercher du soutien. Le lendemain matin, Carl et Samuel sont allés déjeuner au restaurant, et se sont ensuite rendus à la centrale de police. L'entrevue d'investigation policière a eu lieu devant des enquêteurs et des intervenants de la Direction de la protection de la Jeunesse (DPJ). Le dévoilement a eu lieu environ six mois après les agressions sexuelles. Au moment de la collecte des données, Josée n'a pas émis de détails sur les actes perpétrés, mais elle a souligné que l'agression sexuelle avait eu lieu dans un module de jeu pour enfants, situé sur leur terrain. Antoine, le fils de Claire, et l'agresseur étaient venus jouer avec Samuel. Josée et Carl ont vécu de la culpabilité car les agressions sexuelles ont eu lieu sur leur terrain.

Après l'entrevue d'investigation policière, Carl a manifesté son soutien à Samuel en lui proposant de parler des événements qu'il a vécus avec son agresseur mais celui-ci a préféré changer de sujet. Carl a alors respecté la décision de son fils et ils se sont promenés en voiture avant de retourner à la maison.

On a placoté, mais on a placoté de d'autres choses. Je lui ai demandé comment il avait vécu ça et s'il voulait parler d'autres choses mais c'est lui qui a trouvé les sujets et ça lui a fait du bien, je pense. (Carl)

Dans les semaines qui ont suivies, Carl et Josée ont parlé de l'événement avec leurs autres enfants, estimant que ces derniers étaient assez âgés pour comprendre ce que de tels gestes impliquaient. Carl considère que l'agression sexuelle a eu de graves conséquences sur Samuel, dont des périodes d'énurésie, d'encoprésie, de troubles du sommeil, de diminution des résultats scolaires, etc. Le dévoilement de l'agression sexuelle a également

permis à Josée de comprendre les changements de comportements de son fils. À ce sujet, Carl a relaté que Samuel a éprouvé beaucoup de difficultés à s'endormir après les agressions sexuelles vécues, et le dévoilement de l'agression sexuelle a renversé son cycle habituel de sommeil. Samuel dormait beaucoup mieux et beaucoup plus longtemps après le dévoilement. Carl et Josée ont fait appel au CALACS quelques jours après l'investigation policière étant donné qu'ils se sentaient dépourvus.

On a atteint un palier un moment donné. C'est là qu'on a appelé le CALACS, 2,3 jours plus tard parce qu'on voyait qu'on ne cheminait plus et que Samuel avait beaucoup d'agressivité. C'est là que l'intervenante du CALACS est entrée en scène, puis là ça a comme parti. On est allé toutes les semaines pis c'était quand même exigeant. De mon côté, moi je pense que je suis correct mais du côté des victimes, je pense que les enfants il faut bien les encadrer, il faut les soutenir, faire des bonnes thérapies et ça, ça prend des moyens. (Carl)

5.2.4 L'histoire de Catherine

Sarah : Les doutes de Catherine sur le vécu d'agression sexuelle de sa fille Sarah sont survenus lors de la lecture d'un message texte envoyé par celle-ci au jeune homme qu'elle fréquentait. Ce message révélait que, dans sa jeunesse, Sarah avait été exposée à des gestes sexuels. Catherine a attendu plusieurs semaines avant de parler de cet événement avec sa fille en raison de son admission récente au CEGEP. Ainsi, Catherine a alors souligné au cours de l'entrevue que 14 ans auparavant, les intervenantes de la garderie que fréquentait Sarah se demandaient si cette dernière n'était pas victime d'agressions sexuelles de la part d'un des membres de son entourage sans toutefois signaler leurs doutes aux autorités publiques. Catherine s'était alors questionnée sur l'intégrité de son propre père ou de celle du père de sa belle-mère, car ceux-ci avaient la réputation d'être des « mononcles cochons ». Catherine a alors tenté d'assurer la

protection de sa fille en surveillant davantage les comportements de ces derniers, surtout lorsqu'il était temps de coucher les enfants, lorsqu'ils étaient en contact avec Sarah. Au cours des ans, Sarah a parlé des agressions sexuelles dont elle a été victime, aux parents d'une de ses amies, aux garçons qu'elle fréquentait mais personne n'est entré en contact avec les autorités. Au CEGEP, lors de sa première semaine de relâche, Sarah a parlé des agressions sexuelles vécues à son nouvel amoureux alors étudiant en psychoéducation. Il a fortement encouragé Sarah à partager son vécu avec sa mère mais cette dernière voulait attendre d'avoir atteint la majorité (18 ans) craignant qu'avant cet âge il y ait des retombées judiciaires négatives liées à cette démarche. Une semaine après les échanges verbaux avec son amoureux, lors d'une dispute avec sa mère concernant ses faibles résultats scolaires, Sarah a fait part des comportements de son grand-père maternel.

Catherine a alors immédiatement contacté son ex-conjoint, le père de Sarah, pour qu'il l'aide à déterminer un plan d'action. Elle s'est également inquiétée de ses deux autres enfants qui étaient aussi régulièrement en contact avec l'agresseur. Catherine et le père de Sarah ont conjointement décidé de contacter des organismes communautaires et publics (CALACS, DPJ) pour s'informer des démarches à entreprendre afin d'entamer des poursuites judiciaires. En contactant la DPJ, Catherine a dû alors confirmer que Jeanne, alors âgée de quatre ans, avait aussi été victime d'agressions sexuelles de la part de son grand-père. L'entente multisectorielle a été mise en branle par la DPJ qui a contacté les enquêteurs. Catherine rapporte qu'elle ne savait pas encore à ce moment là si elle voulait porter plainte. Sarah a effectué trois témoignages enregistrés devant les policiers et la DPJ. Dans certains de ces témoignages, l'adolescente s'est contredite sur certains événements, ces contradictions ont été justifiées par le TSPT. La psychologue qui suivait Sarah lui a conseillé d'aller temporairement habiter chez son père, car elle vivait trop de sentiments

de culpabilité à l'égard de la victimisation de sa petite sœur. Malgré sa peine, Catherine considérait que c'était la meilleure décision à prendre dans l'intérêt de Sarah.

La policière responsable de l'enquête a contacté le présumé agresseur mais elle n'a pas pu l'interroger très longtemps car, celui-ci s'est prévalu rapidement de l'assistance d'un avocat. Aucune preuve concluante n'a permis de porter des accusations envers le présumé agresseur. Catherine est très insatisfaite du travail exécuté par la policière et elle estime que l'enquête a été bâclée afin qu'il n'y ait pas de procès. Catherine et ses filles persévèrent dans leurs démarches afin de pouvoir accuser le présumé agresseur au civil. Leur avocat leur a conseillé de cumuler d'autres preuves auprès des membres de leur entourage immédiat et auprès des membres de leur famille élargie. Le père de Catherine aurait aussi abusé d'une autre de ses petites-filles. Sarah a rencontré cette dernière afin d'obtenir des révélations, mais cette cousine âgée de 14 ans présente des problématiques de consommation de matières illicites et fait partie d'un réseau de prostitution.

Jeanne : Après les révélations de Sarah, Catherine s'est questionnée sur la possibilité que ses deux autres enfants aient également été victimes d'agressions sexuelles de la part de son père. Afin d'éclaircir cette situation, elle avait établi un scénario avec Sarah où toutes les deux procéderaient, sous forme de jeu, auprès du reste de la fratrie lors de la période du coucher. Lorsque le moment est arrivé auprès de Jeanne, Catherine a reçu un appel téléphonique de la part d'une de ses cousines afin de discuter des événements. C'est donc Sarah qui a initié l'expérience en demandant à Jeanne de décrire sa routine du coucher quand elle était chez son grand-père. Sarah a alors reçu le dévoilement de Jeanne alors qu'elle était convaincue d'être la seule victime. Sarah a alors fortement réagi en manifestant des cris et des pleurs. Devant cette situation, Catherine a rejoint son ex-

conjoint lui demandant de se rendre à son domicile afin de gérer cette situation. C'est alors qu'ils ont contacté un intervenant de la DPJ et un CALACS pour s'informer des procédures à rendre.

On ne savait pas si on voulait porter plainte ou pas, je voulais savoir quels étaient les choix que quelqu'un pouvait avoir. Mais mettons que je n'ai pas pris la bonne tactique. J'appelle la DPJ pis là je dis, je viens d'apprendre que ma plus vieille a été agressée par mon père. Ils me demandent quel âge la plus vieille, 17ans... Est-ce qu'il y a d'autres enfants? Ben pour mon fils de 12 ans c'est non, pis pour ma fille de 4 ans c'est oui. Là j'avais perdu le contrôle de la machine. Ils ont pris les choses en charge. (Catherine)

Une intervenante de la DPJ a alors recueilli des informations sur le contexte des agressions sexuelles perpétrées auprès de Sarah et de Jeanne et ont planifié une rencontre pour l'entrevue d'investigation avec les policiers. Cette entrevue n'a malheureusement pas donné les résultats escomptés puisque que Jeanne a refusé de rencontrer les policiers. Il n'y a donc pas eu d'entrevue. Catherine a été très déçue du travail de l'enquêtrice car cette dernière n'a pas tenu compte de ses recommandations afin d'obtenir l'accord de Jeanne prétextant qu'elle savait faire son travail. Étant donné qu'aucune entrevue n'a été effectuée, le témoignage de la plus jeune n'a donc pas pu être recueilli sur caméra et ainsi le dossier n'a pas pu être soumis au procureur par manque de preuves.

Je ne peux pas dire que je trouve que le système judiciaire va bien. Les coupables s'en sortent toujours...tu sais, le hors de tout doute raisonnable...tu sais la policière a dit une journée bon je veux questionner la plus jeune. Fait que la policière a dit je vais questionner, viens je vais poser des questions à la plus jeune. Je connais ma fille, elle est très exubérante, elle prend beaucoup de place, mais si elle ne te connaît pas, elle ne te parlera pas. (Catherine)

5.2.5 L'histoire d'Éric

C'est l'ex-conjointe d'Éric, dont il était séparé depuis quelques années, qui a reçu les confidences de Thomas concernant les agressions sexuelles dont il a été victime. L'agresseur est un des trois enfants d'Éric (Mathieu), soit le demi-frère de Thomas. Le dévoilement des agressions a eu lieu sans contexte particulier, Thomas a alors rapporté que son frère le plus âgé lui avait à quelques reprises fait des fellations. Éric et son ex-conjointe sont demeurés assez calmes lorsqu'ils ont reçu le témoignage de leur fils, ils ont cru Thomas immédiatement.

C'est sûr qu'au début, on a quand même été...moi je me suis quand même dit. Tu sais, il avait 4 ans quand c'est arrivé, 3 ans et demi-4 ans. Il n'a pas inventé ça là. Un enfant de cet âge là, ça n'invente pas des affaires comme ça. À moins d'avoir été témoin de choses d'adultes, de parents négligents qui montrent des affaires qui n'ont pas d'allure à des enfants. J'ai même dit à Isabelle, ça n'a pas d'allure, il ne peut pas inventer ça. Je me rappelle avoir été plus déçu au début que, je n'ai jamais été dans le déni pour 5 cennes. En tout cas moi de mon côté-là, puis Isabelle aussi. Je n'ai jamais été genre « ben non ça ne se peut pas, ce n'est pas arrivé ». Je connaissais le moineau, le plus vieux là, pas à ce point là. Je ne pensais jamais que ça allait se rendre jusque là mais je me suis dit qu'un enfant de cet âge là ne pouvait pas inventer une affaire de même. (Éric)

Ils ont contacté une intervenante d'un CALACS quelques semaines après le dévoilement des actes d'agressions sexuelles. Éric a ressenti de forts sentiments puisque les agressions sexuelles ont eu lieu sous son toit par l'un de ses enfants. Éric et la mère de l'agresseur ont confronté leur fils afin qu'il admette ses gestes. Au début de leurs échanges, il a refusé de confirmer avoir prodigué des fellations à Thomas, mais au cours de leur conversation, il s'est rétracté. Éric n'a pas dénoncé la situation aux autorités policières se contentant de menacer son fils de contacter la DPJ si de tels gestes se reproduisent auprès d'une autre personne. Éric et la mère de Thomas ont par la suite fait

en sorte qu'il n'y ait plus aucun contact entre Thomas et son agresseur. Ils souhaitent que Thomas reçoive des services d'aide afin d'avoir la sécurité d'esprit que les agressions ne se répéteront pas avant de les remettre en contact.

Ben c'est parce que moi avant de les remettre en contact faut que je m'assure que ça ne se reproduira plus, mais bon on ne peut jamais s'assurer de cela à 100 %. (Éric)

5.3 Synthèse des récits du dévoilement

Ces différents récits permettent de dégager des ressemblances et des divergences dans le parcours des parents d'enfants victimes d'agression sexuelle. Bien que chaque parcours soit unique, certaines similarités ont été observées.

Tous les parents ont rapporté avoir vécu un mélange de réactions lors du dévoilement. Ces réactions peuvent être regroupées en trois grandes catégories : les réactions prosociales (centrer ses énergies sur l'enfant, rationaliser/comprendre les actions de l'agresseur), les réactions émotives (tristesse, peur, culpabilité) et les réactions agressives (sentiment de colère, désir de vengeance). Ces réactions sont détaillées dans la section suivante.

Tous les parents ont voulu soutenir leur enfant victime d'agression sexuelle (croire, protéger, consulter les ressources, permettre l'expression des émotions). Chaque parent interrogé a remarqué des conséquences de l'agression sexuelle chez leur enfant victime d'agression sexuelle; parfois ces conséquences apparaissaient à moyen ou à long terme.

Tous les répondants ont cherché à obtenir du soutien professionnel pour leur enfant après le dévoilement des actes répréhensibles et ont reçu des services de professionnels d'un CALACS. Au plan des différences entre les parcours, certains parents ont vu leur

famille déchirée, car l'agresseur était un membre de leur famille proche (un enfant ou un grand-père) alors que d'autres parents n'ont pas vécu cette réalité.

Une seule mère (Catherine) a rapporté que plus d'un de ses enfants avait été victime d'agression sexuelle. Certains couples ont pu ensemble faire face au dévoilement des agressions sexuelles (Claire et son conjoint, Carl et Josée), alors que les autres ont dû assumer la plus grande responsabilité de la résolution de la crise familiale car ils étaient séparés (Catherine, Éric), ou se sont séparés en cours de route (Lucie). Dans le cas de Lucie, la séparation d'avec son conjoint est l'une des conséquences directes de l'agression sexuelle vécue par sa fille.

Éric est le seul parent qui n'a pas eu recours aux services policiers après le dévoilement de son garçon. Deux répondantes (Lucie et Claire) rapportent avoir elles-mêmes été victimes d'agression sexuelle lorsqu'elles étaient jeunes. Elles ont rapporté lors de la collecte des données, que leurs réactions avaient été influencées, entre autre, par leur propre victimisation.

Il appert également que l'un des parents (Claire) a réagi de façon beaucoup plus émotive et qu'il a été plus ardu pour cette dernière d'adopter des stratégies de résolution de problème, alors que d'autres parents ont plutôt centré leur énergie sur la recherche de solutions (Carl, Catherine et Éric). Ces distinctions seront précisées dans la section ultérieure des résultats.

5.4 Les réactions des répondants lors du dévoilement

À la lumière des entrevues réalisées avec les participants, leurs réactions peuvent être regroupées en trois grandes catégories, soient les réactions prosociales, les réactions émotives et les réactions agressives.

5.4.1 Les réactions prosociales

Ce premier type de réactions peut se décrire comme une tendance à vouloir répondre à la détresse émotionnelle d'autrui, à soutenir, à venir en aide à l'enfant qui a été victime.

Je me suis concentré beaucoup sur mon fils, je voulais que ce soit lui qui ait tout le follow. [...] Je l'ai géré comme je gère les problèmes dans mon ambulance, je me suis sorti de l'émotion. J'ai comme regardé ça de l'extérieur. Je ne me suis pas questionné comment c'était, ça a été comme un réflexe. (Carl)

Je me sentais comme la maman qui devait protéger son enfant et celle qui devait le reconforter. [...] C'était tellement mêlé que je ne savais plus trop ce qui se passait. Je me suis juste garrochée sur mon fils qui avait besoin de moi. (Josée)

Bien là sur le coup ça a été comme...est-ce qu'il y a juste elle? J'en ai trois. Puis là Sarah, c'est parce qu'elle a eu une réaction : je ne veux pas que tu le dises à personne, je ne veux pas que tu en parles. Je lui ai dit n'oublie pas que tu as un frère et une sœur, ce n'est pas juste toi. (Catherine)

Lorsqu'un frère ou un demi-frère a été impliqué dans la situation en tant qu'agresseur, les répondants ont également voulu, lors du dévoilement des gestes posés, apporter leur soutien et leur aide à ces derniers sans toutefois excuser leurs comportements. C'est entre autre le cas de Lucie et Éric.

Je savais que mon fils avait fait ça pour des raisons x, mais en même temps dans l'inconscience. Il n'était pas conscient des impacts que ça pouvait entraîner. De tous les impacts que ça va engendrer auprès de tout le monde, mais auprès de sa vie aussi. Il ne voyait pas ça quand c'est arrivé. Mais je voyais aussi...là tout de suite j'ai voulu savoir pour quelles raisons il avait fait ça. (Lucie)

Là il était rendu à 9 ans, je trouvais ça hot un peu. Ça commençait à aller mal à l'école et il avait été suivi en pédopsychiatrie... parce qu'il avait fait des réactions à des médicaments qu'il prenait pour son TDAH et il avait eu des petits épisodes qui faisaient peut-être croire qu'il avait des épisodes psychotiques pis tout ça. Fait que là c'était comme tout ça mélangé ensemble. (Éric)

Ainsi donc, la rationalisation, la justification et la tentative de compréhension du comportement de l'agresseur peuvent être également classées dans cette première catégorie. Le terme prosocial désigne ce qui est ouvert positivement aux autres. Cela confirme la pertinence d'intégrer cette perception de l'agresseur dans cette catégorie. En effet, à quelques reprises, les parents impliqués dans de telles situations ont cherché à comprendre et à expliquer le passage à l'acte de leur propre enfant sur l'un de ses proches.

Toutefois, lorsque l'agresseur est une personne qui côtoyait leur enfant sans que ces derniers aient de liens familiaux, cette rationalisation des événements et des comportements de l'agresseur s'est concrétisée, avec du recul, plusieurs mois après le dévoilement.

Là aujourd'hui avec la condamnation et tout, je me dis qu'il avait besoin d'aide. Avec tout ce que je sais aujourd'hui, je me dis qu'il a une famille avec une situation bizarre qui n'a peut-être pas donné de chance à cet enfant-là de s'en aller dans cette voie-là. J'espère qu'avec toutes les accusations qu'il a eues et les conséquences qu'il aura à subir qu'il va recevoir de l'aide en masse et qu'il va se faire soigner. Donc c'est ça, je lui en veux moins. (Claire)

Tu sais je ne veux pas de mal à ce gars là, j'espère vraiment qu'il y a quelqu'un qui va le prendre en charge, mais comme on voit dans toutes les coupures qu'on a j'ai des gros, gros, doutes que ça se fasse. Tu sais aujourd'hui, ils coupent où ils sont capables de couper, regarde je ne pense pas qu'il ait tous les souhaits adéquats pour réussir à ce qu'il soit 100 % réhabilité. Oui il va suivre une thérapie, mais est-ce que quelqu'un va vraiment s'assurer qu'il est réhabilité et qu'il ne recommencera pas? (Josée)

5.4.2 Les réactions émotives

Deux réactions émotives, soit la tristesse et le sentiment de culpabilité ont été relatées par la plupart des participants. C'est entre autre le cas de Lucie et Claire, qui ayant été elles-mêmes victimes d'agression sexuelle dans le passé, ont fréquemment mentionné avoir vécu beaucoup de tristesse tout au long de l'entrevue.

J'ai eu beaucoup de peine, vraiment là...après ce moment là je me souviens que j'ai été un deux jours à pleurer. Inconsolable. Je pleurais, pleurais, pleurais...j'avais de la misère à reprendre mon souffle. Tu sais ça a été, parce que je ne voulais pas que ça arrive mais en même temps je savais que c'était ça. (Lucie)

C'est sûr que je ne sais pas ce qui s'est passé vraiment parce que l'intervenante ne me l'a pas dit puis mon fils ne veut pas me le dire non plus parce que je viens tout le temps en larmes quand il arrive pour m'en parler. Il me dit que ça me fait de la peine donc il ne veut pas m'en parler. (Claire)

De plus, les femmes rencontrées ont rapporté avoir vécu un mélange de divers sentiments au moment du dévoilement tels que de la colère, de la peine, de la culpabilité, de l'impuissance qui ont entre autres perturbé leur sommeil et leurs habitudes alimentaires :

De la colère, de la peine, de la culpabilité à part ça...un petit moment de déprime, je ne dormais pas, je ne mangeais plus... (Claire)

J'avais tellement un mélange de sentiments ce soir là quand c'est arrivé. J'étais fâchée, j'avais de la peine puis en même temps je voyais mon fils qui était tellement anéanti par tout ça. Puis en même temps, je voyais que lui-même avait honte, que lui-même était tout confus par tout ça. Puis en même temps il fallait rester froid parce qu'il ne fallait plus lui en parler, mais il avait tellement de peine, puis il avait peur aussi de ce qui s'en venait. (Josée)

Ainsi, des sentiments de culpabilité et la colère envers soi-même, ont été rapportés par les parents qui s'en voulaient de ne pas avoir réussi à protéger leur propre enfant et ses

amis contre un agresseur dans leur propre environnement ou de ne pas avoir constaté que leur enfant vivait des agressions de la part d'un membre de leur entourage. Les deux parents dont leur enfant a été victime de l'adolescent présentant une déficience intellectuelle s'en veulent aussi d'avoir accepté, voire encouragé leur fils à effectuer des activités récréatives avec ce dernier.

Je suis en colère un peu contre moi, en même temps faut pas que je laisse place à ça mais j'essaie de ne pas y penser parce que ça me fâche. (Carl)

Nous on se sentait vraiment coupables parce que l'agression s'est passée chez nous, sur notre terrain, dans une petite cabane et on ne s'en est jamais rendu compte. Tu sais, tu vis toute la...hey te rend tu compte ça s'est fait dans notre face... puis là on s'est questionné sur nos capacités en tant que parents. Tu sais on était tu trop pris par nos autres enfants pour ne pas se rendre compte que ça se passait dehors puis tout ça? (Josée)

Mais sur le coup c'est un choc parce que moi je suis comme déchiré, parce que moi ce n'est pas... c'est à l'intérieur de ma maison, ça s'est fait chez nous et des deux côtés, agresseur et agressé. Donc ça pour moi ça a été vraiment difficile. J'étais comme ben voyons, ça n'a pas de bon sens pis tout ça. (Éric)

5.4.3 Les réactions agressives

Lors du dévoilement des agressions sexuelles extrafamiliales, tous les répondants rencontrés ont manifesté des réactions agressives envers l'agresseur et envers les gestes commis. Trois répondants ont aussi rapporté que s'ils avaient côtoyé l'agresseur lors du dévoilement des gestes posés, ils auraient manifesté leur colère, soit par des gestes de violence verbale ou physique.

Au moment du dévoilement, c'est sûr qu'il n'aurait pas fallu qu'il entre dans ma cour, il se serait fait chanter une poignée de bêtise, j'aurais été trop choquée. (Claire)

Il ne fallait pas qu'on amène ce gars là en avant de moi. Je ne pense pas que j'aurais pu lui faire du mal, mais je ne pense pas que j'aurais été fine non plus. Je pense que je l'aurais peut-être injurié. (Josée)

Toutefois, dans le cadre des agressions intrafamiliales, où l'un des demi-frères des victimes ont été les agresseurs, aucun des deux répondants, soit Éric et Lucie n'a vécu de réaction d'agressivité envers leur propre enfant. Catherine, la seule qui comptait l'agresseur comme un de ses parents, n'a pas non plus démontré d'agressivité envers son père, mais plutôt de la peur.

Au moment du dévoilement, les réactions d'agressivité ont été très fortes en intensité. Toutefois, avec le recul, Claire et Josée ont développé des perceptions correspondant davantage à la catégorie prosociale, vis-à-vis l'agresseur. Ainsi, ces dernières ont tenté d'expliquer le comportement de l'agresseur et ont formulé le souhait que celui-ci reçoive des services. Leur colère, très vive au début s'est estompée pour faire place à de la compréhension et une perception différente de l'agresseur, qui devient quelqu'un ayant besoin d'aide et de soutien pour surmonter des difficultés relationnelles. Pour sa part, Carl en veut toujours à l'agresseur de son enfant, mais il semble qu'avec le temps, son agressivité a diminué en intensité.

Je pense que je suis mieux de ne jamais le revoir. Je mesure 6 pieds 1, je pèse 250 livres, au poids et haltères, je soulève à peu près 750 livres, je dois être assez capable de l'écraser. Fait que je pense que si je le recroise un jour il va avoir mal à la tête quelque chose d'incroyable. C'est le jour du Thalion « mais »...J'ai bien peur que si je le recroise un jour, je ne sais pas comment je vais réagir. Je ne sais pas. Au début c'était je vais frapper dessus. Là je pense de plus en plus que sa sentence c'est que, quand je vais le rencontrer que tout le monde dans la place va le savoir. Parce que j'ai une voix qui porte un peu et je ne parlerai pas tout bas pour le dire. Je ne pense pas que je vais y toucher mais au moins je vais lui dire ce que j'ai à dire. (Carl)

5.5 Point de vue des répondants sur les réactions de l'autre parent de l'enfant agressé

Le présent mémoire s'est également penché sur les réactions de l'autre parent, telles que perçues par les participants. Dans la plupart des cas, les répondants étaient séparés de l'autre parent, à l'exception de Carl et Josée. C'est pourquoi ils ont été interrogés sur ce qu'ils percevaient comme réaction chez l'autre adulte responsable de leur enfant. Les types de réactions des autres parents ont été regroupés selon la même catégorisation précédente, soit : les réactions prosociales, les réactions émotives et les réactions agressives. Il est toutefois important de souligner que la plupart des parents rencontrés ont identifié simultanément divers types de réactions centrées soit sur leur enfant ou sur l'agresseur chez l'autre détenteur de l'autorité parentale.

5.5.1 Réactions prosociales

Carl rapporte que sa conjointe s'est centrée beaucoup sur son fils et sur le soutien qu'elle pouvait lui offrir. Carl a ainsi décrit la réaction de sa conjointe comme étant très proactive.

Ma conjointe c'était plus de l'accompagner à ses rencontres et de le faire parler quand il en avait besoin, de l'écouter... Oui, donc c'était... je pense que ma conjointe a un peu réagi comme moi, on l'a géré comme on gère des cas d'urgence, des cas bizarres. Donc c'est ça. (Carl)

Pour sa part, Éric a raconté aussi comment la mère de Thomas a réagit dans l'acceptation autant pour son propre enfant ayant été victime, mais également pour Mathieu qui a agressé son demi-frère.

Mais bon c'est sûr qu'elle a pensé plus à son enfant qu'à mon fils plus vieux c'est sûr parce que ce n'est pas le sien, mais non ça a été. Il y a eu zéro animosité, pis non ça a très très bien été. Elle a même fait des démarches au début pour voir...avant qu'on appelle quelqu'un pour dire bien il est arrivé telle, telle affaire. (Éric)

5.5.2 Réactions émotives

Les réactions émotives qui ont été remarquées chez l'autre parent sont principalement de l'ordre de la colère. À ce sujet, Lucie rapporte que le père de sa fille Isabelle a vécu un mélange d'émotions négatives reliées à Guillaume et aux agressions sexuelles que celui-ci a commis sur cette dernière.

Il vivait tellement de colère, haine, rancune, peine pis il n'a jamais voulu aller voir quelqu'un pour en parler...non c'était...il n'a jamais vu le rapport, tu sais il ne connaît même pas les détails pis si il les connaissait, je ne sais même pas ce qu'il ferait. C'était déjà... ça a comme achevé notre relation, si on peut dire. (Lucie)

Pour sa part, Claire a d'abord perçu de l'évitement de la part de son conjoint peu de temps après le dévoilement des actes d'agressions sexuelles dont a été victime leur fils. Cette perception des réactions chez son ex-conjoint lui aurait occasionné plusieurs frustrations, mais après discussion, le père d'Antoine lui a révélé que lui aussi avait ressenti de la colère vis-à-vis l'agresseur.

Ça m'a fait l'impression que ça lui passait comme dix pieds par-dessus la tête au début. Après ça il m'a expliqué que non, ce n'était pas ça, c'était juste le temps qu'il réalise que ça ne se pouvait pas que ça arrive à son gars, mais lui aussi ça l'a choqué beaucoup. (Claire)

Josée a également rapporté en entrevue que le père de son enfant, Samuel, a démontré beaucoup de colère relativement à l'agresseur de son fils.

Mon chum était tellement plus fâché, lui il le démontrait plus, que là je me sentais, il faut que tu te calmes, il faut que tu te calmes ça n'a pas d'allure. (Josée)

5.5.3 Réactions agressives

Les réactions agressives et le désir de vengeance de la part de l'autre parent sont ressorties de façon plus évidente chez les femmes ayant participé à notre étude. Ces réactions sont d'ailleurs à la source de la séparation entre Lucie et son conjoint puisque celui-ci s'en est pris physiquement à Guillaume, le fils de cette dernière.

Il était sous le choc. Vraiment sous le choc. Aujourd'hui il ne veut plus jamais le revoir. Pour lui c'est son pire cauchemar. [...] On s'est séparé pour la deuxième fois parce qu'ils se sont pognés, avec de la violence là. Ils se sont pris par le collet et étaient proches de se battre. Moi à partir de ce moment là je suis repartie. Ce soir là avec les enfants. Je ne suis plus jamais revenue. Je me suis dit que c'était nous les adultes même si mon fils [l'agresseur] fait 6 pieds, c'est encore un enfant. Mais lui il n'est pas capable, il ne peut pas passer par-dessus, c'est au-dessus de ses forces, essayer de comprendre et de voir ça. (Lucie)

Pour sa part, lors de l'entrevue, Josée a rapporté que la réaction de son conjoint est toujours celle de la colère. Elle estime qu'ils n'ont pas du tout la même perception de l'agresseur.

Bien au début on avait pas vraiment la même vision de... (l'agresseur)... tu sais lui sa passe de colère a été beaucoup plus longue. Des fois je me demande s'il n'en a pas encore contre lui...s'il n'en est pas encore complètement revenu. (Josée)

Enfin, Catherine a relaté que son ex-conjoint souhaitait faire du mal à l'agresseur de leur fille, ou du moins nuire à sa réputation. Elle explique cette réaction en soulignant que les hommes réagissent généralement plus dans l'action que les femmes.

Le père de ma plus vieille, il voulait aller battre mon père. Tu sais les gars sont plus dans l'action hein?... Lui il a dit, est-ce que je peux aller porter des pancartes pour mettre sur son terrain écrit pédophile? Ben non, tu n'as pas le droit de faire ça voyons... Tu es en train de dire aux policiers...ils vont aller te chercher tout de suite s'ils voient des pancartes partout tu sais. Ils nous ont dit, non tu n'as pas le droit de faire ça. Tu n'as pas le droit d'aller te venger tout seul. L'envie de vengeance est là. S'il le croisait, je ne suis pas sûre de ce qu'il lui ferait. Pourtant

c'est un gars super doux. Je ne le vois pas faire ça, mais c'est sa fille. Pis c'est un gars... donc je ne sais pas. Mais moi, tu sais, lui n'a pas le lien du père avec l'agresseur. Mais moi non plus dans le fond, je les considérais comme un couple d'amis. (Catherine)

5.6 Conséquences du dévoilement sur la vie conjugale et familiale

Tel que décrit dans la recension des écrits, le dévoilement d'une agression sexuelle entraîne généralement des conséquences néfastes autant pour la victime que pour les membres de sa famille. L'agression sexuelle crée souvent une onde de choc dans la famille, spécialement quand l'agresseur fait partie de celle-ci. Lors de leur entretien, les parents interrogés ont pu identifier les impacts que le dévoilement des actes d'agression sexuelle a eus sur leur vie conjugale, familiale et sur l'organisation de leur vie quotidienne.

5.6.1 Conséquences sur la vie conjugale

Pour les répondants qui étaient en couple au moment du dévoilement, l'existence de tensions a pu être constatée entre les conjoints. Dans certaines situations, les tensions et conflits étaient si importants et fréquents que cela a provoqué la séparation des couples. Pour sa part, Claire a également vécu des difficultés avec son conjoint car celui-ci semblait démontrer très peu de sensibilité face à ce qu'avait vécu Antoine. Cette apparente froideur à l'égard des événements la confrontait et était à l'origine de plusieurs frustrations. Cette situation ayant provoqué une séparation temporaire de ces deux conjoints.

On s'est laissé à un certain moment, c'est sûr qu'après ce qui est arrivé, on a eu des chicanes, c'était plus difficile... J'aimerais changer...l'avoir accusé de ne pas avoir pris l'agression... au sérieux...il ne pensait pas que c'était si grave que ça. Ça j'aimerais ça que...ça a fait des grosses frictions disons. En pensant que ça lui passait dix pieds par-dessus la tête, moi ça m'atteignait trop. (Claire)

Carl et Josée ont également vécu une période difficile au sein de leur relation conjugale. Carl estime que le dévoilement des actes d'agressions sexuelles les a quelque peu éloignés l'un envers l'autre. De plus, ces événements seraient à l'origine d'une remise en question de leurs habiletés parentales à protéger leurs enfants, sans toutefois s'accuser mutuellement.

Ça a été difficile, on a passé un moment rough. Pas qu'on s'accusait mutuellement mais on se demandait tout les deux comment on aurait pu s'en rendre compte avant, comment on aurait pu... ça a été un petit bout dur à passer. Mais ce n'était pas des accusations mutuelles, comment chacun de notre côté, qu'est ce qu'on aurait pu faire pour prévenir ça, qu'est ce qu'on devait faire... mais encore là, ça s'est fait plus naturellement... ça nous a éloignés un peu. (Carl)

5.6.2 Conséquence sur la vie et l'organisation familiales

Des conséquences néfastes directement associées aux actes d'agressions sexuelles ont également été observées par les répondants sur différents aspects de l'organisation de la vie familiale. En effet, le bousculement de la routine, les habiletés parentales de protection et l'éclatement familial sont des éléments qui ont été soulignés par les répondants.

5.6.2.1 Bousculement de la routine

En ce qui a trait au bousculement de la routine de la vie familiale, l'une des répondantes (Josée) estime que les tensions vécues au sein de sa famille sont reliées aux différents rendez-vous qui ont découlé du dévoilement des agressions sexuelles. Au sein de cette famille de huit individus, Josée est responsable de la routine et de l'organisation familiale; la situation d'agression sexuelle aurait donc complexifié la coordination des rendez-vous.

C'est sûr que la situation fait que c'est parfois difficile de coordonner tout ça donc ça entraîne des petites tensions aussi. Avec les rendez-vous, ces trucs là, tout essayer de faire rentrer ça dans une semaine...c'est sûr que ça amène ses tensions aussi. Mais on tente vraiment de trouver un équilibre là-dedans. (Josée)

5.6.2.2 Habiletés parentales de protection

Différents éléments ont été soulevés par les répondants relativement aux habiletés parentales de protection. Ces éléments peuvent être regroupés selon trois grandes catégories. Premièrement, les répondants ont explicitement constaté des changements dans les règles familiales afin d'assurer la sécurité de leurs enfants. Deuxièmement, ils ont souligné de façon plus implicite une augmentation de leur vigilance envers leurs enfants. Finalement, la sensibilisation de leur entourage relativement aux agressions sexuelles est un élément qui a également été rapporté par la plupart des participants.

Changement au sein des règles familiales

Claire et Josée sont les seules participantes à avoir exprimé clairement qu'elles ont changé les règles concernant les sorties pour leurs enfants. Effectivement, elles ont expliqué la situation à leurs enfants et leur ont demandé leur collaboration pour respecter les nouvelles règles de conduites dont celles de ne plus aller jouer au parc municipal sans la présence d'une autre personne ou d'un autre ami, de toujours les informer à quel endroit ils se trouvaient et avec qui ils jouaient ou de ne pas trop s'éloigner de la maison.

On s'est assis à table et on a mis des règles...plus le droit d'aller jouer tout seul, plus le droit d'aller...il fallait tout le temps savoir où ils étaient et avec qui. On était plus sévères, moins de permissions. On leur a expliqué qu'il y avait un petit garçon qui se promenait dans le village et qu'il pouvait être dangereux et que peu importe même si ce n'était plus lui, il pouvait y en avoir d'autres et que ça pouvait être dangereux. (Claire)

Tout cet été là, je n'ai pas laissé beaucoup les enfants sortir tout seul dans la cour. Même si je savais pertinemment que l'agresseur n'était plus là, ben je n'avais plus

confiance, ça a pris un bout à se replacer. Je voulais qu'ils aillent faire du vélo dans la rue, mais ils ne devaient pas dépasser tant, après si ils voulaient aller au terrain de jeu tout seul je disais non aussi. (Josée)

Augmentation de la vigilance

La plupart des parents rencontrés ont souligné la nécessité de faire plus confiance à leur instinct concernant les personnes qui fréquentent leurs enfants. Ces parents estiment qu'ils sont désormais plus vigilants sur les personnes que côtoient l'un ou l'autre des membres de leur famille immédiate (même leur propre enfant dans le cas d'agressions sexuelles intrafamiliales) et qu'ils n'hésiteront pas à mettre fin à leurs relations avec des individus envers qui ils ont des doutes sur leurs véritables intentions. De plus, les répondants se considèrent maintenant plus ouverts à entendre les malaises exprimés par leurs enfants concernant des situations où leur intégrité physique ou psychologique pourrait être menacée. Dans le cas des agressions intrafamiliales, les répondants, qui ont maintenu les contacts avec leur enfant agresseur et où l'enfant agressé a encore des contacts directs avec ce dernier, ont également adopté de nouvelles règles à la maison et ces derniers sont beaucoup plus alertes et vigilants face aux comportements de leurs enfants. Par exemple, Lucie a déclaré avoir constamment en tête les gestes posés par son fils et qu'en raison de cette situation, elle prévient toutes les occasions qui pourraient faciliter les contacts physiques entre ses enfants, surtout celles reliées aux couchers. Ces craintes ont d'ailleurs donné lieu à des comportements d'hypervigilance lorsque son fils agresseur dormait sous le même toit que sa fille agressée. Des troubles de sommeil sont alors apparus chez Lucie.

Oui c'est certain que si Guillaume vient chez nous, il n'est jamais tout seul avec Isabelle. Même si je sais qu'aujourd'hui il est conscient de tout ça... on dirait que...je ne prends plus aucun risque. Même mon autre fils et Isabelle tu sais, je ne

les ferais pas coucher dans le même lit. Je suis beaucoup plus alerte et même prévenante de tout ce qui pourrait être sujet à... Donc ça oui, c'est certain que ça a eu un impact parce qu'avant comme parent, des frères et sœurs qui sont ensemble tu ne commences pas à te demander...là j'ai toujours ça en tête. Ça fait maintenant partie de mes pensées. [...]C'est qu'à toutes les fois qu'il venait chez nous, j'étais dans un mood de paranoïa, c'était comme devenu invivable. Il dormait chez nous puis je savais que les deux autres enfants étaient là donc je ne dormais pas de la nuit. J'avais toujours peur qu'il arrive quelque chose puis que je ne m'en rende pas compte, ça me prenait énormément d'énergie. (Lucie)

C'est sûr que j'essaie de rester plus à l'écoute un peu, si je n'écoute pas ils me disent un mot qui va m'accrocher pas rapport à peu importe, je vais surveiller beaucoup plus, je vais être pas mal plus alerte sur tout. Aussitôt que je vais avoir un moindre doute sur de quoi, je n'attendrai pas qu'il arrive de quoi, je vais éliminer cette personne là ou elle ne sera jamais seule avec un de mes enfants, que ce soit une grande personne ou un plus jeune, je serai plus alerte. (Claire)

Hey, te rends-tu compte, ça s'est fait dans notre face. On s'est questionné sur nos capacités en tant que parents. Tu sais, est-ce qu'on était trop pris par nos autres enfants pour ne pas se rendre compte que ça se passait dehors puis tout ça? Pis là, ça a fini par passer mais sur le coup c'est comme hey qu'est ce qui se passe, tu sais pis des fois on se le disait carrément quand on voyait des histoires comme ça à la télé... comment ça la madame n'a rien vu aller? Je veux dire si ça nous arrivait à nous, oui au début on lui faisait confiance mais on le trouvait bizarre, une chance qu'un moment donné on ne lui a plus fait confiance. (Josée)

Sensibilisation de l'entourage

Carl et Josée ont rapporté avoir cherché à conscientiser leurs proches de la prévalence des agressions sexuelles. Ils souhaitent ainsi encourager les parents à être sensibles aux changements de comportements de leurs enfants.

J'en ai parlé à mes frères et sœurs pour qu'ils soient au courant... mais pas pour...juste pour leur dire que si eux avaient des doutes sur quelque chose, de s'écouter. (Carl)

Moi je ne me gêne pas pour dire aux parents, tu sais pose toi des questions. Ton enfant a un changement de comportement, ça vaut peut-être la peine de te poser des questions là-dessus. Parce que ce n'est peut-être pas juste des affaires qui se passent à l'école ou entre amis. Tu ne sais pas. J'ai pour mon dire que s'il y a des

parents avisés vaut mieux que bien des choses, j'ai quand même vraiment évolué là-dedans. (Josée)

5.6.3 Éclatement familial

Une autre conséquence sur la dynamique familiale qui a été observée lors des entretiens semi-dirigés est celle de l'éclatement familial. Cette conséquence est survenue principalement dans les cas où l'agresseur se trouvait parmi les membres de la famille. Ainsi, Lucie, Catherine et Éric ont vécu cette séparation provoquée par le dévoilement d'agression sexuelle de leur(s) enfant(s). Lucie et Éric ont vécu cet éclatement puisqu'ils devaient éloigner l'agresseur de leur enfant afin de protéger ce dernier.

Ben Guillaume après ça était très révolté donc...j'ai déterminé mes limites et je lui ai dit que... tu sais lui aussi il en vivait des affaires, avec le jugement des autres et tout ça. J'ai déterminé mes limites et je lui ai demandé de partir. Tu sais, moi aussi il fallait que je me protège là-dedans. [...] Aujourd'hui je sais aussi que malheureusement ça va être comme ça jusqu'à la fin de mes jours donc quand il va avoir 18 ans, tu sais, je vais l'aider, je vais l'accompagner tout ça, mais on ne sera plus capable de vivre ensemble. En tout cas, pour un bout. Tant et aussi longtemps qu'Isabelle... je ne me pardonnerais pas qu'il réarrive autre chose. [...] Bien c'est sûr que mon fils en étant là-bas (centre d'accueil)...moi je vais le voir les fins de semaine, mais en étant là-bas il ne vit pas avec nous 24h par jour. (Lucie)

Il y en a une conséquence qui est vraiment grande c'est le fait que les enfants n'ont plus de contacts ensemble. Ça c'est vraiment, mettons que je pense juste à moi, mon...pas moi ma personne, mais moi mon organisation familiale là, c'est probablement la conséquence qui reste qui est la pire dans ma vie. [...] Moi ça va faire presque deux ans là que j'élève deux familles en parallèle, les deux plus jeunes ne voient pas leur frère et vice-versa. Les deux plus jeunes je les ai une semaine sur deux et lui je l'ai à toutes les fins de semaine...avant je l'avais à toutes les fins de semaines maintenant je le prends une fin de semaine sur deux. (Éric)

Pour sa part, Sarah a quitté le domicile familial de Catherine car elle se sentait trop coupable de ne pas avoir dévoilé plus tôt les agressions sexuelles dont elle avait été victime croyant que cela aurait évité à Jeanne, sa plus jeune sœur, d'être elle aussi victime de son grand-père maternel. Dans ce cas-ci l'éclatement familial n'a pas été provoqué par

un besoin de protection de l'enfant victime vis-à-vis de l'agresseur mais plutôt pour la protéger des conséquences associées aux démarches suivant de près le dévoilement des agressions sexuelles.

Ma plus vieille elle a quitté la maison pour aller rester chez son père parce qu'elle va à l'école à Québec. C'est la raison qu'elle a donné, mais on sait que dans le fond c'est parce qu'elle se sent coupable vis-à-vis de moi parce qu'elle ne me l'avait pas dévoilé, mais elle se sent encore plus coupable vis-à-vis de ma plus jeune. Donc elle nous texte mais on ne la voit pas. Pour elle là, un moment donné c'est la psy qui lui a dit... hey elle est partie, d'une manière assez drastique. Je suis arrivée un vendredi pis elle avait laissé une lettre sur la table, elle avait pris son linge et elle était partie. C'était sur le conseil de la psy, elle lui avait dit, « Il faut que tu sauves ta peau ». Parce que là, plus ça allait, plus elle se sentait coupable, plus elle descendait. Pis la psy lui a dit, « Tu ne peux pas sauver tout le monde ». (Catherine)

5.7 Stratégies d'adaptation utilisées pour surmonter les conséquences du dévoilement

Chacun des parents rencontrés a mis en branle différentes stratégies d'adaptation pour surmonter les différents stress déclenchés par le dévoilement des agressions sexuelles de leur enfant. Certaines stratégies se sont manifestées à court terme peu de temps après le dévoilement et d'autres ont pris plus de temps à se présenter. Les stratégies présentées ici sont élaborées selon les trois grandes dimensions suggérées par Lazarus et Folkman (1984) la recherche de soutien social, la réévaluation positive ou négative des problèmes et la distanciation ou l'évitement. Ces différentes stratégies d'adaptation sont des actions conscientes déployées par le participant pour surmonter les conséquences du dévoilement d'agression sexuelle de leur enfant.

5.7.1 Recherche de soutien social

Plusieurs répondants ont cherché à obtenir de l'aide de différents membres de leur entourage pour surmonter le dévoilement des actes d'agressions sexuelles dont a été

victime un ou plusieurs de leurs enfants. Les membres de la famille immédiate font partie du réseau social qui a été principalement sollicité par les participantes de l'étude qui ont cherché à travers ce moyen à partager leurs émotions découlant du dévoilement. Dans la situation de Catherine où son propre père était l'agresseur de ses filles des membres de sa famille élargie ont également été contacté et ce en raison d'un contexte particulier.

Mais la réaction que j'ai eue c'est...j'ai demandé à tous mes enfants de s'habiller, je les ai embarqués dans l'auto et on est allé chez ma sœur. Ma sœur on a toujours été très proches, ça a toujours été une personne de confiance pour moi, donc on est arrivé là, je pleurais, j'avais chaud, j'étais en sueur. Je lui ai demandé de garder mes fils, je lui ai tout expliqué ce que je venais d'apprendre. (Lucie)

L'intervenante voyait que ça m'atteignait beaucoup, donc elle m'a suggéré de faire une thérapie. Je ne suis pas allée voir des spécialistes mais j'ai parlé avec ma sœur beaucoup. Ma famille a été là aussi. (Claire)

Le soir du dévoilement, quand Samuel s'est endormi, finalement moi j'ai appelé mon père, je lui ai raconté, je suis allée en bas dans la salle de bain. J'ai crié, j'ai injurié, j'ai juste sorti l'excédent de colère, et après ça j'avais juste de la peine. (Josée)

Ma cousine le lundi soir elle l'a su. Je n'étais pas capable de garder ça pour moi. Puis je n'étais pas pour le dire à ma mère. J'ai dit elle va appeler la police, elle va appeler tout le monde. Donc, j'en avais parlé à ma cousine, elle m'a appelée le lundi soir en brailant tu sais bien. (Catherine)

Un seul des deux hommes rencontrés, Éric, a sollicité des membres de son entourage immédiat (un ami) afin d'avoir des informations sur les agressions sexuelles et les démarches subséquentes à entreprendre à la suite du dévoilement de ces actes.

Moi aussi, tu sais, je ne travaille pas là-dedans mais je connais plein de monde, puis j'ai appelé des amis, pis tu sais j'ai beaucoup de personnes qui... je connais des psychoéducatrices, je connais plein de monde dans ce milieu là. Donc j'ai fait des téléphones tu sais. Mon oncle a un doctorat en orthopédagogie, je l'ai appelé, lui il connaît du monde pis je leur ai demandé, à cet âge là, est-ce que c'est normal? Tout le monde me disait... ouais, c'est pas mal sur la limite. [...] Je voulais orienter un peu ce que j'allais faire. (Éric)

5.7.2 Réévaluation positive ou négative des problèmes

La réévaluation positive ou négative est une stratégie d'adaptation qui a principalement été utilisée par certains des répondants au cours des semaines ou mois après le dévoilement des actes d'agressions sexuelles. Ces participants ont raconté qu'une nouvelle analyse ou perspective de la situation vécue est apparue après un temps de recul sur l'agression sexuelle vécue par leur enfant. À ce sujet, en observant les conséquences à long terme de ces événements sur leur vie familiale, quatre participantes (Lucie, Claire, Josée et Catherine) ont reconnu que le dévoilement avait aussi entraîné des impacts positifs sur leurs relations familiales.

Ça a été très difficile émotionnellement et émotionnellement, puis ça a vraiment été une étape importante. Mais non, je ne voudrais rien changer parce que tout ça a quand même eu du positif. Ça m'a fait changer je suis devenue une réelle maman. Parce qu'avant j'étais une maman mais j'étais encore jeune. (Lucie)

Je suis capable de remettre ça en arrière [sa propre victimisation passée], mon passé, même lui m'a aidée à guérir malgré lui sans le savoir, il m'a aidée à passer au travers. Je m'en suis sortie, il va arriver à s'en sortir. (Claire)

J'ai un côté très positif, il n'arrive jamais rien pour rien. Probablement que c'est arrivé pour mettre les pendules à l'heure de ma vie personnelle. C'est positif. Ça coûte cher pour remettre les pendules à l'heure, disons que ça aurait pu être fait autrement. Bon mieux vaut tard que jamais, dans le sens que pour ma plus jeune ça aurait perduré puis... (Catherine)

5.7.3 Distanciation/évitement

Certains répondants ont utilisé des stratégies d'adaptation de distanciation ou d'évitement afin de se dégager des impacts négatifs inhérents au dévoilement. Ces parents ont choisi soit de prendre leur distance avec une personne nuisible à leur rétablissement (c'est le cas de Catherine et de Josée), soit de repousser le moment du dévoilement

(Catherine, également) ou de s'épargner de recevoir des informations précises concernant les gestes d'agression sexuelle allégués (Claire).

Pis ma mère elle a ben de la misère avec ça... Elle ne comprend pas. Ce n'est pas ton histoire à toi, c'est celle des enfants. Ce n'est même pas mon histoire. Pis là tu ramènes toute à toi, toute, toute, toute, à toi, toi, toi. Fait que là je lui ai dit regarde, quand tu seras capable de ne pas juste parler de toi, tu me feras signe. Je n'ai pas besoin de ça dans ma vie. Fait que, elle m'a fait signe de vie. Je ne l'avais pas vue depuis Juin pis là, elle m'a appelé la semaine passée. Elle a trouvé ça très dur, je lui ai dit, c'est ton choix à toi, tu voulais penser à toi. Il n'y a pas de trouble, mais si tu veux toujours être là-dedans, moi je n'y serai pas. (Catherine)

J'ai trouvé ça dur sur le coup, il y a des personnes à qui on a arrêté d'en parler parce qu'on n'avait pas besoin de se faire dire qu'on était des mauvais parents, on se culpabilisait assez comme ça. Un moment donné, on a compris que ce n'était pas de notre faute. (Josée)

C'est sûr que je ne sais pas ce qui s'est passé vraiment parce que l'intervenante ne me l'a pas dit pis mon fils ne veut pas me le dire non plus parce que je viens tout le temps en larmes quand il arrive pour m'en parler. Il me dit que ça me fait de la peine donc il ne veut pas m'en parler. Je suis tout le temps dans le doute jusqu'où ça a été, que ce soit du pas grand-chose au pire...ça fait aussi mal je pense. Que ce soit l'un ou l'autre. Ça je trouve ça ben plate pour ça. C'est la vie, il vaut mieux ne pas tout savoir des fois. C'est ça que les intervenants me disent. (Claire)

5.8 Soutien reçu

Les participants ont aussi été interrogés sur la perception du soutien qu'ils ont reçu des différents membres de leur entourage ou des professionnels à la suite du dévoilement des actes d'agressions sexuelles posées à l'égard de leur enfant. Ce soutien a été distingué selon trois principales formes : social et émotif, au plan des démarches et lié à la la documentation.

5.8.1 Soutien social et émotif

Le soutien social et émotif a été rapporté par les participants comme ayant été dispensé principalement par les membres de leur entourage immédiat que ce soit de leur

conjoint(e), des membres de leur famille immédiate ou élargie de même que par des professionnelles de CALACS ou par ceux provenant du réseau public des services de santé et sociaux.

J'ai reçu du support de ma mère et ma sœur quand je leur ai dit. Ma sœur était capable de regarder la situation de façon plus juste comme c'était. De mettre devant moi que « je le sais que tu paniques mais ton fils on ne le crucifiera pas...on va regarder la situation réellement comme elle est » Donc ça m'a aidée beaucoup. Quand elle m'a dit ça. Ma mère aussi était d'accord avec elle. Elles n'ont jamais porté de jugement sur mon fils. Je sentais vraiment un appui et un non-jugement. [...] Après ça de la travailleuse sociale quand j'ai dénoncé mon fils et d'un psychologue parce que c'est moi qui l'ai voulu. (Lucie)

Il (conjoint) ne supportait pas directement notre fils, mais il me supportait moi. Parce que c'est moi qui ai pris beaucoup de place dans tout ça, c'est moi qui assistais majoritairement aux thérapies, donc c'est moi qui avais les outils. Mais des fois le soir je trouvais ça dur parce qu'un moment donné, quand tu passes des heures à t'obstiner avec ton fils, moi aussi j'avais besoin d'évacuer. Mais il a été là par la bande, il a été là pour notre fils, sinon je ne crois pas que j'aurais eu la force de continuer jour après jour. Il était ma tape dans le dos pour continuer avec notre fils. [...] (Josée)

Quand on est allé la première fois avec l'intervenante du CALACS, elle m'a vraiment donné confiance aux intervenants puis tout. Je sais que ce n'est pas vraiment la même chose qu'aux services sociaux ou peu importe. Mais j'ai tellement eu du bon soutien que je n'ai pas eu besoin de personnes d'autres. Mais j'ai eu du soutien de ma conjointe aussi mais tu sais, j'en ai parlé à quelques personnes mais je te dirais que la personne de qui j'ai eu le plus de soutien c'est vraiment l'intervenante du CALACS, c'est vraiment elle qui m'a le plus aidé. Puis il y a une question de confiance aussi tu sais, on a vraiment eu un bon lien. Je te dirais que la personne qui m'a le plus aidé c'est elle. (Éric)

5.8.2 Soutien au plan des démarches

Le soutien au plan des démarches a principalement été effectué par les enquêteurs ou les intervenants DPJ, excepté dans le cas de Catherine qui a sollicité les services d'un avocat et d'Éric qui a consulté les membres de son entourage pour bien comprendre les différentes procédures à suivre. Dans l'ensemble, ces personnes ont été fort satisfaites du

soutien et des conseils reçus, que ce soit des policiers, des avocats ou des membres de leur entourage.

Les policiers ont été là pour nous dire ce qui se passait toujours et nous diriger vers où aller s'il y avait quelque chose. Ils nous aidaient à aller chercher de l'aide. Ils nous ont dit que l'adolescent avait été arrêté, qu'il n'y avait plus de danger, qu'on pouvait se promener dans la rue sans avoir peur de le croiser. (Claire)

Les policiers sont venus nous rencontrer le soir même et eux nous ont donné la marche à suivre pour les prochaines heures dans le fond. Là on savait un peu plus. Parce que moi passer les prochaines 24-48h alors que lui il braille et que moi je ne dois pas trop lui en parler...(Josée)

Maître X nous a demandé... il disait vouloir ramasser le plus d'informations possibles...semble-t-il selon lui...là il voulait envoyer ma plus vieille voir une psychologue dans le privé, d'après lui qui serait très reconnue dans les enquêtes. Donc s'il y avait un procès à faire, parce qu'il y aurait des poursuites, on serait outillées, parce que elle, elle a une notoriété. (Catherine)

5.8.3 Soutien au plan de la documentation

Le soutien au plan de la documentation a pris forme soit par une initiative personnelle, de recherche de documents pertinents à consulter (Claire) ou par la remise de ce type de documents par les professionnels consultés dans le cadre des démarches post-dévoilement (Josée). Ces deux répondantes sont les seules à avoir souligné l'apport de la documentation pour traverser le stress engendré par le dévoilement d'agression sexuelle de leur enfant. Les répondantes ont affirmé qu'elles avaient compris qu'elles n'étaient pas seules et que la documentation leur avait permis de savoir comment s'enligner pour la suite des démarches.

Je n'ai pas rien fait de plus spécial, j'ai essayé de voir sur internet des choses pour essayer de me documenter. J'ai pris tous les documents que je pouvais voir dans les CLSC ou peu importe, tous les documents que je pouvais voir, je les prenais. Ça m'a donné bon espoir qu'on allait s'en sortir. On voit qu'on n'est pas tout seul dans ça, c'est sûr. C'est beaucoup de la documentation qui m'a aidée à aller bien et à aider mon fils à passer au travers. [...] Je ne suis pas une fille qui va chercher

de l'aide. J'aime bien me débrouiller toute seule, j'essaie de faire le moins de vagues possibles avec ça et je m'organise. (Claire)

Mais quand on est sorti de là on est parti avec plusieurs dépliants, et ils nous ont dit qu'on pouvait aller chercher de l'aide là-dedans. On en avait un de l'IVAC, un du CAVAC et un du CALACS. Pis là ils ne nous disent pas trop comment se débrouiller là-dedans. Là on a regardé les dépliants pis on s'est dit tout de suite, oui, on va chercher de l'aide à notre fils. (Josée)

5.9 Soutien manquant

La plupart des répondants ont trouvé le réconfort recherché auprès des membres de leur entourage immédiat ou de la part des professionnels du réseau de la santé et des services sociaux. Toutefois, certains participants n'ont pas complètement été satisfaits de l'aide et du soutien reçus. De plus, deux des participants (Lucie et Éric) ont souligné avoir traversé seuls le processus thérapeutique, sans l'aide de l'autre parent de l'enfant victime.

Sincèrement c'est moi qui fais tout le travail là. Il n'a jamais été à aucune rencontre, il n'a jamais rien fait pour ça. La seule chose qu'il a dit à ma fille c'est qu'il serait toujours là pour elle. Mais c'est tout moi qui ai fait tout le travail. Il ne discute jamais de ça avec elle. Il va me demander à moi, elle voit tu encore?...oui, bon comment ça va?...bien. ok. (Lucie)

C'est sûr que c'était difficile, parce que comme je te dis, sa mère n'a pas beaucoup participé. Fait que c'est pas mal ça. C'était un petit peu plus dur parce que au début bien tu sais il y avait juste de notre bord pis tu sais une semaine sur deux, puis elle ne revenait pas nécessairement là-dessus. Mais je lui ai envoyé des feuilles et tout, mais bon. Au début ça a été un petit peu plus dur là, au début il y a comme eu une régression mais je pense que c'est normal. (Éric)

Quelques parents (Carl, Josée et Catherine) sont également très insatisfaits des sentences qui ont été octroyées aux agresseurs et se sont sentis abandonnés dans le processus par les divers acteurs du système judiciaire. Ces parents ont rapportés que la sentence était trop clémentine, et qu'ils craignaient le moment où l'interdiction de contact serait levée entre leur enfant et l'agresseur.

Sa sentence il a eu, trois mois de réclusion dans un centre jeunesse, 18 mois qu'il ne peut pas nous parler et il est obligé de faire une thérapie. Quand on sait que statistiquement quand ils commencent à faire des victimes à l'âge que lui avait, ils font à peu près 350-380 victimes dans leur vie...une victime étant une victime de trop c'est 380 victimes potentielles de trop. Malheureusement je ne suis pas sûre que c'est guérissable puisque les thérapies sont pas au niveau qui permet de garantir qu'il ne fera plus jamais ça. C'est facile de dire dans une salle « je ne toucherai plus à personne » et de convaincre une thérapeute. Je ferais ça aussi, pis quand je vais sortir, je ferai bien ce que je voudrai. (Carl)

Pour leur part, Catherine et Josée ont arrêté de parler des agressions sexuelles vécues par leur(s) enfant(s) à certaines personnes de leur entourage puisque celles-ci semblaient ne pas comprendre la gravité de la situation. De plus, leurs propos étaient inadéquats et une des répondantes se sentait fortement jugée par certaines personnes.

Il y aurait les réactions de ma mère. Elle ramène tout à elle...c'est elle la victime présentement. Je l'ai même tassée pendant un bout parce que c'était rendu... c'est beau les agressions ont eu lieu... ça fait partie des événements, il faut faire avec. Mais là on n'est pas obligé d'en faire un sujet national 24h sur 24 [...] Mais ça fait des années même avant la situation je lui disais, règle tes bibittes à toi parce que tu n'as rien de réglé par rapport à mon père pis ça fait 40 ans qu'ils sont divorcés. La situation a juste fait tout ressortir encore plus. C'est une obsession. (Catherine)

Finalement, Josée a également remarqué que le soutien de l'enseignante de son enfant et de plusieurs autres professionnels du système scolaire a été défaillant puisqu'ils mettaient de la pression sur leur fils afin qu'il termine sa thérapie et se comporte mieux en classe. Josée a dû demander à la clinicienne du CALACS d'apporter des explications sur la réalité et les besoins spéciaux de Samuel.

Même à l'école ça se revirait contre nous encore. Un moment donné son enseignante... on n'a pas eu l'école de notre bord un moment donné. Alors au retour des fêtes ça n'allait plus bien. Parce que l'autre petit gars était allé voir aussi l'intervenante puis il avait fini sa thérapie en décembre. Fait que là l'enseignante nous a dit « là votre fils ça ne passe pas son affaire? Parce que l'autre là c'est fini. » Ce n'est pas parce que pour lui c'est fini que pour mon fils c'est terminé. (Josée)

5.10 Soutien déployé par le parent vis-à-vis son enfant

Quatre éléments inhérents au soutien sont à définir lorsqu'il est question des agressions sexuelles. Croire son enfant, le protéger de l'agresseur, lui permettre d'exprimer ses émotions et l'accompagner vers les ressources sont de bons moyens de favoriser la résilience de l'enfant victime. L'entrevue effectuée auprès des participants a permis de dresser un portrait de l'application de ces différents volets du soutien par le parent.

5.10.1 Croire

Tous les parents ont rapporté avoir cru leur enfant lors du dévoilement de l'agression sexuelle. Une répondante a questionné son enfant pour avoir plus de détails (Catherine) et d'autres ont plutôt accompagné leur enfant vers les ressources appropriées, la DPJ ou les services policiers, pour poursuivre le dévoilement (Lucie, Claire, Carl, Josée, Éric).

Je lui ai dit que je l'aimais beaucoup, que j'étais fière d'elle, qu'elle avait parlé. [...] Je suis partie immédiatement au CLSC ici pour venir voir le médecin. J'ai dit au médecin ce que je savais et je voulais un examen complet. Je voulais savoir jusqu'où...donc il m'a dit que tout était beau. (Lucie)

Là je venais de comprendre que mon fils faisait partie des victimes. (Josée)

Elle a avoué qu'elle avait été agressée. Pis là en discutant elle a avoué qu'elle avait été agressée par mon père. Pis là je lui ai demandé une fois ou plusieurs. Elle m'a dit non, plusieurs. On y allait souvent ben c'était à toutes les fois qu'on y allait. Faque c'est ça. (Catherine)

5.10.2 Protéger l'enfant de l'agresseur

Tous les parents ont aussi protégé leur enfant de l'agresseur et des situations qui pourraient être propices aux gestes d'agression, même dans les cas où l'agresseur faisait partie de l'entourage immédiat de la famille (ex. grand-père, fratrie). Certains parents ont même adopté une attitude surprotectrice envers leur enfant à court terme après le dévoilement (Claire, Carl, Josée).

Je l'ai comme trop protégé, je me faisais dire d'arrêter ou qu'il allait profiter de cette relation là, mais c'était plus fort que moi, je le protège de tout, je ne voulais pas qu'il lui arrive rien d'autre. (Claire)

On ne s'en est pas vraiment parlé, on n'a pas vraiment changé des choses mais on regarde plus avec qui les enfants jouent. Je fais plus confiance à mon gage, ma petite lumière. Quand ma petite voix en dedans me dit qu'il y a quelque chose qui ne marche pas, je vais fouiller un petit peu plus. (Carl)

Les parents qui comptaient l'agresseur parmi leurs enfants (Lucie et Éric) ont dû s'assurer que leurs enfants ne soient plus en contact pour une certaine période, à moins que ces contacts soient supervisés rigoureusement.

J'attendais de voir ce qui allait se passer avec mon plus jeune, mais là j'entreprends une démarche de l'autre côté avec le plus vieux pour m'assurer qu'il n'y a plus de risque. Parce que moi là, je ne peux pas continuer comme ça [...]. Moi avant de les remettre en contact il faut que je m'assure que ça ne se reproduira plus, mais bon on ne peut jamais s'assurer de cela à 100 % mais moi j'ai besoin de savoir si... (Éric)

5.10.3 Permettre l'expression des émotions

Tous les parents ont démontré de l'ouverture à leur enfant concernant son besoin d'exprimer ses émotions. Les répondants ont parfois pris des moyens différents pour encourager leur enfant à extérioriser son ressenti. Certains parents ont tenté de susciter la

discussion (Lucie, Catherine) et Josée a encouragé son fils à sublimer ses émotions dans l'activité physique. Claire a rapporté avoir eu plus de difficultés à entendre comment son garçon se sentait, mais elle précise avoir fait un effort pour l'encourager à parler de comment il se sentait avec quelqu'un en qui il avait confiance.

Je lui avais déjà dit à ma fille là quand tu vas avoir le goût d'en parler...elle savait que la porte était ouverte et que j'attendais juste le moment propice avec elle. Au début elle ne voulait pas en parler. Donc je la respectais là-dedans, je voulais lui faire savoir que maman était là. Après ça je lui ai démontré que si elle avait le goût d'en parler que je serais là, mais que j'attendais qu'elle soit prête. Aujourd'hui, on discute énormément aussi avant le dodo, je vais prendre une période avec eux pour discuter de comment ça va. (Lucie)

C'était d'écouter notre fils et d'essayer de lui en parler. Moi j'avais beaucoup de misère, ça me faisait trop de peine mais le petit n'était pas beaucoup bavard avec nous. Je ne veux pas en parler...ce n'est pas important. On a essayé d'être là quand il voulait nous en parler. S'il ne voulait pas en parler à moi, mais à sa sœur, pas de problème, vas-y parle en quand tu sens le besoin. À l'école c'est pareil, parles en à quelqu'un en qui tu as confiance si tu veux. On l'a soutenu moralement, on l'a écouté quand il était prêt, quand il faisait des cauchemars la nuit on était là pour le rassurer, dans ses peurs d'aller aux toilettes, dans ses peurs de descendre en bas, on a toujours été en arrière pour essayer de comprendre pourquoi c'était si présent pis qu'on a fini par réaliser que c'était tout lié à ça pis qu'il avait peur de son ombre pauvre petit pit. (Claire)

Mais là il n'était plus contrôlable mais là tout ressortait, il me vomissait sa colère dessus. Il n'y pensait plus et là tout le monde l'oblige à y repenser. Pis que là il ne voulait plus rien savoir, j'étais la pire mère au monde, je l'avais laissé...j'ai oublié tout ce qu'il m'a dit tellement il m'a dit des choses. [...] Ok mais là on fait quoi là, ça n'a plus de bon sens. Il ne veut plus dormir, il ne veut plus...je ne savais pas quoi faire là. Il faut trouver une solution. J'ai dit à mon fils...Tu veux on va aller courir? Il m'a répondu non, tu vas encore essayer de me faire parler, je lui ai dit non, on ne parle pas. Là on est parti, on a couru une demi-heure. Là il s'est défoulé, il est revenu, il avait comme sorti ce qu'il avait à sortir. Là j'ai dit à mon conjoint, il va être correct de même. Je suis pas mal sûre que ça va passer. (Josée)

5.10.4 Aller consulter les ressources

Tous les parents ont démontré leur soutien à leur enfant en sollicitant les ressources du réseau de la santé et des services sociaux en agressions sexuelles. Cette consultation

des ressources pertinentes à la problématique (Service de police, Centres jeunesse, CALACS, IVAC, etc.) a été effectuée dans deux optiques : premièrement pour dénoncer l'agression sexuelle subie par l'enfant et deuxièmement, pour travailler en thérapie sur les conséquences découlant de cette agression. Tous les parents sont allés chercher l'aide professionnelle pour l'une ou l'autre de ces options. Le seul parent n'ayant pas dénoncé la situation aux autorités est Éric, cependant celui-ci et son fils ont bénéficié des services du CALACS de la région pour travailler les impacts négatifs des agressions sur la vie de Thomas.

Quand elle a commencé à vouloir en parler, je lui ai dit que maman allait voir un psychologue et que je parlais à cette madame là un peu comme à un journal intime et que des fois elle répondait à mes questions et ça m'aidait beaucoup à essayer de comprendre tout ça. Je lui ai demandé si elle avait le goût elle aussi. Alors elle a commencé ça. ... Aujourd'hui ben on est vraiment là, elle a le goût d'en parler donc on est dans les démarches. Quand elle va au CALACS [...] toutes les semaines [...], je l'accompagne là-dedans, on en parle, on en discute. Je suis vraiment impliquée. (Lucie)

C'est sûr qu'on a été là pour tout, aussitôt qu'il avait un besoin, d'aller à quelque part ou quoi que ce soit, d'en parler. On s'est organisé pour faire les déplacements qu'il avait à faire. On a manqué du travail, il a manqué l'école, on a tout le temps été là. (Claire)

L'après-midi qu'on est sorti du poste on faisait déjà des téléphones, pour savoir où qu'on appelait puis ça été compliqué notre histoire parce qu'il est un enfant. On a appelé à un premier CALACS et ils nous ont dit qu'ils ne travaillaient pas avec les enfants. Ils nous ont référé à un autre CALACS de la région puis finalement le rendez-vous a tout de suite été fixé au vendredi. L'intervenante du CALACS la première chose qu'elle m'a dites c'est quand mon fils ne voudrait plus y aller c'était notre job de parents de continuer de l'emmener. (Josée)

L'ensemble de ces résultats permet de dégager de grandes tendances dans le processus réactionnel des parents après un dévoilement d'agression sexuelle. Ces résultats seront analysés en fonction des éléments qui ressortent de la littérature dans le chapitre qui suit.

CHAPITRE 6
Discussion

Les objectifs de la présente étude étaient 1) d' identifier les réactions des parents à la suite du dévoilement d'une agression sexuelle vécue par l'un de leurs enfants, 2) de documenter les conséquences d'une agression sexuelle d'un enfant chez ses parents 3) de décrire les stratégies d'adaptation utilisées par ces parents pour surmonter les difficultés vécues à la suite d'une agression sexuelle de l'un des enfants et 4) de documenter les différences entre les pères et les mères en ce qui a trait aux sentiments vécus, aux réactions, aux conséquences et aux stratégies d'adaptation utilisées pour soutenir l'enfant dans son processus de rétablissement.

La présentation des récits de dévoilement pour chacun des participants ainsi que l'analyse des entrevues semi-dirigées ont permis de dégager les différents concepts importants répondant en tout ou en partie aux quatre objectifs de cette étude. Ceux-ci sont discutés en mettant de l'avant des postulats soulevés dans le chapitre présentant la recension des écrits scientifiques existants. Par la suite, les limites, les forces ainsi que les avenues et perspectives de recherche mises en lumière par la présente étude ainsi que ses retombées pour la pratique du travail social auprès des parents dont un de leurs enfants a été victime d'une agression sexuelle sont présentées.

6.1 Sentiments, conséquences et réactions des parents

Tel qu'abordé dans la recension des écrits, le dévoilement fait non seulement une victime en l'enfant ayant subi les gestes d'agression sexuelle, mais les différents membres de sa famille vivent également des répercussions à différents niveaux (Boivin & Boucher-Dandurand, 2009; Bourcet & Gravillon, 2004; Hébert et al., 2011; Romano, 2013). Il est donc compréhensible que les parents traversent une multitude de réactions au plan émotif

ou comportemental. Après le dévoilement d'une agression sexuelle, les fonctions parentales de protection, de compréhension et de valorisation (Romano, 2013) se retrouvent fortement ébranlées et le parent peut tenter de compenser pour ces fonctions atteintes en utilisant des stratégies inefficaces. Chercher à se venger de l'agresseur, ressentir de la colère, surprotéger l'enfant, vivre une dépression, aider l'enfant à entamer une démarche d'aide thérapeutique sont des réactions normales pour des parents d'un enfant victime d'agression sexuelle. L'intensité de ces réactions peut toutefois devenir problématique si les besoins de l'enfant se retrouvent au second plan et si la problématique d'agression sexuelle occupe toute la place (Boivin et Boucher-Dandurand, 2009). Dans le cadre de cette étude, différents types de réactions vécues à la suite du dévoilement d'un enfant ont été répertoriées.

Il est toutefois intéressant de souligner qu'aucun des parents interrogés n'a rapporté de manifestations diagnostiques de traumatisme vicariant (secondaire). Celui-ci peut s'observer chez les professionnels de la santé et des services sociaux ou les intervenants des services d'urgence (policiers, pompiers) qui sont exposés à des récits ou des images traumatiques (Maltais et al., 2015). Les parents d'enfants victimes d'agression sexuelle font aussi partie d'une population cible pour le trauma vicariant. Effectivement, à recevoir le dévoilement de son enfant et entendre ce qu'il a vécu peut déclencher des symptômes diagnostiques du trauma vicariant tels que des flashbacks, des cauchemars relatifs aux scènes de l'agression sexuelle, de l'anxiété ou de l'hypervigilance (Nadeau, 2010). Les réactions émotives répertoriées dans le cadre de la présente étude, rejoignent celles décrites dans les différents écrits scientifiques consultés (Bourcet & Gravillon, 2004; Boivin & Boucher-Dandurand, 2009; Hébert et al., 2011). En effet, la plupart des

répondants ont vécu un mélange de réactions, soit de la colère envers l'agresseur, de la culpabilité, de la tristesse, de l'impuissance, etc.

Lucie et Claire ont décrit avoir vécu une blessure affective profonde s'observant par une détresse émotionnelle importante affectant leur sommeil, leur alimentation et leur humeur. Ces deux participantes partagent la particularité d'avoir été elles-mêmes victimes d'agression sexuelle dans leur jeunesse. Il est possible de penser que leur propre vécu d'agression sexuelle a influencé les ressources dont elles disposaient pour accompagner leur enfant victime à travers le processus de dévoilement. Lucie et Claire ont rapporté connaître elles-mêmes les conséquences que leur victimisation a eu sur leur développement social, et craindre, ainsi que leur enfant traverse les mêmes difficultés. Cela rejoint le postulat de Boivin et Boucher-Dandurand (2009) qui soulignent l'influence de l'histoire personnelle du parent dans le vécu de la trajectoire de services découlant d'un dévoilement d'agression sexuelle.

Les parents qui comptaient l'agresseur parmi les gens de leur entourage ont rapporté avoir vécu un choc lors du dévoilement. Ces parents se retrouvent en conflit de rôle entre le protecteur de l'enfant victime et le soutien à l'enfant qui commet les gestes d'agression. Les parents qui vivaient cette réalité ont rapporté avoir perdu confiance en l'enfant ayant commis les gestes et donc craindre de nouvelles agressions sexuelles. Si l'on analyse l'agression sexuelle intrafamiliale dans le cadre systémique, le sous-système fratrie se trouve en déséquilibre et le retour à l'homéostasie ne peut se faire de façon naturelle puisque les deux enfants, dans une perspective de protection, ne peuvent plus être en contacts. Le parent doit donc trouver une façon de ramener sa famille en état d'équilibre malgré les difficultés liées à l'interdit de contact entre l'enfant victime et

l'agresseur. Il en va de même lorsque l'agresseur est un membre de la famille élargie impliqué dans le quotidien de la famille; comme dans le cas de Catherine et de son père biologique, l'agresseur de ses deux filles. Cette dimension permet de penser qu'un élément de stress supplémentaire peut retarder le processus de résilience de l'enfant victime de même que celui de son parent. Certaines études démontrent toutefois que le niveau de détresse des mères n'est pas significativement différent, que l'agression sexuelle soit commise par un membre de la famille, leur conjoint ou une personne extérieure à la famille (Cyr & al., 1999; Deblinger, Hathaway, Lippmann & Steer, 1993). Des limites méthodologiques inhérentes à ces études, y compris notre propre étude, nécessitent de considérer ces derniers résultats avec prudence.

La moitié des répondants (Carl, Josée et Catherine) ont réagi de façon prosociale en soutenant leur enfant victime immédiatement après le dévoilement, négligeant momentanément leurs propres besoins de soutien. Il appert très important dans la littérature que les parents prennent conscience de leurs difficultés psychologiques liées au dévoilement et obtiennent du soutien pour eux-mêmes afin d'accompagner leur enfant victime de façon optimale dans sa démarche thérapeutique (Hébert, 2011).

6.1.1 Différences entre les pères et les mères en ce qui a trait aux conséquences et réactions face au dévoilement de leur enfant

Les différences entre les sexes au plan des réactions vécues par les parents d'un enfant victime d'agression sexuelle se constatent notamment par les propos de certains parents qui eux-mêmes soulignent une différence dans leurs propre réactions. En effet, Catherine souligne que le père de Sarah a réagi beaucoup plus agressivement, souhaitant

se venger en ruinant la réputation du grand-père. Catherine précise que cette réaction du père centrée sur l'action s'explique par le fait qu'il soit un homme. Carl et Josée, les deux participants en couple au moment de l'entretien, tenaient le même discours stipulant que leur perception de l'agresseur différait de part et d'autres, Carl manifestant une colère beaucoup plus franche et qui perdure dans le temps. Lucie a également décrit la réaction du père de son enfant comme étant très agressive (désir de vengeance, violence) alors qu'elle cherche plutôt à soutenir son fils, auteur des gestes d'agression sexuelle. Ces résultats concordent avec les études de Hobfoll et al. (1994) et Simard (2000) qui identifiaient des différences entre les sexes au plan des stratégies d'adaptation. Ces chercheurs soulignaient la tendance des femmes à utiliser des stratégies prosociales et celle des hommes à utiliser de stratégies antisociales et agressives.

Un autre élément vient influencer le type de réaction vécue indépendamment du genre du participant, il s'agit du lien entre l'agresseur sexuel et l'enfant victime. Les résultats démontrent que lorsqu'un lien de fratrie existe entre eux, les réactions vécues par l'entourage, à court terme, sont plus prosociales que lorsque l'agresseur est extérieur à la famille. À long terme, les résultats démontrent que les participantes de l'étude avaient plus tendance à modifier leur réaction initiale d'agressivité pour rationaliser et comprendre le passage à l'acte de l'agresseur et lui souhaiter des traitements appropriés, mettant ainsi de l'avant des réactions prosociales indépendamment du lien de parenté avec l'agresseur.

Il est donc possible de constater, en regard des différents résultats présentés, que de nombreux éléments peuvent influencer la réaction des parents d'un enfant victime d'agression sexuelle. Le sexe du parent, son histoire d'agression et leur lien avec l'agresseur ont été présentés comme ayant un impact sur le type de réaction vécue de

même que sur l'évolution de ces réactions dans le temps. Ces éléments viennent confirmer le postulat de Lazarus et Ericksen (1952) et de Lazarus et Folkman (1984) qui affirment que la réponse à un stressor peut varier considérablement d'un individu à l'autre. Ces facteurs endogènes et exogènes viennent influencer les réactions vécues par les parents à la suite du dévoilement d'agression sexuelle de leur enfant.

Enfin, certaines réactions et conséquences ont pu être observées au plan conjugal. Notamment, des parents se sont séparés suite au dévoilement de l'agression sexuelle chez leur enfant, ou encore des difficultés de communication ont été observées chez les parents. Ceci rejoint bien les observations de St-Pierre et Viau au plan des conséquences conjugales et parentales. Des participants ont exprimés que leur réaction n'avait pas été synchronisée avec celle de l'autre parent. De ce fait, les deux parents pouvaient avoir l'impression de ne pas se comprendre et en ressentir de la frustration (Saint-Pierre & Viau, 2010).

6.2 Stratégies d'adaptation utilisées

Le deuxième objectif de ce présent mémoire visait à répertorier les stratégies d'adaptation généralement utilisées par les parents d'un enfant victime d'agression sexuelle pour surmonter les conséquences et leurs réactions associées au dévoilement. Les résultats de la présente étude démontrent qu'un ensemble de différentes stratégies est utilisé et que celles-ci diffèrent selon le sexe du parent. La sollicitation de l'entourage pour exprimer les émotions relatives au dévoilement est une stratégie qui a été utilisée principalement par les participantes féminines. En effet, Lucie, Claire, Josée et Catherine

ont contacté un membre de leur entourage pour les soutenir émotionnellement. Ces données correspondent avec le postulat de Simard (2000) qui sous-tend que les femmes sont plus propices à utiliser des stratégies centrées sur les émotions ainsi qu'à rechercher le soutien des membres de leur entourage. Les participants masculins de l'étude ont, pour leur part, plus fait appel à leur entourage dans une perspective de recherche d'informations sur la problématique ou de sensibilisation sur les agressions sexuelles. À cet effet, Simard (2000) avait identifié dans son mémoire une tendance des hommes à utiliser des stratégies d'adaptation plus proactives dans la résolution de problème. Les résultats présentés précédemment confirment ce postulat.

La stratégie de réévaluation positive ou négative du problème a été principalement utilisée par les participantes féminines après un certain délai. En effet, lorsque la crise post-dévoilement s'est calmée, trois participantes ont rapporté avoir une nouvelle perception des événements centrée sur les conséquences positives que celui-ci a entraîné sur leurs compétences parentales et leurs priorités. Lucie a souligné entre autre communiquer davantage avec ses enfants, Claire quant à elle estime que le dévoilement de son garçon l'a aidée à passer à travers sa propre victimisation d'agression sexuelle. De son côté, Catherine a revu ses priorités pour se concentrer davantage sur le bien-être de ses enfants et moins sur son travail rémunéré. Cette évaluation du stresser a été effectuée, tel que mentionné précédemment, avec du recul. Cela permet de supposer, en reprenant les concepts d'évaluation primaire et secondaire de Lazarus et Folkman (1984) qu'une évaluation secondaire a été effectuée après un délai, permettant au parent d'avoir une vision plus adaptée de leurs ressources pour surmonter le stresser. Ainsi l'évaluation prend un sens plus positif.

Aucun parent n'a rapporté en entrevue avoir utilisé la réévaluation négative comme stratégie. Il a été observé qu'à court terme, la plupart des parents regrettaient qu'un tel événement se soit produit et qu'ils auraient préféré avoir pu mieux protéger leur enfant d'une victimisation en agression sexuelle. Tous les parents excepté Claire se sont toutefois tournés rapidement vers la résolution du problème plutôt que de se centrer sur des stratégies d'adaptation émotionnelles.

La distanciation et l'évitement ont été utilisés par Catherine pour retarder le moment du dévoilement, celle-ci se doutant de ce que pouvait avoir vécu Sarah. L'évitement fait partie des stratégies d'adaptation et d'adaptation souvent utilisées pour surmonter un traumatisme; cela correspond à la vision de Romano (2011) qui stipule que parfois, les parents peuvent être portés à faire de l'évitement pour ne pas avoir à gérer la situation engendrée par le dévoilement. Peu de parents ont utilisé cette stratégie. Il est possible de penser que leurs responsabilités parentales ont plutôt encouragé la prise en charge rapide de la situation pour assurer un retour à l'homéostasie familiale. Les autres répondants ayant mis de l'avant des stratégies d'évitement ou de distanciation l'ont fait principalement pour rejeter les conséquences négatives du dévoilement. Par exemple, en s'éloignant d'individus de l'entourage nuisant au processus de résilience de la famille dans le cas de Catherine et de Josée, ou de refuser de recevoir des informations précises concernant les agressions sexuelles vécues par leur enfant de la part de Claire. Mis à part Catherine qui a volontairement cherché à retarder le dévoilement de Sarah malgré ses doutes et de Claire qui ne veut pas savoir les gestes que son fils a subis, aucun parent n'a évité de parler des agressions sexuelles avec leur enfant après la divulgation de celles-ci. Chaque parent a démontré son ouverture à son enfant concernant les agressions sexuelles que ce dernier a vécu. Cet élément permet d'introduire le volet sur les stratégies de soutien

utilisées par le parent pour aider son enfant à traverser les conséquences associées à son vécu.

6.3 Stratégies de soutien utilisées auprès des enfants

Tel qu'abordé dans la recension des écrits, le soutien parental est déterminant pour la résilience de l'enfant et permet de limiter les conséquences néfastes associées à un traumatisme psychologique (Lakey & Cohen, 2000, Hébert, Cyr & Tourigny, 2011, Romano, 2011). Effectivement, un parent disposé qui accompagne son enfant à travers les différentes étapes suivant son dévoilement favorise un bon rétablissement chez son enfant. Les dimensions du soutien élaborées par Everson, Hunter et Runyan (1989) ont été reprises dans la présente étude comme objet d'analyse. Ces quatre dimensions, croire l'enfant, le protéger, permettre l'expression des émotions et recourir aux ressources d'aide ressortent dans chacune des entrevues réalisées dans le cadre de cette étude. En effet, tous les parents ont utilisé ces stratégies pour soutenir leur enfant après le dévoilement d'agression sexuelle. Le soutien, n'étant pas une fonction immuable, a pu toutefois évoluer dans le temps pour les parents interrogés. Par exemple, Lucie et Claire, ayant été elles-mêmes victimes d'agression sexuelle dans leur jeunesse, ont rapporté qu'offrir du soutien a été plus ardu dans les premiers temps étant donné leur propre détresse émotionnelle. Cela rejoint le postulat d'Elliot et Carnes (2001) qui affirment que la qualité du soutien peut évoluer en fonction de la trajectoire de vie des parents et des événements qui la composent.

Dans la présente étude, tous les parents ont cru le dévoilement d'agression sexuelle de leur enfant. Cyr, et al. (2002) avaient stipulé qu'entre 65 % et 78 % des mères croyaient

leur enfant. Dans le présent mémoire, les quatre mères interrogées ont rapporté avoir cru leur enfant immédiatement. Parmi les trois répondants qui comptaient l'agresseur parmi leur proche, aucun n'a nié les actes d'agression sexuelle. Ces trois parents ont aussi cru leur enfant dans ses propos incriminant un membre de leur famille. Le fait de croire leur enfant permet à celui-ci, tout d'abord de trouver une oreille attentive à son vécu et par la suite d'obtenir du réconfort et de la sécurité en regard de son intégrité physique, psychologique et sexuelle. L'échantillon à l'étude ayant été ciblé parmi la clientèle d'un centre d'aide aux victimes d'agressions sexuelles, il est logique d'en arriver à de tels résultats.

Cet élément méthodologique favorise également le fait que tous les parents rencontrés aient accompagné leur enfant dans un processus thérapeutique pour travailler sur les conséquences des agressions sexuelles. Certains parents ont toutefois été plus assidus et impliqués dans la démarche thérapeutique (Lucie, Carl, Josée, Éric). Ces participants ont poursuivi les rencontres de thérapie même si leur enfant désirait abandonner. En revanche, Catherine et Claire ont plutôt suivi le rythme de leurs enfants en n'imposant pas la démarche thérapeutique, allant à l'encontre des recommandations de la thérapeute. Cette fin de services permet de supposer que le parent répond à un mécanisme d'évitement étant donné que la thérapie peut parfois être difficile pour l'enfant et son parent. La thérapie, bien qu'efficace à long terme, peut parfois faire ressurgir certains symptômes et demande donc un maintien du travail pour que l'enfant ressente éventuellement moins douloureusement les conséquences de l'agression sexuelle. En n'insistant pas sur la poursuite des services, le parent permet à son enfant de maintenir ses stratégies d'évitement et ainsi nuire au processus de résilience.

6.3.1 Différences entre les pères et les mères quant au soutien offert à leur enfant

À la lumière des résultats obtenus, il n'est pas possible de déterminer s'il y a une différence entre les sexes au plan du soutien offert à l'enfant. Les participants ont rapporté s'être centrés autant sur le soutien proactif de recherche de solutions et de résolution de problème que sur l'aspect émotif. Pourtant, Simard (2000) avait constaté que les hommes centraient leur énergie principalement sur des stratégies d'adaptation proactives alors que les femmes étaient plus orientées vers des stratégies d'adaptation centrées sur le vécu des émotions. La présente étude n'a pas permis de déterminer si effectivement cette distinction dans l'utilisation des stratégies d'adaptation était aussi bien divisée dans le soutien apporté à l'enfant par les parents. Certains parents (Lucie, Claire, Josée, Catherine et Éric) ont toutefois rapporté avoir accompagné leur enfant aux rencontres de thérapie beaucoup plus souvent que l'autre parent, mais les résultats n'ont pas démontré que le sexe du parent avait eu d'influence sur cette implication.

6.4 Limites de la présente étude

Quelques limites peuvent être soulignées dans le cadre de ce présent mémoire. Effectivement, les participants à l'étude, ayant été sollicités par l'intermédiaire d'un CALACS, ont tous reçu le soutien de professionnels de la relation d'aide spécialisés dans l'intervention auprès des victimes directes et indirectes d'agression sexuelle. Leur discours peut donc être teinté de ces interventions. Le soutien reçu ou offert à l'enfant documenté par l'entrevue semi-structurée est influencé favorablement également par cet élément, puisque chacun des parents interrogés avaient déjà sollicité l'aide de ressources pertinentes à la problématique. L'étendue du recrutement à des familles n'ayant pas bénéficié de

services thérapeutiques en lien avec les agressions sexuelles aurait pu permettre d'avoir une idée plus étendue des stratégies de soutien utilisées par les parents d'un enfant victime d'agression sexuelle.

Les répondants pouvaient aussi avoir de la difficulté à se rappeler des événements avec exactitude, ce qui constitue également une limite de l'entrevue semi-dirigée. Le temps écoulé entre le dévoilement et l'entrevue semi-dirigée peut entraîner une difficulté pour le répondant de se rappeler avec précision les événements (Porter et Stone, 1995). Les informations rapportées lors de l'entrevue reflètent l'expérience subjective du participant et doivent donc être considérées prudemment dans la présente étude. Il est également possible de penser, comme l'analyse s'est basée sur des propos autorapportés, que les participants ont pu répondre aux questions selon ce qu'il leur semblait acceptable socialement. Cette limite s'inscrit dans ce présent mémoire puisque la problématique des agressions sexuelles en est une expérience chargée de lourdeur. Les parents pourraient vouloir mettre de l'avant leur mobilisation à aider leur enfant et taire des aspects moins reluisants pouvant être liés à la crise familiale. De plus, les propos rapportés par les répondants sur l'implication et les réactions de l'autre parent de l'enfant victime sont à considérer avec prudence puisqu'il s'agit d'une perception, donc un élément d'analyse soumis à la subjectivité des participants. C'est pourquoi cet angle d'analyse et les résultats qui en découlent ne permettent pas d'établir de comparaison entre les réactions des pères et des mères. Une étude approfondie en comparant à la source les propos des participants permettrait d'avoir une idée plus représentative de la population des différences entre les stratégies d'adaptation, les réactions et les stratégies de soutien des pères et des mères.

De plus, l'utilisation d'une stratégie de collecte de données rétrospective rend difficile d'attribuer réellement les résultats obtenus sur les réactions et les stratégies d'adaptation au dévoilement puisqu'aucune collecte de données n'a été effectuée avant même l'apparition de ce stressor. Il est donc possible de penser que la présence d'un stressor préalable au dévoilement ait pu influencer les réactions des parents, leur sensibilité émotionnelle et la capacité de mettre en place des stratégies d'adaptation efficaces. Il serait pertinent d'instaurer une méthode de recherche longitudinale dans l'analyse des stratégies d'adaptation utilisées (Porter & Stone, 1995; Simard, 2000). Cela permettrait d'établir avec plus de précision un portrait du parcours adaptatif des parents d'enfants victimes d'agression sexuelle.

Finalement, la taille de l'échantillon constitue aussi une limite importante. Les difficultés liées au recrutement n'ont pas permis d'étendre la recherche à un plus grand nombre de répondants, ce qui ne nous a pas permis d'atteindre la saturation des données. Bien que ce n'était pas un objectif de cette étude, la généralisation des résultats à l'ensemble de la population est également impossible étant donné la méthodologie utilisée. Il est également difficile de mener une étude comparative sur le vécu des pères et des mères avec un échantillon aussi restreint.

6.5 Forces de la présente étude

Malgré ses limites, la présente étude sur les stratégies d'adaptation et de soutien des parents d'enfants victimes d'agression sexuelles comporte plusieurs forces. En effet, son caractère innovant permet d'ouvrir la voie à la comparaison entre le rôle parental de la mère et celui du père dans un contexte où l'enfant est victime d'une agression sexuelle.

Peu d'études ont jusqu'à présent souligné de distinctions réelles entre le soutien maternel et paternel suivant un dévoilement d'agression sexuelle. Ensuite, l'angle d'analyse systémique permet de bien souligner l'apport des interventions parentales dans le processus de résilience de l'enfant et au sein de sa famille. L'enfant évoluant dans un système, une analyse des impacts sur les différents microsystèmes permet d'orienter plus adéquatement les interventions des professionnels œuvrant auprès de la famille dans un contexte de crise. De plus, l'intérêt de l'étude à analyser ce que les parents mettent en place pour leur propre bien-être permet de mettre en relief l'importance de leurs réactions et de leurs stratégies dans la trajectoire familiale post-dévoilement. Il s'est avéré aussi intéressant de pouvoir constater les différences de réactions des parents dans les contextes où l'agression sexuelle était intrafamiliale versus extrafamiliale. Les parents interrogés réagissaient de façon plus prosociale dans les cas où l'agression sexuelle était commise par l'un de leur enfant. Finalement, l'utilisation comme outils de collecte de données d'une entrevue semi-structurée permet d'utiliser l'expérience propre du participant et s'avère un très bon outil pour un mémoire d'orientation qualitative.

Les facteurs de risque parentaux dans le vécu d'une agression sexuelle d'un enfant, étant grandement documentés dans la littérature, il est intéressant de s'attarder au rôle des parents dans une perspective davantage axée sur la résilience. Dans une société encourageant la promotion de la santé et l'intervention axée sur le positif, il est rafraîchissant de cibler les stratégies gagnantes des parents dans le processus de rétablissement de leur famille.

6.6 Avenues, perspectives de recherche et retombées pour la pratique du travail social

Cette étude sur les stratégies d'adaptation et de soutien des parents d'enfants victimes d'agression sexuelle est pertinente pour le travail social en raison de plusieurs éléments. Tout d'abord, elle ouvre la voie à la comparaison entre les réactions et les stratégies d'adaptation des pères et des mères pour permettre aux travailleurs sociaux d'adapter leur approche selon le sexe du parent. Les parents interrogés remarquaient des différences entre leur propre façon de réagir au dévoilement et celle de l'autre parent. Poursuivre une recherche semblable avec un plus grand échantillon de parents pourrait permettre une différenciation plus marquée des éléments d'analyse.

De plus, encore peu d'études ont été effectuées sur les conséquences d'un dévoilement d'agression sexuelle chez les pères non-agresseurs. Il serait intéressant d'approfondir davantage les connaissances à ce sujet, car les pères non-agresseurs sont fréquemment sollicités par les ressources d'aide à l'enfance et ceux-ci ont une réelle incidence sur le rétablissement de l'enfant victime d'agression sexuelle (Parent-Boursier & Hébert, 2010). Mieux comprendre la réalité des pères non-agresseurs permettrait aux travailleurs sociaux d'impliquer ceux-ci au meilleur de leur compétence parentale et ainsi de renforcer la relation père-enfant, souvent déstabilisée par le dévoilement d'une agression sexuelle.

Il serait également intéressant de connaître la perspective des enfants sur le soutien reçu de leur parent. Ainsi le portrait des stratégies de soutien utilisées par les parents serait plus nuancé que rapporté seulement par les répondants à la présente étude. Avoir le point de vue des enfants sur leurs interactions avec leurs parents après le dévoilement de

l'agression sexuelle permettrait d'effectuer une analyse plus complète de ce qui est mis en place par les parents pour soutenir leur enfant.

Dans le même ordre d'idées, pour obtenir ce portrait plus complet et nuancé, il serait impératif dans une prochaine étude d'interroger les deux parents de l'enfant victime d'agression sexuelle. Cela plutôt que de considérer des éléments subjectifs tels que la perception de l'implication de l'autre parent par le répondant, et son impression sur les réactions de cet autre parent.

Finalement, un autre élément d'influence est ressorti comme pertinent dans l'analyse des réactions et des stratégies d'adaptation des parents d'un enfant victime d'agression sexuelle, il s'agit du lien entre l'agresseur et la victime. Lorsque l'agression était intrafamiliale, les réactions étaient plus prosociales que lors d'agressions sexuelles extrafamiliales. Il serait donc intéressant de comparer les réactions des parents dans ces deux contextes à court et long termes, auprès d'un plus grand échantillon.

Conclusion

Ce présent mémoire s'est efforcé d'illustrer l'impact systémique d'une agression sexuelle sur un enfant, en plus d'explorer les réactions des parents face au dévoilement et leurs stratégies d'adaptation et de soutien mises en place. Tel que démontré, la réaction de l'enfant face aux agressions sexuelles vécues était grandement influencée par le soutien de ses parents à travers le processus de dévoilement. L'enfant étant la principale victime, les parents ont quant à eux, bien souvent à gérer une multitude de conséquences à différents niveaux : organisationnel, émotif, relationnel, psychosocial, judiciaire, etc.

Dans une société où les services aux victimes sont privilégiés, il importe de se demander si les victimes collatérales d'une crise bénéficient d'autant de soutien. L'analyse de l'entrevue des six participants à l'étude a permis de déceler certaines grandes tendances dans le soutien apporté à l'enfant par chacun des parents. Bien qu'il n'existe pas de profil type de réactions associées à un dévoilement d'agression sexuelle, leurs réactions sont aussi à prendre en considération en vue de favoriser la résilience chez un enfant victime. Par exemple, un parent qui recherche trop la réparation de l'agression sexuelle par l'agresseur ou par le système judiciaire peut nuire au bien-être de son enfant. L'énergie du parent est alors mobilisée par un désir de vengeance ou de réparation plutôt que par un réel souci d'accompagner l'enfant dans l'expression de ses émotions. Les résultats des analyses ont également permis de soulever de grandes tendances au plan des réactions parentales en fonction du genre du parent. Les mères réagissent au dévoilement de façon généralement émotive alors que les pères ressentent une colère plus persistante à l'égard de l'agresseur et se mobilisent dans des réactions proactives de recherche de solution.

Quant au soutien offert à l'enfant, les mères et les pères semblent tous croire et protéger leur enfant de l'agresseur, ils accompagnent aussi leur enfant dans les ressources spécialisées à l'agression et encouragent leur enfant à exprimer ses émotions. Aucune différence n'a été observée dans le soutien offert à l'enfant entre les pères et les mères.

Est-ce que ces grandes tendances permettraient d'orienter les interventions des professionnels qui œuvrent auprès des parents d'enfants victimes d'agression sexuelle? Il est aussi important comme professionnels des services sociaux de dispenser des services aux victimes collatérales d'agression sexuelle.

L'intervention auprès des parents d'enfants victimes d'agression sexuelle demande beaucoup de délicatesse. Il importe de renforcer le parent dans ses attitudes positives tout en guidant celui-ci vers des stratégies de soutien reconnues efficaces. Il faut également offrir au parent la possibilité de s'exprimer sur sa perception des événements et normaliser ses émotions. C'est en permettant au parent d'avoir un espace bien à lui pour exprimer ses émotions qu'il sera plus en mesure de contribuer au mieux-être de son enfant. L'investissement des deux parents dans le processus de demande d'aide favorise également le soutien que ces parents peuvent offrir à l'enfant. La présente recherche a présenté les conséquences possibles sur la relation conjugale d'un dévoilement d'agression sexuelle. Le dévoilement peut être source de conflits parentaux. C'est pourquoi il est important d'interpeller chacun des parents à faire équipe avec l'autre dans la gestion de cette crise.

Dans l'objectif de mobiliser les parents à s'investir dans une démarche d'aide, la capacité d'un intervenant à cibler la formule efficace interpellant directement le parent devant lui, permettrait peut-être d'engager un plus grand nombre de parents dans un

processus de soutien psychosocial. Ce souci de bien cerner la stratégie d'intervention adaptée pourrait ainsi favoriser la résilience de l'enfant victime d'agression sexuelle. D'autres études sont toutefois nécessaires afin d'étayer cette hypothèse. Il serait intéressant de développer davantage les connaissances sur ces parents engagés dans un processus thérapeutique ciblant leurs propres enjeux en lien avec le dévoilement d'agression sexuelle de leur enfant et peut-être en dégager différents profils.

Références

- Alaggia, R. (2004). Many ways of telling: expanding conceptualizations of child sexual abuse disclosure. *Child Abuse and Neglect*, 28(11), 1213-1227.
- Arriola K, Loudon T, Doldren M, & Fortenberry R. (2005). A meta-analysis of the relationship of child sexual abuse to HIV risk behavior among women. *Child Abuse and Neglect*, 29, 725-46.
- Aubuscon, B., Lalam N., Padieu R., & Zamora P. (2002). Les statistiques de la délinquance. *France: Portrait social*.
- Albernehe, K., Albernehe, T. (2008). *Les thérapies familiales systémiques (3^e édition)*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson. 318p.
- Boucher-Dandurand, R. (1994). Pour une définition sociologique de l'enfance contemporaine : une conception élargie du parentage. *Cahiers québécois de démographie*, 23(2), 341-357.
- Barker-Collo, S., & Read, J. (2003). Models of response to childhood sexual abuse: Their implications for treatment. *Trauma Violence Abuse*, 4(95), 95-111.
- Berliner, L. (2011). Child sexual abuse: Definitions, prevalence and consequences. Dans J.E.B. Myers (dir.), *The APSAC Handbook on child maltreatment* (p.215-232) Thousand oaks, CA: Sage publications.
- Berman, P. W., & Pedersen, F. A. (1987). *Men's transitions to parenthood: Longitudinal studies of early family experience*, New-York: Psychology Press.
- Black, D. A., Heyman, R. E., & Smith Slep, A. M. (2001). Risk factors for child sexual abuse. *Aggression and Violent Behavior*, 6(2-3), 203-229.
- Boivin, J., Boucher-Dandurand, J. (2009). *Comment protéger nos enfants contre les agresseurs sexuels, pédophiles et autres prédateurs*. Saint-Angèle-de-Monnoir: Les éditeurs réunis. 234p.
- Bouchard, G., Sabourin, S., Lussier, Y., Richer, C., & Wright, J. (1995). Nature des stratégies d'adaptation au sein des relations conjugales: présentation d'une version abrégée du Ways of Coping Questionnaire. *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement*, 27(3), 371.
- Bourcet, S., Gravillon, I. (2004). *Mon enfant a été agressé*. Paris : Albin Michel. 132p.

- Brewerton T. D. (2007). Eating disorders, trauma, and comorbidity: focus on PTSD. *Eating Disorder; 15*(4), 285–304.
- Bruchon-Schweitzer, M. (2001). *Concepts, stress, coping*. Mallet Conseil.
- Bruchon-Schweitzer, M. (2002). Manuel de psychologie de la santé. *Paris: Dunod*.
- Carver, C. S., Scheier, M. F., & Weintraub, J. K. (1989). Assessing coping strategies: a theoretically based approach. *Journal of personality and social psychology, 56*(2), 267 p.
- Cederborg, A. C., Lamb, M. E., Laurell, O. (2007). Delay of disclosure, minimization and denial when the evidence is unambiguous. A multivictim case. *Dans: M.-E. Pipe, M. E., Lamb, Y., Orbach, A.-C., Cederborg (2007) Child sexual abuse: Disclosure, Delay and Denial. Hillsdale, New Jersey: Lawrence Erlbaum Publishers, 1, 328 p.*
- Charlton, P. F. C., Thompson, J. A. (1996). Ways of coping with psychological distress after trauma. *British Journal of Clinical Psychology, 35*(4), 517-530.
- Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle. (2001). *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle*. Québec, Canada : La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Corneau, Sophie. (2012). *La réalité post-adoption des parents ayant réalisé une adoption internationale d'enfants plus âgés*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi.
- Cutrona, C.E., Russel, D. W. (1990). Type of social support and specific stress : Toward a theory of optimal matching. *Dans : B.R. Sarason, I.G. Sarason & G.R. Pierce (Eds.) Social support: An interactional view (pp. 319-366). New-York, NY: Wiley.*
- Cyr, M., Wright, J., Toupin, J., Oxman-Martinez, J., McDuff, P., & Thériault, C. (2002). The determinants of maternal support offered by mothers to their children victimized by recent sexual aggression. *Revue Canadienne de Psychoéducation, 31*(2), 319-337.
- Cyr, M., Hébert, M., Frappier, J.-Y., Tourigny, M., McDuff, P., Turcotte, M.-E. (2014).

Parental Support Provided by Nonoffending Caregivers to Sexually Abused Children: A Comparison Between Mothers and Fathers, *Journal of Child Custody*, 11(3), 216-236.

Cyr, M., McDuff, P., & Wright, J. (1999). Le profil des mères d'enfants agressés sexuellement: santé mentale, stress et adaptation. *Santé mentale au Québec*, 24(2), 191-216.

Cyr, M., McDuff, P., & Hébert, M. (2013). Support and profiles of nonoffending mothers of sexually abused children. *Journal of child sexual abuse*, 22(2), 209-230.

Da Silva, B. (2001). La recherche qualitative : un autre principe d'action et de communication. *Revue Médicale de l'Assurance Maladie*, 32(2).

Daignault, I. V., & Hébert, M. (2004). L'adaptation scolaire des enfants ayant dévoilé une agression sexuelle. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 45(4), 293.

Daignault, I. V., & Hébert, M. (2009). Profiles of school adaptation: Social, behavioral and academic functioning in sexually abused girls. *Child Abuse & Neglect*, 33(2), 102-115.

De Becker, E. (2009). *Incest and factors of impact strenght. Annales médico-psychologiques*, 167(8), 597-603.

Deblinger, E., Hathaway, C. R., Lippmann, J., & Steer, R. (1993). Psychosocial characteristics and correlates of symptom distress in nonoffending mothers of sexually abused children. *Journal of Interpersonal Violence*, 8(2), 155-168.

Deblinger, E., Stauffer, L., & Landsberg, C. (1994). The impact of a history of child sexual abuse on maternal response to allegations of sexual abuse concerning her child. *Journal of Child Sexual Abuse*, 3(3), 67-75.

Deslauriers, J. P. (1991) *Recherche qualitative. Guide pratique*, Montreal : McGraw-Hill. 781-797.

Direction de la prévention et de l'organisation policière. (2012). Infractions sexuelles au Québec : Faits saillants 2011. Ministère de la Sécurité publique. Repéré à <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca>. Page consultée le 10 février 2013.

deYoung, M. (1994). Women as mothers and wives in paternally incestuous families: Coping with role conflict. *Child Abuse and Neglect*, 18, 73-83.

- Dufour, M.H., Nadeau, L., & Bertrand, K. (2000). Les facteurs de résilience chez les victimes d'abus sexuel : État de la question. *Child Abuse And Neglect*, 24(6), 781-797.
- Dumont, M., & Plancherel, B. (Eds.). (2001). *Stress et adaptation chez l'enfant*. PUQ.
- Elbow, M., & Mayfield, J. (1991). Mothers of incest victims: Villains, victims, or protectors? *Families in Society*.
- Elliott, A. N., & Carnes, C. N. (2001). Reactions of nonoffending parents to the sexual abuse of their child : A review of the literature. *Child Maltreatment*, 6(4), 314-331.
- Everson, M.D., Hunter, W. M., & Runyan, D. K. (1989). *Parental reaction to Abuse Disclosure Scale (PRADS) (measure instrument)*. Chapel Hill, NC: University of North Carolina at Chapel Hill.
- Everson, M. D. Hunter, W. M. Runyan, D. K. Edelson, G. A., & Coulter, M. L. (1989). Maternal support following disclosure of incest. *American Journal of Orthopsychiatry*, 59(2), 197-207.
- Faller, K. C. (1991). What happens to sexually abused children identified by child protective services? *Children and Youth Services Review*, 13(1-2), 101-111.
- Finkelhor, D. (1984). *Child sexual abuse: New theory and research*. New York, NY: Free Press.
- Finkelhor, D., & Baron, L. (1986). *High-risk children. A sourcebook on child sexual abuse* (p.60-88). Beverly Hills, CA: Sage Publications.
- Finkelhor, D. (1994). The international epidemiology of child sexual abuse. *Child Abuse and Neglect*, 18(5), 409-417.
- Fleming, J., Mullen, P., & Bammer, G. (1997). A study of potential risk factors for sexual abuse in childhood. *Child Abuse Negl*, 21(1), 49-58.
- Folkman, S., & Lazarus, R. S. (1988). Coping as a mediator of emotion. *Journal of personality and social psychology*, 54(3), 466.

- Frascarolo, F., Dimitrova, N., Zimmermann, G., Favez, N., Kuersten-Hogan, R., Baker, J., & McHale, J. (2009). Présentation de l'adaptation française de «l'échelle de coparentage» de McHale pour familles avec jeunes enfants. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 57(3), 221-226.
- Freeman, K. A., & Morris, T. L. (2001). A review of conceptual models explaining the effects of child sexual abuse. *Aggression and Violent Behavior*, 6(4), 357-373.
- Gable, S., Belsky, J., & Crnic, K. (1995). Coparenting during the child's 2nd year: A descriptive account. *Journal of Marriage and the Family*, 609-616.
- Gibbs, M. S. (1989). Factors in the victim that mediate between disaster and psychopathology: A review. *Journal of Traumatic Stress*, 2(4), 489-514.
- Gilbert, R., Widom, C. S., Browne, K., Fergusson, D., Webb, E., & Janson, S. A. (2008). Burden and consequences of child maltreatment in high-income countries. *Child Maltreatment*, 373, 68-81.
- Glaser, D. (2000). Child abuse and neglect and the brain: a review. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 41, 97-116.
- Goody, E. (1982). *Parenthood and Social Reproduction. Fostering and Occupational Roles in West Africa*, Cambridge University Press.
- Gouvernement du Québec. (2001). *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle*. Québec, Canada : Publications Gouvernement du Québec.
- Haan, N. (1969). A tripartite model of ego functioning values and clinical and research applications. *The Journal of nervous and mental disease*, 148(1), 14-30.
- Haan, N., Joffe, P., Morrissey, R. F., & Naditch, M. P. (1977). *Coping and defending*.
- Hayez, J.-Y., De Becker, E. (1997). *L'enfant victime d'abus sexuel et sa famille : Évaluation et traitement*. Paris : Presses universitaires de France. 301p.
- Haesevoets, Y.H. (2003). *L'enfant victime d'inceste; de la séduction traumatique à la violence sexuelle*. Paris : de Boeck. 296 p.
- Hébert, M., Tourigny, M., Cyr, M., McDuff, P., Joly, J. (2009). Prevalence of Childhood Sexual Abuse and Timing of Disclosure in a Representative Sample of Adults. *The Canadian Journal of Psychiatry/La Revue canadienne de psychiatrie*. 5(9).

- Hébert, M., Cyr, & M., Tourigny, M. (2011). *L'agression sexuelle envers les enfants : Tome 1*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Hélie, S., Turcotte, D., Trocmé, N., Tourigny, M. (2012) Étude d'incidence québécoise sur les situations évaluées en protection de la jeunesse en 2008 (ÉIQ-2008) : Rapport final. Centre jeunesse de Montréal Institut universitaire.
- Heriot, J. (1996). Maternal protectiveness following the disclosure of intrafamilial child sexual abuse. *Journal of Interpersonal Violence, 11*(2), 181-194.
- J. L. Herman & L. Hirschman (1981). *Father-Daughter Incest*. England: Harvard University Press, pp. 282.
- Hobfoll, S. E., Dunahoo, C. L., Ben-Porath, Y., & Monnier, J. (1994). Gender and coping: The dual-axis model of coping. *American Journal of Community Psychology, 22*(1), 49-82.
- Hubbard D.J., & Pratt T.C. (2002) A meta-analysis of the predictors of delinquency among girls. *Journal of Offender Rehab; 34*, 1–13.
- Kendall-Tackett, K.A., Williams, L.M., & Finkelhor, D. (1993). Impact of sexual abuse on children: A review and synthesis of recent empirical studies. *Psychological bulletin, 113*, 164-180.
- Knutson, J.F. (1995). Psychological characteristics of maltreated children: Putative risk factors and consequences. *Annual Review of Psychology, 46*, 401-431.
- Lacharité, C., Gagnier, J.P., (2009). *Comprendre les familles pour mieux intervenir : Repères conceptuels et stratégies d'action*. Montréal : Gaëtan Morin éditeur. 370p.
- Lamb, M.E., Pleck, J. H., & Levine, J. A. (1985). The role of the father in child development. In *Advances in clinical child psychology* (pp. 229-266). Springer US.
- Lamb, M.E., & Lewis, C.T. (2010). The development and significance of father-child relationship in two-parent families. In M.E. Lamb (Ed.), *The role of the father in child development* (5th ed.). (pp. 94-153). Hoboken, NJ: Wiley.
- Lakey, B., & Cohen, S. (2000). Social support theory and measurement. In S. Cohen, L.G. Underwood, & B. H. Gottlieb (Eds.), *Social support measurement and*

- intervention: A guide for health and social scientists* (pp. 29-52). New-York, NY: Oxford University Press.
- Lazarus, R. S., & Eriksen, C. W. (1952). Effects of failure stress upon skilled performance. *Journal of Experimental Psychology*, 43(2), 100.
- Lazarus, R.S., Folkman, S. (1984). *Stress, Appraisal, and Coping*. Springer Publishing Company. 456p.
- Lazarus, R. S., & Folkman, S. (1989). *Manual Hassles and Uplifts Scales: Sampler Set: Manual and Test Booklet*. Mind Garden.
- Le Chanu, M., & Marcos, H. (1994). Father-child and mother-child speech: a perspective on parental roles. *European Journal of Psychology of Education*, 9(1), 3-13.
- Lessard-Hébert, M., Boutin, G., & Goyette, G. (1997). *La recherche qualitative: fondements et pratiques*. De Boeck Supérieur.
- Lissau I, & Sorensen T. I. (1994) Parental neglect during childhood and increased risk of obesity in young adulthood. *Lancet*; 343: 324-327
- Maltais, D., Gauthier, V., Lachance, L., Bolduc, V., Tremblay, V., Gauthier, S. (2015). *Situation de crise, de tragédie ou de sinistre. Le point de vue des professionnels de l'intervention sociale*. Québec: PUL.
- Menninger, K. A. (1963). *Man against himself*. New York: Harcourt, Brace.
- Miller, J. G. (1978). *Living systems*. New York: McGraw-Hill.
- Ministère de la Sécurité publique du Québec. (2012). *Infractions sexuelles au Québec : Faits saillants 2011*. Direction de la prévention et de l'organisation policière. Gouvernement du Québec.
- Ministère de la Sécurité publique du Québec. (2013). *Infractions sexuelles au Québec : Faits saillants 2012*. Direction de la prévention et de l'organisation policière. Gouvernement du Québec.
- Minuchin, S. (1974). *Families and family therapy*. Harvard University Press.
- Neyrand, G. (2007). *La parentalité comme dispositif; mise en perspective des rapports familiaux et de la filiation*. Union Nationale des Associations familiales.

Recherches familiales, 1(4), 234p.

- Parent-Boursier, C., Hébert, M. (2010). La perception de la relation père-enfant et l'adaptation des enfants suite au dévoilement d'une agression sexuelle. *Canadian Journal of Behavioral science*, 42(3), 168-176.
- Pereda, N., Guilera, G., Forns, M., Gómez-Benito, J. (2009). The prevalence of child sexual abuse in community and student samples: A meta-analysis. *Clinical Psychology Review*, 29, 328–338.
- Pinel-Jacquemin, S. (2013). L'approche systémique de l'attachement parent-enfant: la fin des différences interindividuelles? *Devenir*, 24(4), 301-313.
- Pires, A. (1992). La criminalité: enjeux épistémologiques, théoriques et pratiques. Dans : F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin. *Traité de pathologie sociale. Problèmes sociaux au Québec*.
- Romano, H. (2013). *L'enfant face au traumatisme*. Paris : Dunod. 184 pp.
- Rutter, M. (1985). Resilience in the face of adversity. Protective factors and resistance to psychiatric disorder. *The British Journal of Psychiatry*, 147(6), 598-611.
- Saint-Pierre, F., Viau, M.-F. (2010). *L'enfant victime d'agression sexuelle : Comprendre et aider*. Montréal : Éditions du CHU Sainte-Justine. 226p.
- Salem, G. (2009). *L'approche thérapeutique de la famille*. Issy-Les-Moulineaux : Elsevier Masson. 304 p.
- Sedlak, A.J., Mettendurg, J., Basena, M., Petta, I., McPherson, K., Greene, A., & Li, S. (2010). *Fourth National Incidence Study of Child Abuse and Neglect (NIS-4): Report to Congress*. Washington, DC: U.S. Department of Health and Human Services, Administration for Children and Families.
- Senn T.E., Carey M. P., Venable P. A., Coury-Doniger P, & Urban M. (2007). Characteristics of sexual abuse in childhood and adolescence influence sexual risk behavior in adulthood. *Archives of Sexual Behavior*; 36, 637–645.
- Simard, N. (2000). *Relation entre les stratégies d'adaptation et les manifestations post-traumatiques et dépressives des sinistrés des inondations de juillet 1996 au*

- Saguenay. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, Québec, Canada.
- Spaccarelli, S. (1994). Stress, appraisal, and coping in child sexual abuse: A theoretical and empirical review. *Psychological Bulletin*, 116(2), 340-362.
- Spurrell, M. T., & McFarlane, A. C. (1993). Post-traumatic stress disorder and coping after a natural disaster. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 28(4), 194-200.
- Stoltenborgh, M., van IJzendoorn, M. H., Euser, E. M., Bakermans-Kranenburg, M. J. (2011). A Global Perspective on Child Sexual Abuse: Meta-Analysis of Prevalence Around the World. *Child Maltreatment*, 16(2), 79-101.
- Tarabulsy, G., Provost, M., Drapeau, S., Rochette, E. (2008). *L'évaluation psychosociale auprès des familles vulnérables*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 213p.
- Tourigny, M., & Dufour, M. (2000). *La consommation de drogue ou d'alcool en tant que facteur de risque des agressions sexuelles envers les enfants : une recension des écrits*. Montréal, Canada : Comité permanent de lutte à la toxicomanie, Gouvernement du Québec.
- Tourigny, M., Mayer, M., Wright, J., Lavergne, C., Trocmé, N., Hélie, S., Bouchard, C., Chamberland, C., Cloutier, R., Jacob, M., Boucher, J. & Larrivée, M.-C. (2002). *Étude sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de comportement sérieux signalées à la direction de la protection de la jeunesse au Québec (ÉIQ)*. Montréal: Centre de Liaison sur l'Intervention et la Prévention Psychosociales.
- Tourigny, M., Trocmé, N., Hélie, S. & Larrivée, M.-C. (2006). Facteurs associés à la décision de recourir au tribunal de la jeunesse lors de l'orientation des mesures de prise en charge. *Criminologie*, 39(1), 129-150.
- Turner, J., Chamberland, C., Hamelin, A., Tourigny, M. (2001). *Analyse descriptive d'un service d'intervention psychosociale en CLSC pour enfants, de 6 à 12 ans, victimes d'abus sexuels problématiques*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Hull, Québec, Canada.
- van der Kolk, B. (2007). The developmental impact of childhood trauma. In L. J.

Kirmayer, R. Lemelson, & M. Barad (Eds.), *Understanding trauma: Integrating biological, clinical, and cultural perspectives* (pp. 224–241). New York: Cambridge University Press

Vaillant, G. E. (1977). *Adaptation to life*. Harvard University Press.

Wolfe, V.V. (2007). Child sexual abuse. Dans E.J. Mash, & R.A. Barkley. *Assessment of childhood disorders* 4e éd., p.685-748. New-York, NY: Guilford.

ANNEXE 1

Lettre de sollicitation aux organismes

Madame,

La présente est pour solliciter la contribution de votre organisme dans le recrutement des participants liés à l'étude que j'effectue en tant qu'étudiante à la maîtrise en travail social à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Mon projet de mémoire a comme thématique : *Les stratégies d'adaptation et de soutien de parents d'un enfant victime d'agression sexuelle; une étude comparative entre les pères et les mères*. Ce mémoire est co-dirigé par deux professeures : Danielle Maltais, Ph.D., de l'Unité d'enseignement en travail social du Département des sciences humaines et Jacinthe Dion, Ph.D. du module de psychologie du Département des sciences de la santé.

Ce mémoire vise quatre objectifs spécifiques :

- 1) *identifier les réactions des parents à la suite du dévoilement d'une agression sexuelle vécue par l'un de leurs enfants,*
- 2) *documenter les conséquences d'une agression sexuelle d'un enfant chez ses parents,*
- 3) *décrire les stratégies d'adaptation utilisées par ces parents pour surmonter les difficultés vécues à la suite d'une agression sexuelle de l'un des enfants,*
- 4) *documenter les différences entre les pères et les mères en ce qui a trait aux sentiments vécus, aux réactions, aux conséquences et aux stratégies d'adaptation utilisées pour soutenir l'enfant dans son processus de rétablissement.*

La méthode choisie pour la présente recherche en est une qualitative descriptive. Les participants auront à remplir un questionnaire sur les stratégies d'adaptation (Ways of coping de Lazarus et Folkman (1984)) et devront ensuite participer individuellement à une entrevue semi-dirigée d'une dizaine de questions. Les participants devront répondre à un critère pour faire partie de l'étude :

- Les parents ne doivent pas être l'agresseur de l'enfant.

La présente recherche bénéficie d'un certificat éthique émis par l'Université du Québec à Chicoutimi. La participation des candidats devra se faire de façon éclairée et volontaire. Leur désistement pourra se faire à n'importe quel moment du processus.

Votre organisme a été ciblé de par votre champ de pratique et pour la clientèle que vous rejoignez. Si vous acceptez de collaborer au recrutement, le rôle de votre organisme serait de transmettre des informations aux personnes concernées par celle-ci (dépliant ou lettre d'information) et de faire signer un formulaire d'autorisation de transmission des coordonnées. Cela me permettra d'entrer en contact avec les participants potentiels pour leur fournir plus d'informations sur les modalités de la recherche.

Merci infiniment de votre contribution. Cette étude permettra de documenter les attitudes, réactions et pratiques parentales et ainsi de mieux orienter les services cliniques auprès de parents d'un enfant victime d'agression sexuelle.

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations.

Laurence Tremblay, Étudiante à la maîtrise en Travail social

Cellulaire : 514 912-9364

Courriel : laurence.tremblay@uqac.ca

ANNEXE 2

Affiche

Votre enfant vous a révélé avoir été victime d'agression sexuelle?

Vous êtes invité à :

- Partager votre histoire
- Contribuer à une recherche qui permettra d'identifier des pistes pour supporter les parents vivant cette situation

Une étude est présentement en cours sur les parcours résilients **des parents** d'enfants victimes d'agressions sexuelles. Les parents seront rencontrés en entrevue et rempliront deux courts questionnaires.

Les parents intéressés doivent répondre à ces deux critères :

- **Les parents qui désirent participer ne doivent pas être les agresseurs de leur enfant.**

Ce projet a reçu un certificat éthique de l'Université du Québec à Chicoutimi. Votre participation est **volontaire, libre et éclairée** et vos échanges demeureront strictement confidentiels.

Pour plus d'informations, veuillez contacter **Laurence Tremblay**, l'étudiante-chercheuse au **514 912-9364** ou lui écrire à : laurence.tremblay@uqac.ca

Votre participation contribuera à améliorer le sort de parents qui vivent la même épreuve que vous!

ANNEXE 3

Formulaire d'autorisation de transmission des coordonnées

Par la présente, à la suite des informations fournies par _____ concernant le projet de recherche intitulé : **Stratégies d'adaptation et de soutien de parents d'un enfant victime d'agression sexuelle : Étude comparative entre les pères et les mères**, j'accepte que mes coordonnées soient transmises à Laurence Tremblay afin qu'elle puisse me fournir plus d'informations sur cette étude concernant le déroulement de cette dernière et ses objectifs.

La signature de ce présent formulaire ne m'engage pas à accepter de participer à cette étude lors des échanges avec Laurence Tremblay, je serai donc libre d'accepter ou de refuser de la rencontrer.

Signature: _____

Nom de la personne: _____

Coordonnées :

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

ANNEXE 4

Formulaire d'information et de consentement concernant la participation à la recherche



Stratégies d'adaptation et de soutien de parents d'un enfant victime d'agression sexuelle : Étude comparative entre les pères et les mères.

1. TITRE DU PROJET

Stratégies d'adaptation et de soutien de parents d'un enfant victime d'agression sexuelle : Étude comparative entre les pères et les mères.

2. RESPONSABLE(S) DU PROJET DE RECHERCHE

Étudiante responsable :

Laurence Tremblay

Étudiante à la maîtrise en travail social à l'UQAC

Adresse :

226 Burland

St-Jean-sur-Richelieu, Qc

J3B 7L7

Danielle Maltais

Directrice du mémoire

Professeure au Département des sciences humaines de l'UQAC

Unité d'enseignement en travail social

1-418-545-5011 poste 5284

danielle_maltais@uqac.ca

Jacinthe Dion

Co-directrice du mémoire

Professeure au Département des sciences de la santé de l'UQAC

Module de psychologie

1-418-545-5011 poste 5663

jacinthe_dion@uqac.ca

3. PRÉAMBULE

Nous sollicitons votre participation à un projet de recherche réalisé dans le cadre d'une maîtrise en travail social de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet de recherche et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire, de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire peut contenir des renseignements, expressions ou des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à madame Laurence Tremblay, responsable du projet de recherche et à lui demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair.

4. NATURE, OBJECTIFS ET DÉROULEMENT DU PROJET DE RECHERCHE

4.1. Description du projet de recherche

Le projet de recherche consiste à procéder à une analyse des réactions, attitudes et conséquences vécues par les parents à la suite du dévoilement d'agression sexuelle subie par l'un de leur enfant. Des entrevues semi-dirigées seront effectuées auprès de ces parents afin de déterminer quels moyens ont été mis en place pour traverser l'épreuve que peut constituer ce dévoilement et les retombées familiales, conjugales, sociales, judiciaires, etc. des agressions sexuelles vécues par l'enfant. De plus, le projet de recherche vise à documenter le soutien offert par les parents à leur enfant et d'observer s'il existe des différences dans le soutien offert à l'enfant, entre les rôles parentaux (mère vs père).

4.2. Objectif(s) spécifique(s)

Grâce à votre participation à cette étude, nous serons en mesure 1) d'identifier les sentiments vécus et les réactions des parents à la suite du dévoilement d'une agression sexuelle vécue par l'un de leurs enfants.

Nous serons également en mesure 2) de déterminer quelles sont les stratégies d'adaptation utilisées par ces parents pour surmonter les difficultés vécues à la suite d'une agression sexuelle de l'un des enfants.

Enfin, votre participation permettra 3) de documenter les différences entre les pères et les mères en ce qui a trait aux sentiments vécus, aux réactions et aux stratégies d'adaptation utilisées pour soutenir l'enfant dans son processus de rétablissement.

4.3. Déroulement

Votre participation sera requise pour trois volets qui se dérouleront lors d'une seule rencontre. Le premier volet consiste à compléter un court questionnaire sur vos caractéristiques sociodémographiques, ce qui devrait vous prendre environ 10 minutes. Ensuite, vous aurez à remplir un questionnaire standardisé sur les stratégies d'adaptation. Le troisième volet consiste en une entrevue semi-dirigée, d'une durée approximative d'une heure trente où vous aurez à répondre verbalement aux questions posées par l'intervieweur.

5. AVANTAGES, RISQUES ET/OU INCONVÉNIENTS ASSOCIÉS AU PROJET DE RECHERCHE

Votre participation à cette recherche pourrait entraîner un sentiment de fierté de contribuer à l'avancement de la recherche. Votre participation pourrait toutefois vous faire revivre certains souvenirs bouleversants. À cet effet, nous tenons à vous aviser que la personne qui procédera à l'entrevue est qualifiée pour répondre à vos questions ou pour gérer une crise advenant que la réminiscence de souvenirs vous soit douloureuse durant l'entrevue. De plus, si vous vivez des difficultés particulières après l'entrevue, nous vous suggérons d'entrer en contact avec l'une ou l'autre des ressources suivantes où un ou une intervenante pourra vous rencontrer dans les limites de ses disponibilités:

Marie-Noëlle Tanguay : Intervenante clinique CALACS Chaudière-Appalaches
Tél. : 418 774-6856 | Sans frais : 1-855-474-6856

Ligne-ressource en agression sexuelle sans frais : 1 888 933-9007

Tel-Aide Québec : 418 686-2433

CSSS Beauce: 418 228-2244

CALACS À-Tire-d'aile

Téléphone : 418 835-8342 | Sans frais : 1-866-835-8342

6. CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Selon le calendrier de conservation des documents administratifs de l'UQAC, Règles 3 : « Tous documents relatifs à l'éthique et aux normes déontologiques à respecter lors de la réalisation de projet de recherche doivent être conservés pour une période minimale de 7 ans ». Toutefois, veuillez noter qu'un numéro de participant vous sera attribué afin qu'aucun rapprochement avec vous ne puisse être fait. Les données vous concernant, que ce soit l'enregistrement audio, le questionnaire sociodémographique ou le verbatim (retranscription intégrale) de l'entrevue, seront conservés sous clé par l'étudiante-chercheure. Une fois la collecte des données sur le terrain complétée, la liste des participants avec leur code sera détruite.

Deux exceptions pourraient faire en sorte que la confidentialité soit brisée, soit :

- 1) Dans le cas où votre vie (menace suicidaire) ou celle d'une tierce personne soit

menacée (menace homicides), chapitre P-38.001 de la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui* ;

- 2) Dans le cas où vous avoueriez spontanément avoir commis une agression sexuelle où la sécurité ou le développement d'une personne mineure est ou pourrait être compromise, article 38d de la *Loi sur la Protection de la jeunesse*.

7. PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT

Votre participation à cette recherche est volontaire et vous pouvez vous retirer en tout temps durant le processus. Vous pouvez également décider de ne pas répondre à une ou plusieurs questions. Si vous décidez de vous retirer du projet de recherche, vos données seront détruites à moins que les verbatims aient déjà été anonymisés. Le cas échéant votre fiche signalétique aura été détruite et il sera impossible de vous identifier.

8. PERSONNES-RESSOURCES

Si vous avez des questions concernant le projet de recherche ou si vous éprouvez un problème que vous croyez lié à votre participation au projet de recherche, vous pouvez communiquer l'étudiante responsable du projet de recherche aux coordonnées suivantes :

Laurence Tremblay, 514 912-9364, laurence.tremblay@uqac.ca

Pour toute question d'ordre éthique concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec la coordonnatrice du Comité d'éthique de la recherche aux coordonnées suivantes : 418-545-5011 poste 2493 ou cer@uqac.ca.

9. CONSENTEMENT

Consentement du participant

J'ai pris connaissance du formulaire d'information et de consentement. Je reconnais qu'on m'a expliqué le projet, qu'on a répondu à mes questions et qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre une décision.

Je consens à participer à ce projet de recherche aux conditions qui y sont énoncées. Une copie signée et datée du présent formulaire d'information et de consentement m'a été remise.

Nom et signature du sujet de recherche

Date

Signature de la personne qui a obtenu le consentement si différente du chercheur responsable du projet de recherche.

J'ai expliqué au sujet de recherche les termes du présent formulaire d'information et de consentement et j'ai répondu aux questions qu'il m'a posées.

Nom et signature de la personne qui obtient le consentement

Date

Signature et engagement de l'étudiante-chercheure responsable du projet

Je certifie qu'on a expliqué au sujet de recherche les termes du présent formulaire d'information et de consentement, que l'on a répondu aux questions que le sujet de recherche avait à cet égard et qu'on lui a clairement indiqué qu'il demeure libre de mettre un terme à sa participation, et ce, sans préjudice.

Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au formulaire d'information et de consentement et à en remettre une copie signée au sujet de recherche.

Nom et signature du chercheur responsable du projet de recherche

Date

ANNEXE 5

Fiche signalétique

No. Dossier : F / M ____

1) Sexe :

- Femme
- Homme

2) Âge : _____ ans

3) Dernier niveau de scolarité atteint :

- Secondaire V ou moins
- Diplôme d'études secondaires
- Diplôme d'études professionnelles (DEP)
- Diplôme d'études collégiales (DEC)
- Certificat universitaire
- Baccalauréat
- Maîtrise
- Doctorat
- Autre, précisez _____.

4) Principale occupation :

- Travail à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)
- Travail à temps plein (30 heures et plus par semaine)
- Aux études
- Travail à temps partiel et aux études
- Travail à temps plein et aux études
- À la maison pour prendre soin des enfants
- À la recherche d'un emploi
- À la retraite
- Autre, précisez : _____

5) Au cours de l'année 2013, quel a été votre revenu familial brut (revenu avant déduction d'impôt) :

- 19 999 ou moins
- Entre 20 000 et 29 999
- Entre 30 000 et 39 999
- Entre 40 000 et 49 999
- Entre 50 000 et 59 999
- 60 000 et plus

6) Quel est votre statut matrimonial actuel :

- Marié /conjoint de fait
- Séparé / divorcé
- Célibataire
- Veuf, veuve

7) Combien de personnes demeurent avec vous actuellement ?

- Je demeure avec une seule autre personne
- Je demeure avec deux autres personnes
- Je demeure avec trois autres personnes
- Je demeure avec quatre autres personnes ou plus, précisez le nombre exact ____

8) Combien d'enfants avez-vous?

- 1 enfant
- 2 enfants
- 3 enfants
- 4 enfants et plus, précisez le nombre exact ____

9) Pour chacun des enfants que vous avez, indiquez leur âge et s'ils demeurent avec vous :

	<u>Âge</u>	<u>Demeure avec vous</u>	
Enfant 1 :	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Enfant 2 :	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Enfant 3 :	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Enfant 4 :	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

ANNEXE 6

Guide d'entrevue pour la recherche intitulée : Stratégies d'adaptation et de soutien de parents d'un enfant victime d'agression sexuelle : Étude comparative entre les pères et les mères.

Le présent guide d'entrevue vise à obtenir des informations sur les stratégies d'adaptation utilisées pour transcender la période de crise familiale, sur les rôles parentaux mis en place durant cette période, sur les formes de soutien offerts à l'enfant victime d'agression sexuelle ainsi que sur les réactions et les conséquences qui ont découlés du dévoilement d'abus sexuel d'un enfant.

Section 1.

La première section vise à avoir une meilleure idée de quel genre de personne et de parent vous êtes et dans quel milieu familial vous évoluez.

Question 1 : Je vais commencer par vous demander de vous décrire comme personne.

- Âge
- Occupation
- Traits de personnalité
- Qualités/défauts
- Vos forces

Question 1.1 : J'aimerais maintenant que vous vous décriviez comme parent.

- Âge au premier enfant
- Style de parentalité
- Recours à la punition/recours au renforcement
- Perception des ses habiletés/forces
- Perception de ses faiblesses
- Ce que vous aimeriez changer chez-vous en tant que parent

Question 2 : J'aimerais que vous me parliez de votre famille.

- Composition familiale, hiérarchie familiale (Nombre de frères et sœurs, âge)
- Fonctionnement, habitudes de vie, routines
- Éléments appréciés

- Éléments non appréciés
- Ce que vous aimeriez changer au sein de votre famille

Question 2.1 : Quelles relations unissent les membres de votre famille? Remarquez-vous des alliances ou des coalitions entre certains membres de votre famille immédiate?

- Relations harmonieuses/Conflits
- Alliances/coalitions dans les sous-systèmes familiaux
- Sous-système de la fratrie
- Sous-système parent-enfant

Question 3. Parlez-moi de votre vie conjugale :

- Qu'est-ce que vous appréciez le plus chez votre conjoint
- Qu'est-ce que vous appréciez le moins chez votre conjoint
- Qu'est-ce que vous appréciez le plus dans votre vie de couple
- Qu'est-ce que vous appréciez le moins dans votre vie de couple
- Qu'est-ce que vous aimeriez changer dans votre vie de couple

Section 2.

Ce volet de l'entrevue vise à obtenir des informations sur le contexte entourant le dévoilement d'agression sexuelle de l'enfant.

Question 4 : J'aimerais que vous me racontiez comment s'est déroulé le dévoilement d'agression sexuelle de votre enfant.

- Contexte du dévoilement de l'agression : qui l'a dévoilé, où, après combien de temps après l'agression, qui en a été informé
- Sentiment face à votre enfant au moment du dévoilement de l'agression et actuellement?
- Sentiments face à l'agresseur au moment du dévoilement de l'agression et actuellement
- Pensées qui viennent à l'esprit lorsque vous pensez à l'agression, à votre enfant et à l'agresseur
- Vos réactions et attitudes et ceux de votre conjoint lors du dévoilement de cette agression

Section 3.

Cette section vise à recenser les conséquences et les réactions vécues par vous-même suite au dévoilement d'abus sexuel de votre enfant ainsi que celles vécues par les membres de votre famille telles que vous les avez perçues.

Question 5 : Parlez-moi des réactions vécues dans la famille après le dévoilement de l'agression sexuelle de votre enfant, dans les jours qui ont suivi et dans les semaines qui ont suivi)

- Réactions à court, moyen et long terme de vous-même, de votre conjoint et des autres membres de la famille
- Attitudes adoptées devant le dévoilement et devant la crise familiale (s'il y a lieu)

Question 5.1 : Y a-t-il eu des conséquences de l'agression sexuelle de votre enfant sur votre dynamique conjugale et familiale? Si oui, lesquelles avez-vous observées/vécues?

- Conséquences sur la dynamique conjugale et familiale
- Conséquences sur la dynamique parents-enfants
- Conséquences dans la fratrie

Question 5.2 : Quelles ont été les autres conséquences du dévoilement de l'agression sexuelle de votre enfant pour vous-même, pour votre conjoint et pour les autres membres de la famille?

- Conséquences judiciaires
- Conséquences psychologiques
- Conséquences physiques
- Conséquences comportementales
- Conséquences sociales/relationnelles

Question 5.3 : Avez-vous observé des changements dans les comportements/attitudes de votre enfant suite au dévoilement d'agression sexuelle? Si oui, lesquels avez-vous observés?

- Conséquences physiques
- Conséquences psychologiques
- Conséquences comportementales
- Conséquences relationnelles avec ses frères et sœurs
- Conséquences relationnelles avec ses amis
- Conséquences relationnelles avec les personnes du même sexe que son agresseur
- Réactions de l'enfant telles qu'observées par les parents

Question 6 : Avez-vous changé vos habitudes ou règles familiales suite au dévoilement d'abus sexuel sur votre enfant? Si oui, en quoi sont-elles différentes?

- Organisation familiale
- Formes de soutien
- Règles familiales
- Changement dans l'adoption des rôles parentaux

Question 7 : Parlez-moi de la relation avec votre conjoint après le dévoilement de l'agression sexuelle subie par votre enfant.

- Relation coparentale
- Relation conjugale
- Les difficultés vécues
- Les formes de soutien

Section 4.

Cette dernière section de l'entrevue vise à obtenir des informations sur les moyens mis en place par vous et votre conjoint pour surmonter les conséquences liés à l'abus sexuel vécu par votre enfant.

Question 8 : Quels stratégies ou moyens avez-vous utilisés, vous-même et votre conjoint pour faire face au stress que vous a fait vivre le dévoilement de l'agression sexuelle de votre enfant?

- Stratégies d'adaptation utilisées
- Pratiques parentales
- Formes de soutien

Question 9: Quel type de soutien social ou émotif avez-vous reçu pour faire face aux conséquences négatives du dévoilement de l'agression de votre enfant ? Qui vous a apporté du soutien ?

- Soutien de son conjoint
- Soutien des membres de votre famille
- Soutien des amis/collègues de travail
- Soutien d'un professionnel (travailleur social/psychologue)
- Soutien d'un organisme

Question 10 : Quel autre type de soutien auriez-vous aimé recevoir ?

Question 11 : Comment avez-vous personnellement, vous et votre conjoint soutenu votre enfant dans les différentes étapes du processus judiciaire et émotionnel suivant le dévoilement?

- Formes de soutien
- Soutien émotionnel
- Soutien dans l'action/les démarches

Question 12 : Est-ce que votre enfant a pu recevoir du soutien de d'autres personnes? Si oui, par qui et quel type de soutien a-t-il reçu ?

Question 13 : Voulez-vous me partager autre chose concernant votre vécu à la suite du dévoilement de l'agression sexuelle de votre enfant que vous ne m'avez pas dit au cours de notre entrevue?

Merci pour votre précieuse collaboration!

ANNEXE 7

Certificat éthique

UQAC

Comité d'éthique de la recherche
Université du Québec à Chicoutimi

APPROBATION ÉTHIQUE

Dans le cadre de l'Énoncé de politique des trois conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains 2 et conformément au mandat qui lui a été confié par la résolution CAD-7163 du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi, approuvant la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Chicoutimi, à l'unanimité, délivre la présente approbation éthique puisque le projet de recherche mentionné ci-dessous rencontre les exigences en matière éthique et remplit les conditions d'approbation dudit Comité.

Responsable(s) du projet de recherche : *Madame Laurence Tremblay*
Étudiante, Maîtrise en travail social, UQAC

Direction de recherche : *Madame Danielle Maltais, directrice de recherche*
Professeure, Département des sciences humaines, UQAC
Madame Jacinthe Dion, codirectrice de recherche
Professeure, Département des sciences de la santé, UQAC

Projet de recherche intitulé : Stratégies d'adaptation et de soutien de parents d'un enfant victime d'agression sexuelle : Étude comparative entre les pères et les mères.

No référence : 602.420.01

La présente est valide jusqu'au 31 mars 2015.


Rapport de statut attendu pour le 01 mars 2015.

N.B. le rapport de statut est disponible à partir du lien suivant : <http://www.uqac.ca/recherche/ce/ prolongation.php>

Date d'émission initiale de l'approbation : 25 mars 2014

Date(s) de renouvellement de l'approbation :

Fait à Ville de Saguenay, le 25 mars 2014


Nicole Huybens, Présidente